

LE QUÉBEC À VOL D'OISEAU

Un reportage photo d'Alain Roberge

Cahier Vacances/Voyage, page H1

MON TOIT

Le répertoire
des maisons neuves
5 PAGESLe sacre de
Marie Chouinard

Cahier Arts+Spectacles, page D1

MONTRÉAL | SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

119^e ANNÉE > NO 333 > 288 PAGES > 15 CAHIERS

2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$

TROIS ANS D'INTIFADA



Photo REUTERS

Des centaines de sympathisants du Hamas ont participé hier à un rassemblement organisé par ce mouvement radical palestinien dans la bande de Gaza pour marquer le 3^e anniversaire de l'Intifada. Quelque 200 militants du Hamas masqués et armés ont défilé dans le camp de Nousseirat où plusieurs orateurs ont pris la parole pour appeler à la poursuite des attaques contre Israël. Nos informations en page B7.

Fini, l'exode des Québécois

FRANCIS VAILLES

LES QUÉBÉCOIS sont de moins en moins nombreux à faire leurs valises pour aller vivre à Toronto, Calgary ou Vancouver. Et plusieurs Canadiens n'hésitent pas à venir s'établir au Québec.

Selon de nouvelles données de Statistique Canada,

les Québécois n'ont jamais été aussi peu nombreux à déménager dans les autres provinces depuis 35 ans. Certes, le solde demeure défavorable au Québec, mais les pertes nettes n'ont été que de 1722 personnes

Voir EXODE en A2

Humiliante
bourde
de la police
de Québec

Les allégations de l'enquêteur sur l'implication de ministres péquistes dans le réseau de prostitution juvénile étaient absolument sans fondement

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Après avoir fait trembler le monde politique et s'être murée dans le silence toute la journée, la police municipale de Québec battait sa coulpe en soirée hier. La bombe lancée jeudi au tribunal par le principal enquêteur dans le dossier de la prostitution juvénile, qui avait

laissé entendre que des ministres du gouvernement du Parti québécois avaient été clients des prostituées mineures, était totalement sans fondement.

Dans des aveux embarrassants diffusés en soirée seulement, la police municipale de Québec a reconnu que, « après avoir fait de

Voir POLICE en A4

Le débat sur l'euthanasie
relancé en France

La mère « meurtrière » de son fils tétraplégique laissée en liberté

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

LA PRESSE À PARIS

LE DÉBAT sur l'euthanasie est relancé de façon spectaculaire en France avec la mort à Berck-sur-Mer, hier dans la matinée, d'un jeune homme de 22 ans, Vincent Humbert. Tétraplégique, muet et presque aveugle, il réclamait publiquement depuis un an qu'on mette fin à « cette vie de merde » qui était la sienne depuis un grave accident de voiture survenu trois ans plus tôt.

Sa mère, Marie, qui n'avait jamais caché ses intentions, lui a injecté mercredi de fortes doses de

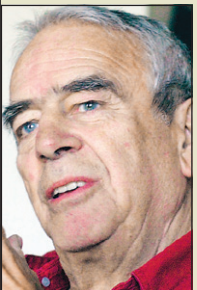
barbituriques, qui l'ont plongé dans le coma. Hier dans la matinée, les médecins traitants ont annoncé que, « vu les circonstances et la volonté réitérée du patient », ils avaient « limité les thérapies actives » qui le maintenaient en vie.

« J'ai annoncé la nouvelle à ma mère, a déclaré hier après-midi le frère aîné de Vincent. Nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre. C'est un grand bonheur pour nous : Vincent est libéré. » Marie Humbert, 48 ans, qui avait annoncé dimanche soir dernier à la télévision son intention d'« aider Vincent à se suicider », a été placée mercredi soir en garde à vue, puis libérée dès le lendemain matin après que le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer l'eut entendue. Il a décidé de la laisser en liberté sans pour l'instant l'inculper formellement de meurtre. Hospitalisée à sa demande dans un service psychothérapeutique après

s'être rendue une dernière fois au chevet de son fils, elle a donc appris hier en fin de matinée l'issue « heureuse » de ce drame. De son côté, le ministre de la Justice, Dominique Perben, a fait savoir qu'il avait demandé au procureur « d'appliquer la loi avec toute l'humanité possible ».

Le cas tragique de Vincent Humbert était de notoriété publique depuis novembre 2002, alors qu'il avait envoyé solennellement une lettre au président Jacques Chirac pour lui demander « le droit de mourir ». Ancien pompier volontaire, muet et presque aveugle mais parfaitement conscient, le jeune homme pouvait encore remuer son pouce droit, ce qui lui permettait d'écrire. M. Chirac lui avait personnellement répondu et Marie Humbert avait été reçue à l'Élysée.

Voir EUTHANASIE en A2

Mort du metteur
en scène
Jean-Pierre
Ronfard

Le grand homme de théâtre Jean-Pierre Ronfard est mort hier matin, à 74 ans, de complications postopératoires. D'origine française, l'auteur, metteur en scène, comédien, pédagogue et directeur artistique immigré au Canada en 1960 aura été un des artistes ayant le plus marqué et renouvelé le théâtre québécois. Il laisse dans le deuil ses trois enfants ainsi que sa deuxième famille, le Nouveau Théâtre Expérimental qu'il avait fondé en 1975 avec feu Robert Gravel.

Voir nos informations en A26

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Conversation entendue à Québec :
« – Crois-tu que c'est un ministre sans portefeuille ?
– Non, je pense que c'est un ministre sans culotte... »

AUJOURD'HUI
DANS LA PRESSE

Avis et encans		
Bridge-Échecs-Timbres	B10, B12, F12	
Carrières	I14	
Décès	G8, G9	
Feuilleton	H18	
Forum	A16, A17	
Horaires cinémas	C8, C9	
Horaires spectacles	D16	
Horaires télévision	D2	
Horoscope	H18	
Jardiner	J25	
La Grille des mordus	I12	
Le monde	B6-B12	
Loteries	A2, A7	
Mots croisés	H18	
Mot mystère	H18	
Ni bête, ni méchant	I14	
Petites annonces		
- immobilier	F1-F6	
- marchandises	F6	
- emplois	F6-F9	
- automobile	F10, F11	
- affaires	E2	
Restaurants	A27	
Vin	A28, A29	

MÉTÉO

Voir page G7

Passages nuageux
Maximum 24, minimum 151
3
4
6

La folie du dimanche

La frénésie est déclenchée après minuit, tous les dimanches.

Des centaines de sièges à 1 \$ et des milliers d'autres à des prix complètement fous. Détails sur jetsgo.net.

Visitez jetsgo.net

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'ouragan Jane

Pendant presque 30 ans, Jane Birkin n'a chanté que du Serge Gainsbourg, à la fois par fidélité, par reconnaissance et pour calmer sa jalousie. Mais le 2 mars prochain, après une tournée qui l'a conduite aux quatre coins du monde avec *Arabesque*, un spectacle hommage à son défunt amant, ami et Pygmalion, père de sa fille Charlotte, elle tirera un trait définitif. Ce sera à la fois la fin et le début de tout. Nathalie Petrowski l'a rencontrée cette semaine.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



► Découvrez les plaisirs d'automne dans notre dossier spécial : cyberpresse.ca/automne

► Suivez le match entre les Alouettes et les Tiger-Cats à 15h : cyberpresse.ca/football

► Toutes les réactions au décès de Jean-Pierre Ronfard : cyberpresse.ca/arts

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9



TÉLÉPHONE

RÉDACTION

redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT

(514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca (514) 285-6816

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : 8-7-7 À quatre chiffres : 0-2-8-4

SUPER 7

03-06-14-29-30-40-47 Compl. : 27 Extra : 038608



Photo La Presse

Des panneaux-réclame placés à des endroits stratégiques de la région de Montréal annoncent déjà l'arrivée de *La Presse* haute définition le 7 octobre.

À 10 jours du lancement de la nouvelle Presse

Dans 10 jours, soit le 7 octobre, vous aurez le plaisir de découvrir une nouvelle *Presse*, qui bénéficiera d'un procédé d'impression à la fine pointe de la technologie et, au chapitre des contenus, offrira une série de nouveautés qui vous seront présentées de façon détaillée le jour du lancement.

Cette réalisation est rendue possible grâce à un partenariat conclu en février 2002 avec Transcontinental, l'un des imprimeurs les plus reconnus en Amérique du Nord.

Comme vous serez à même de le constater le 7 octobre, nous avons entrepris une réforme en profondeur de *La Presse*, procédant notamment à une révision de nos contenus afin de les rendre encore plus

riches et approfondis. *La Presse* se présentera également sous un nouveau visage, résultat d'une refonte graphique destinée à faciliter la lecture.

La Presse est un quotidien de référence qui soulève les enjeux, privilégie l'analyse, suscite les débats et s'ouvre sur le monde en proposant un espace dynamique où s'exprime la diversité des opinions. Par l'ensemble des initiatives qui seront lancées, nous serons en mesure de vous offrir un quotidien encore plus complet, au devant des nouvelles tendances, mieux adapté aux styles de vie d'aujourd'hui et aux besoins de ses lecteurs.

L'équipe de *La Presse* vous remercie de l'accompagner dans cette étape importante de son évolution.

Le président et éditeur, **Guy Crevier**

SUITES DE LA UNE

EXODE

Suite de la page A1

au cours de la dernière année, soit le plus petit nombre depuis le milieu des années 60.

Dans les années 90, les pertes nettes en faveur des autres provinces ont atteint un sommet de 17 436 au cours de l'année statistique se terminant le 30 juin 1997. Le solde des départs moins les arrivées a constamment reculé depuis, pour atteindre 4350 en 2001-2002 et 1722 en 2002-2003.

L'emploi et la langue

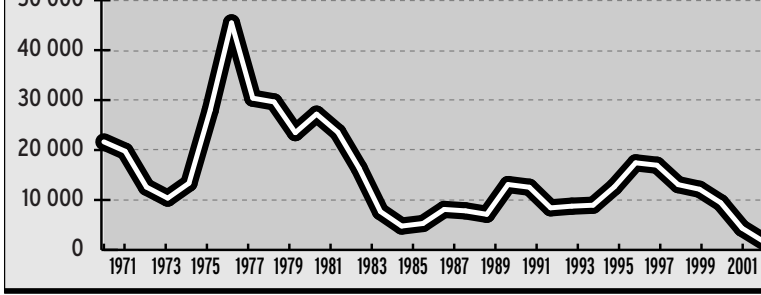
« C'est une bonne nouvelle. On a toujours compté sur la migration internationale pour compenser, mais c'est de moins en moins le cas », a dit le directeur du département de démographie de l'Université de Montréal, Robert Bourbeau, à qui nous avons communiqué les nouvelles données.

C'est dans les années suivant la prise du pouvoir du Parti québécois, en novembre 1976, que les Québécois ont été le plus nombreux à désertir la province. Durant les quatre années suivantes, le Québec a perdu entre 24 000 et 45 000 citoyens par année.

L'économiste Marcel Côté, du Groupe Secor, n'est pas nécessairement surpris par ces nouvelles données : « L'économie de Montréal a été forte ces dernières années et il y a eu moins de tensions linguistiques. » Selon M. Côté, les anglophones du Québec sont de plus en plus bilingues, un phénomène qui, ajouté à l'accalmie constitutionnelle, favorise leur sédentarité. Quant aux immigrants, plus mobiles, leur motivation à rester au Qué-

Les Québécois ne quittent plus le Québec

migration interprovinciale nette



Source : Statistique Canada

bec est principalement liée à l'emploi.

Or, le Québec a créé 118 200 emplois en 2002, soit 35 % du total canadien. Les années précédentes n'ont pas été aussi fortes par rapport à l'ensemble canadien, mais le taux de chômage a sans cesse reculé depuis 10 ans, passant de 13,3 % en 1993 à 8,6 % en 2002. Depuis le début de l'année 2003, cependant, la proportion de chômeurs a de nouveau franchi la barre des 9 %.

L'amélioration du solde provincial s'explique non seulement par le fait qu'un plus grand nombre de Canadiens s'établissent au Québec, mais aussi par le fait que moins de Québécois partent pour les autres provinces, explique Réjean Lachapelle, directeur, division de la démographie, à Statistique Canada. Au cours de l'année statistique se terminant le 30 juin 2003, 28 400 Canadiens des autres provinces sont venus s'établir au Québec, comparativement à 19 500 en 1998-1999. Pendant cette pé-

riode, ceux qui ont quitté le Québec sont passés de 37 500 par année à 30 100.

M. Lachapelle précise que les données de 2002-2003 sont provisoires et qu'elles pourraient changer légèrement lorsqu'elles seront définitives, dans quelques mois. Le solde provincial du Québec demeure néanmoins en nette amélioration depuis quelques années.

Précisons que ces données ne tiennent pas compte de la migration internationale. À cet égard, cependant, le Québec a toujours eu un solde positif, c'est-à-dire que le nombre d'immigrants qui entrent au Québec est plus important que le nombre de Québécois qui partent s'établir à l'étranger. En 2002-2003, le solde international était favorable au Québec par 35 000. Le sommet des 30 dernières années a été atteint en 1991-1992 (51 600).

Peut-on s'attendre à un solde provincial positif pour le Québec au cours des prochaines années ? L'arrivée au pouvoir des libéraux

et, par ricochet, le renvoi aux calendes grecques d'un éventuel référendum sur l'indépendance du Québec pourrait-il inverser une tendance vieille de 35 ans ?

« Il n'est pas déraisonnable de penser que le changement de garde au gouvernement pourrait jouer, avec le report du référendum. Mais ce n'est qu'un aspect, il faudra voir la situation économique », dit M. Bourbeau, de l'Université de Montréal. Le démographe fait remarquer que c'est sous l'ère péquiste que le solde s'est amélioré ces dernières années.

La barrière de la langue va cependant toujours demeurer, disent MM. Côté et Bourbeau, et être défavorable au solde migratoire interprovincial du Québec. Cependant, le bassin d'anglophones susceptibles de partir s'est tari avec les années.

200 000 anglophones de moins

En 1976, la communauté anglophone comptait un sommet de 797 000 membres au Québec. Le nombre de Québécois parlant anglais à la maison est passé à 694 000 en 1981 et à 626 000 en 1991. Au dernier recensement (en 2001), on ne comptait plus que 591 000 anglophones au Québec, soit 206 000 de moins qu'en 1976.

Selon Réjean Lachapelle, de Statistique Canada, le solde migratoire interprovincial a commencé à être particulièrement défavorable au Québec après l'Expo 1967. À la fin des années 50 et au début des années 60, le Québec recevait généralement plus de Canadiens des autres provinces qu'il n'y avait de Québécois qui partaient s'établir au Canada anglais.

EUTHANASIE

Suite de la page A1

Bien entendu, le président ne pouvait pas accéder à sa requête, l'euthanasie étant toujours considérée par la loi française comme un assassinat.

Après avoir envisagé un temps d'emmener son fils aux Pays-Bas, en Belgique ou en Suisse, les seuls pays d'Europe à ce jour à avoir légalisé (dans des conditions strictes) l'euthanasie ou le suicide assisté, Marie Humbert a donc, en accord avec son fils, décidé de passer à l'acte le 24 septembre, trois ans jour pour jour après l'accident de voiture, en lui injectant de fortes doses de barbituriques.

Bien que, pour l'instant, la France ait refusé de légiférer sur le sujet, il est clair, comme le disait hier Jacques Julliard, directeur du *Nouvel Observateur*, que « l'euthanasie est tolérée de fait dans le pays ». Depuis au moins une dizaine d'années, les tribunaux français font face à ces « suicides assistés » de malades incurables, privés de toute autonomie et qui ont manifesté clairement leur volonté de mettre fin à leurs jours. En février 1996, une mère de famille de Montpellier qui avait elle-même asphyxié sa fille de 23 ans, autiste, qui vivait un calvaire, avait été condamnée à cinq mois de prison avec sursis pour « assassinat sur personne vulnérable », mais n'a jamais été emprisonnée. Le débat est aujourd'hui relancé. Mais nombreux sont ceux qui souhaitent s'en tenir au flou juridique actuel, laissant à la famille et aux médecins soignants le soin d'« interrompre les traitements », ce qui est légal depuis le mois de mars 2002, quitte à laisser la justice « traiter avec humanité » certains cas extrêmes où un malade conscient, mais totalement paralysé, exprime le désir de mourir.

Petite fausse note déplaisante : avec l'aide de sa mère, Vincent Humbert avait écrit un livre de 188 pages, terminé récemment et mis en vente... le 24 septembre très exactement par son éditeur Michel Lafon, dont l'attachée de presse avait demandé aux médias de respecter un embargo jusqu'à cette date fatidique en précisant : « Le 24, ce sera fait. »

3 152 396A

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

Nos prix sont imbattables

Comparez, vous serez convaincu !

Centre Rockland : (514) 341-7810

La Cathédrale (centre-ville) : (514) 282-9525

Place Portobello, Brossard : (450) 671-2202

Les Galeries Laval : (450) 681-9090

Magasin d'entrepôt Carrefour Langelier : (514) 254-3636

LINEN CHEST

D É C O R D É P Ô T

« Le supercentre de la mode maison »

3 163 162

ACTUALITÉS

| GRÈVE DANS LES CPE |

Près de 4000 éducatrices manifestent

NATHAËLLE MORISSETTE

Près de 4000 éducatrices des centres de la petite enfance affiliés à la CSN ont manifesté hier devant les bureaux montréalais du premier ministre Jean Charest, avenue McGill College.

Armées de tambours, de sifflets, de pancartes et de ballons, les éducatrices, provenant de 300 CPE de tout le Québec, sont venues réclamer haut et fort l'équité salariale et exiger la mise en place d'une table de travail permettant de discuter de différents aspects de leur rémunération.

« Le gouvernement doit honorer ses engagements, a affirmé Véronique Lapière, présidente du Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal, affilié à la Confédération des syndicats nationaux. On aurait dû connaître la date de l'application de l'équité salariale le 15 juin dernier, et aujourd'hui on ne sait toujours rien. »

Gonflées à bloc, la plupart des éducatrices voulaient à tout prix faire entendre leur point de vue. « Ça fait 20 ans que les travailleuses en garderie se battent pour améliorer leur condition, déplore Renée Meloche, éducatrice au centre Les Bons Amis, à Lachute. Je trouve ça triste, nous sommes en 2003 et il n'y a rien de réglé. »

Marlène Noël, âgée de 23 ans, a quitté les bancs d'école en mai et travaille aujourd'hui au CPE Idée fixe, de Montréal. À son arrivée sur le marché du travail, elle était loin de se douter qu'elle participerait à une manifestation pour réclamer l'équité salariale. « Dans nos cours au cégep, on nous parlait un peu de la situation, mais les professeurs nous encourageaient en nous disant que ça allait s'arranger », dit-elle d'un ton désespéré.

Et quand on lui demande si elle regrette d'avoir étudié dans le domaine, c'est avec beaucoup d'hésitation qu'elle répond : « Je pense que non, mais de toute façon je ne suis pas obligée d'être éducatrice toute ma vie. Je suis jeune, je peux me réorienter. »

Isabelle Émard, qui travaille en CPE depuis à peine trois ans, croit pour sa part qu'il est nécessaire de participer au débat. « D'autres ont lutté avant moi ; aujourd'hui, c'est



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

La petite Meggie-Rose Pauz, 19 mois, s'est mêlée aux 4000 éducatrices qui manifestaient hier avenue McGill College.

à mon tour de me battre », affirme-t-elle.

L'appui des parents

Même si ce « congé forcé » a causé des maux de tête aux parents en privant 18 500 enfants de leur service de garde habituel, plusieurs appuient les revendications des éducatrices. « Je suis d'accord avec elles. Ce sont des anges, ces femmes-là, mentionne Noémi Gélinas, mère d'une petite fille de 3 ans et demi qui fréquente le CPE Lafontaine, à Montréal. Elles apprennent à ma fille, Viva, des mots, des chansons. C'est très important. »

Pour pallier la fermeture de la garderie, M^{me} Gélinas s'est organisée avec la mère d'Hanna, une autre fillette de la garderie : « Ce matin, je m'occupe des deux enfants, et cet après-midi, c'est elle. De toute façon, ce n'est pas une sur-

prise, on nous a avisés que la garderie serait fermée il y a deux semaines. »

Malgré tout, des parents se sont heurtés à des portes closes. Pour les dépanner, les cadres de certains CPE ont assuré le service de garde pendant toute la journée.

Les enfants n'étaient toutefois pas tous « en congé » hier puisque la quarantaine de centres affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) n'ont pas fait la grève. « Nous avons notre propre plan d'action, a affirmé Sylvie Tonnelier, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec-CSQ. Nous faisons présentement partie d'un comité sectoriel où siègent aussi la CSN, la FTQ et les CPE non syndiqués. Nous avons présenté à la Commission de l'équité salariale nos outils pour évaluer les emplois en CPE. »

Ces outils permettront ensuite de trouver des emplois traditionnellement masculins comparables à ceux des éducatrices pour établir l'équité salariale. « Avant de réagir, nous attendons la décision de la Commission, qui doit statuer sur les travaux réalisés par le comité, mentionne M^{me} Tonnelier. Mais si la Commission estime que nos outils ne sont pas adéquats, nous pourrions également avoir recours à la grève. »

Même son de cloche du côté de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), dont la présidente, Hélène Potvin, s'explique mal l'empressement de la CSN à vouloir faire la grève. « Les travaux avancent, nous avons ensemble convenu des délais et il n'y a pas de retard. »

Pour sa part, la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge,

ne comprend pas pourquoi les éducatrices affiliées à la CSN sont descendues dans la rue. « Je trouve ça injustifié et prématuré. On saute des étapes. Il faut laisser le temps à la Commission de l'équité salariale de trouver le fameux *comparatif* masculin, dit-elle. Le dossier progresse selon le calendrier approuvé par les syndicats. »

La ministre Théberge estime que ce sont les parents qui, au bout du compte, paient le prix de cette journée de grève. « Tout ça cause beaucoup de désagréments. »

Pourtant, la manifestation d'hier ne sera peut-être pas la dernière. Selon Roger Deslauriers, agent d'information à la CSN, si le dossier n'avance pas et que les réponses tardent à venir, une autre journée de débrayage pourrait avoir lieu au début du mois d'octobre. La centrale représente 6000 éducatrices.

| SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL |

D'autres intervenantes se syndiquent

NATHAËLLE MORISSETTE

LES ÉDUCATRICES des 10 services de garde en milieu familial qui relèvent du centre de la petite enfance Marie-Quat'poches, situé à Sainte-Thérèse, viennent d'obtenir leur accréditation syndicale.

La décision a été rendue le 22 septembre par la Commission des relations du travail. Représentées par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ces éducatrices ont obtenu le statut de salariées et seront donc assujetties au Code du travail. Il s'agit de la troisième accréditation de ce genre obtenue par la CSQ, et ce, malgré l'adoption imminente par le gouvernement Charest du projet de loi 8, qui prévoit donner aux éducatrices un statut de travailleuses autonomes et qui, selon la CSQ, viendrait annuler les accréditations déjà accordées.

« Tant que le projet de loi n'est pas adopté, on va continuer à entreprendre des démarches pour que les intervenantes des services de garde en milieu familial puissent adhérer à un syndicat », mentionne Sylvie Tonnelier, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec-CSQ.

Selon M^{me} Tonnelier, de plus en plus d'éducatrices en milieu familial veulent obtenir une accréditation syndicale pour avoir droit à des régimes de protection sociale comme l'assurance-emploi. « Elles ont des

conditions de travail tellement difficiles, souligne-t-elle. Elles font un salaire qui tourne autour de 4 \$ l'heure et elles travaillent environ 10 heures par jour. »

Du côté de l'Alliance des intervenantes en milieu familial de Laval, Laurentides, Lanaudière, qui représente près de 200 membres, on se réjouit de la nouvelle. « Cette accréditation vient confirmer le statut de salariées de ces femmes, explique Lyne Robichaud, présidente de l'Alliance. Le projet de loi 8 ne nous fait pas peur, affirme-t-elle. On espère que le gouvernement ne l'adoptera pas. »

Guy Hotte, directeur du CPE Marie-Quat'poches, responsable des services de garde en milieu familial nouvellement syndiqués, assure que le processus d'accréditation s'est fait dans l'harmonie. « Pour ces éducatrices, c'est une façon de faire reconnaître leur statut », mentionne-t-il.

La ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, considère pour sa part que ces intervenantes sont des travailleuses autonomes. Le projet de loi 8 a d'ailleurs pour objet de confirmer ce statut. « On n'enlève rien à personne, estime M^{me} Théberge. C'est le statut qu'elles ont depuis toujours, il n'y a rien de nouveau. Nous souhaitons même qu'il y ait une amélioration de leurs conditions de travail. »

Selon M^{me} Robichaud, 80 requêtes en accréditation ont été déposées au Québec, 57 par la CSQ et 23 par la CSN.

Les revendications en 10 questions

NATHAËLLE MORISSETTE

Q qui a participé à la manifestation ?

R Ce sont environ 4000 éducatrices des CPE affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). En tout, la CSN représente 6000 intervenantes provenant de 300 CPE au Québec.

Q Quelles sont leurs principales revendications ?

R Les éducatrices exigent une entente sur la date d'application de l'équité salariale. Cette date limite devait être déterminée avant le 15 juin 2003. Elles réclament aussi la mise en place d'une table de négociation portant sur les aspects tabulaires des conventions collectives des CPE.

Q Qu'est-ce qui a déclenché ce débrayage ?

R En juin, ces éducatrices trouvaient que le gouvernement tardait à régler le dossier de l'équité salariale. Elles ont donc adopté un plan d'action qui prévoyait quatre journées de grève cet automne.

Q Est-ce que tous les CPE du Québec étaient en grève hier ?

R Non. Les CPE affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) n'ont pas débrayé. Ces deux centrales veulent d'abord connaître les intentions de la Commission sur l'équité salariale avant de déclencher une grève.

Q Quel est le rôle de la Commission sur l'équité salariale ?

R Avant que l'équité salariale soit appliquée, la Commission doit trouver un

métier auquel on pourra comparer le travail des éducatrices. Pour cela, un comité sectoriel formé de la FTQ, de la CSN et de la CSQ a présenté à la Commission le métier d'éducatrice. La Commission doit maintenant prendre une décision sur les travaux réalisés.

Q Est-ce que d'autres grèves seront organisées ?

R La CSN envisage d'autres moyens de pression si le dossier ne progresse pas plus rapidement. Une grève pourrait avoir lieu au début du mois d'octobre. Les autres syndicats attendront de connaître la décision de la Commission.

Q Les parents en seront-ils informés ?

R Oui. En ce qui concerne la manifestation d'hier, les parents avaient été informés de la fermeture des CPE deux semaines à l'avance.

Q Est-ce que le débat touche les garderies privées ?

R Non, le dossier ne concerne que les 983 centres de la petite enfance du Québec.

Q Les CPE sont-ils tous syndiqués ?

R Les deux tiers des CPE ne sont pas syndiqués. Parmi ceux qui le sont, la CSN en représente 90 %.

Q Qu'est-ce qu'un CPE ?

R C'est une garderie à but non lucratif dirigée par un conseil d'administration formé au moins aux deux tiers de parents des enfants qui fréquentent le centre. Les CPE n'offrent que des places à 5 \$.

POLICE

Suite de la page A1

nouvelles vérifications », les informations recueillies par écoute électronique ou par les témoignages obtenus « ne permettent pas d'établir l'implication comme client ou à quelque autre titre d'aucun ministre ou homme politique dans l'un ou l'autre des réseaux de prostitution ayant fait l'objet de l'enquête Scorpion ».

L'enquêteur Roger Ferland, le sergent-détective responsable de l'enquête qui défraye la chronique depuis décembre dernier, a induit la Cour en erreur jeudi en soutenant que, dans une conversation téléphonique enregistrée à son insu, le 17 décembre dernier, la jeune Nadine Gingras, soupçonnée de proxénétisme, avait déclaré à sa soeur qu'elle comptait des ministres parmi ses clients. « Elle ajoute qu'il y a des personnalités, des ministres qui sont de ses clients », a soutenu le policier quand on lui a demandé de rapporter les propos de la fameuse conversation entre les soeurs Gingras.

Devant les journalistes, l'enquêteur a même soutenu que la police disposait des noms des politiciens visés, mais que l'enquête n'avait pas permis de corroborer les déclarations de la jeune fille.

Or, il appert que le policier avait témoigné à partir d'un résumé erroné de la conversation qui s'est réellement déroulée entre Nadine Gingras et sa soeur dans les heures suivant l'arrestation de son copain Nerva Lovinski, lui-même considéré comme une des têtes dirigeantes du Wolf Pack, le réseau de proxénètes qui vendait les services de mineures.

La police a fourni hier une transcription textuelle de la conversation, dans laquelle, visiblement stupéfiée par les reportages sur les arrestations qui venaient d'avoir lieu, Nadine Gingras fait un résumé bien impressionniste de ce qu'elle vient de voir au bulletin télévisé : « Un réseau de prostitution. Ça ne serait pas une tête dirigeante mais il serait impliqué, pis il y a des grosses personnalités, des, genre, des ministres pis tout ça, là, qui sont impliqués là-dedans, qui étaient des clients. Écoute les nouvelles, tu vas le voir. »

Dès le début de la journée hier, Marlène Gingras a publiquement contesté la version du policier. Selon elle, les déclarations de l'enquêteur sont loin des propos tenus par sa soeur au téléphone. « Ma soeur m'a dit : il y a sûrement des ministres là-dedans. C'est tout. *Il y a sûrement...* Il n'a jamais été question qu'il y avait des ministres là-dedans, c'était une supposition » a-t-elle insisté, soutenant que jamais Nadine n'avait été aussi catégorique que le policier Roger Ferland dans cette déclaration percutante.

En après-midi, hier, le tribunal a siégé de nouveau pour enregistrer la nouvelle version de la conversation et nettoyer le doute suscité par le témoignage du policier. Le juge Hubert Couture a pris connaissance de la transcription originale de la conversation téléphonique, mais n'a pas voulu qu'elle soit lue publiquement, expliquant ne pas souhaiter que son tribunal se transforme en conférence de presse.

Montréal du doigt toute la journée d'hier par les politiciens, la police municipale a dû procéder à ses aveux humiliants après d'intenses pressions et après avoir soutenu tout l'après-midi qu'elle n'aurait rien à déclarer. Elle s'est contentée de diffuser un communiqué en début de soirée, « après les bulletins de nouvelles », a-t-on déploré dans les officines du gouvernement Charrest.

Dans les cabinets politiques, on croyait voir dans cette bévée des traces de l'amertume des policiers devant la fin de l'enquête Scorpion. Des policiers soutenaient depuis plusieurs jours auprès des médias que l'enquête avait été interrompue prématurément.

Des sources fiables au gouvernement indiquent que la police municipale a été forcée de « mettre ses culottes » et d'expliquer elle-même sa bourde. Dès le début de la journée, hier, M^e Jacques Casgrain, le procureur-chef du district de Québec, a affirmé que la déclaration de l'enquêteur Roger Ferland devant le tribunal était non avenue.

Toute la journée hier d'anciens ministres péquistes, d'Agnès Maltais à Paul Bégin en passant par Jean-Pierre Charbonneau, Rosaire Bertrand et Normand Jutras, clamaient leur indignation.

Ancien ministre et actuellement critique de son parti en matière de sécurité publique, Jean-Pierre Charbonneau s'insurgeait, parlant de bavure et même d'incompétence de la Couronne et de la police de Québec. Il est inconcevable, selon lui, que la Couronne, sachant sur quoi reposait sa preuve, ait laissé prononcer en cour un témoignage qui allait beaucoup plus loin que les pièces recueillies. On peut, a-t-il insisté, s'interroger sur le fait que les policiers aient, sous le prétexte de voler au secours des jeunes filles, interrompu leur enquête après 38 jours d'écoute électronique alors qu'ils détenaient les autorisations



Photo Le Soleil ©

L'enquêteur principal du groupe Scorpion, Roger Ferland, a lancé une bombe avant-hier.

nécessaires pour poursuivre pendant 60 jours. En procédant ainsi, les policiers se sont peut-être privés de preuves qui leur auraient été utiles en cour, a-t-il soutenu.

Il ne croit pas que les policiers aient fermé leurs dossiers par

crainte d'embarrasser des politiciens. « Je sais que, pour eux, un politicien, c'est une grosse prise, un gros scalp », a dit l'ancien ministre, qui a longtemps côtoyé la police à titre de reporter judiciaire.

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Éclaboussé par le témoignage du sergent-détective Roger Ferland, l'enquêteur principal du groupe Scorpion, qui a prétendu sans les nommer que des ministres avaient été clients du réseau de prostitution juvénile mis au jour à Québec, le Parti québécois réclame la réouverture de l'enquête policière.

« Nous demandons que la lumière soit faite le plus rapidement possible. Nous demandons donc au procureur général et à la police de rouvrir l'enquête et d'aller au fond des choses. Nous ne pouvons plus vivre dans le monde de la rumeur. Ça fait un an que ça dure. Ce que nous demandons, c'est soit qu'on porte des accusations, soit qu'on lave des réputations », a déclaré aux journalistes, hier matin, la présidente de l'aile parlementaire du PQ, la députée Agnès Maltais.

Le policier faisait référence à l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre Nadine Gingras, une danseuse nue de 29 ans présentée comme la conjointe de Nerva Lovinski, lui-même considéré comme la tête dirigeante du Wolf Pack, et sa soeur jumelle, Marlène. Il a affirmé que Nadine avait dit qu'il y avait des ministres parmi les clients du réseau.

Le député péquiste de Drummond, Normand Jutras, qui était ministre de la Justice et procureur général au moment des faits, soit le 17 décembre 2002, soutient pour sa part que « jamais quelque allégation que ce soit concernant un député ou un ministre du gouvernement n'a été portée à (son) attention ».

« Jamais il n'y a eu de pressions sur moi pour que je bloque l'en-

quête », a également indiqué l'ex-ministre, déplorant que l'on assiste présentement à « une dérive du système ».

Son ex-directrice de cabinet, Anik Bélanger, assure que M. Jutras n'a jamais eu de renseignements touchant des politiciens dans ce dossier. « Tout ce qu'on a su, un jour, c'est qu'il y aurait des arrestations dans les heures suivantes. On ne savait ni le nombre ni les noms », a-t-elle soutenu.

M^{me} Maltais, qui a eu plusieurs conversations téléphoniques hier avec des députés de sa formation, dit que tous sont consternés : « Je sais comment ça se passe dans les maisons. On ouvre le journal, on lit un texte et on se dit : ça doit être lui, ça doit être un tel. La rumeur existe sur la ville depuis un an, mais c'est la première fois qu'on cible comme ça, ouvertement, à pleines pages dans les journaux, c'est la première fois qu'il y a une déclaration concernant des ministres ou des députés. Jamais on n'a soumis au procureur général (Normand Jutras) quelque chose venant de la police et disant qu'on voulait enquêter sur des députés ou des ministres », a-t-elle insisté après un entretien avec M. Jutras.

Parlant avec émotion, M^{me} Maltais a dit qu'elle avait été titulaire du dossier de la protection de la jeunesse dans le gouvernement péquiste. « C'est tellement inacceptable de toucher à des jeunes filles. Si un geste inacceptable a été fait par un collègue, que ce soit un ami, un ministre, n'importe qui, qu'on porte des accusations, qu'on fouille, qu'on aille au fond des choses. Sinon, qu'on lave les réputations. C'est ce qu'on demande. On n'a rien à cacher. »

—Avec la collaboration de Denis Lessard

Nous vous offrons la technologie. À vous maintenant de trouver votre sujet.



Carte mémoire de 128 Mo GRATUITE!* (valeur de 69\$)

Ils sont super, amusants et faciles à utiliser. Mieux encore, ils portent la marque Nikon. Les appareils numériques Coolpix, conçus par une société légendaire qui inspire les photographes depuis plus d'un demi-siècle.

COOLPIX 5400

- Appareil numérique de 5 MP
- Zoom optique 4x 28mm-112mm
- Macro jusqu'à 2cm
- Boîtier en magnésium
- 5 zones pour la mise au point automatique
- Saisie vidéo avec son
- Fonction grand angle intégré

1078\$

Nikon NUMÉRIQUE



DÉCOUVREZ LA DIFFÉRENCE DUMOULIN!

FINANCEMENT 0% disponible!

Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! dumoulin.com

Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) • MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • MONTRÉAL 8990, boul. de l'Acadie • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langlois & Galeries d'Anjou)
LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour d'Angers) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour
PLACE ROSEMIÈRE (Face à rue Le Boulthier) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Parier) • GATINEAU 195, Belleheure

1-877-DUMOULIN

*Offre d'une durée limitée à l'achat de la caméra Coolpix 5400. Détails en magasin. Ces promotions se terminent le 3 octobre 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Si ça c'est du béton...

Tout ça commence à faire un peu police de village. Police de banlieue de village, même. Pour être tout à fait précis, police de faux scouts à casquette de sous-sol de salle communautaire pas vernie de banlieue-dortoir de village !

C'est ça, votre « preuve en béton » sur les réseaux de prostitution juvénile à Québec ? C'est ça, votre enquêteur principal ? Qui s'en va salir, sous serment, en pleine cour, 30, 40, 50 personnes très identifiables, sur la base d'une conversation tronquée ? Un enquêteur qui, en plus, comme si ce n'était pas assez, s'en va prétendre qu'on ne l'a pas laissé finir son enquête ? À quoi on joue, ici ?

Ce qui s'est passé au palais de justice de Québec jeudi est grave à plusieurs titres. D'abord, des innocents ont été salis sur la base d'une fausse preuve. Ensuite, la crédibilité de toute l'enquête de la police de Québec sur les réseaux de prostitution juvénile vient d'être amochée. Elle ne le mérite sans doute pas. Ni les victimes dans cette affaire. Mais comptez sur les avocats de la défense pour utiliser tout ça ! Et voilà en prime la rumeur qui regonfle sa voile !

Moi, je veux bien qu'il y ait un scandale politique. Mais si vous savez quelque chose, monsieur l'enquêteur principal, messieurs les policiers de Québec, ce serait le temps de le dire. Je veux dire « savoir ». Pas « supposer ». Saisissez-vous la différence ?

Si des manoeuvres politiques ont bloqué une enquête, si on a empêché cette brave police d'accuser des « gros bonnets », ce qui serait un crime, une entrave à la justice et bien d'autres choses, que le syndicat de ces policiers fasse une conférence de presse franche et carrée. Mais arrêtons de niaiser !

Comme disent les Anglais, messieurs les policiers de Québec, va falloir un jour la

chier, cette merde, ou sortir des toilettes !

Revenons en arrière. Jeudi, palais de justice de Québec. Le sergent-détective Roger Ferland témoigne devant le juge Hubert Couture, de la Cour du Québec. Il s'agit d'une procédure extraordinaire. La poursuite veut obtenir une ordonnance de « garder la paix » contre deux personnes qui gravitent autour des proxénètes — Marlène Gingras et Vladimir Moïse —, contre qui il n'y a pas suffisamment de preuve pour porter des accusations criminelles.

S'il est possible de prouver qu'une personne peut être dangereuse, il est permis de lui imposer des conditions à respecter. C'est ce que recherche la Couronne, qui fait donc témoigner le policier Roger Ferland.

Qui est ce Ferland ? Un ex-policier de Sainte-Foy avant la fusion. Il a été membre de l'escouade antimotards dans la région de Québec. Il a été accusé par le comité de déontologie d'avoir joué les gros bras lors d'une descente dans un bar en 1997, mais il a été blanchi complètement en juin.

Ferland est surtout l'enquêteur principal dans le projet Scorpion, qui a permis de démanteler trois réseaux de prostitution juvénile actifs dans la région de Québec. Une méga-enquête. Du jamais vu à Québec. Des dizaines d'arrestations ont eu lieu. Des gens sont accusés d'avoir dirigé ces réseaux. D'autres d'avoir été des clients. Parmi ces accusés, quelques personnalités connues à Québec : l'animateur Robert Gillet, le relationniste et ami de politiciens François Houle, quelques hommes d'affaires.

Depuis le début de l'affaire, en décembre



dernier, il court à Québec mille rumeurs : untel et untel auraient été clients. Quelqu'un aurait-il « étouffé » l'enquête pour des motifs politiques ? La

direction de la police de Québec a dit que l'enquête était terminée à sa satisfaction. Mais le syndicat réclamait, il y a une semaine encore, qu'on reprenne l'enquête et que l'on rende l'escouade permanente. Tiens donc !

Dans cette atmosphère pas nette de soupçons et de rumeurs, donc, le policier arrive à la barre jeudi. Interrogé par l'avocat de la Couronne, Michel Greene, il dépose en preuve le résumé d'une conversation téléphonique entre Marlène Gingras et sa soeur, Nadine.

Nadine Gingras est la conjointe d'un des hommes arrêtés le 17 décembre 2002, Nerva Lovinski, que la police accuse de diriger un réseau. Nadine est elle-même accusée de travailler avec Lovinski comme proxénète. Ce 17 décembre, donc, Nadine et Marlène se parlent. La police écoute et enregistre.

La conversation, qui n'est qu'une des pièces déposées en cour pour démontrer que Marlène Gingras est impliquée dans le proxénétisme, n'a pas été entendue dans la salle d'audience. Mais Roger Ferland a lu jeudi un résumé de la conversation qui dit notamment ceci : « Elle (Nadine) ajoute qu'il y a des ministres qui sont ses clients. »

Évidemment, les journalistes écarquillent les yeux. À sa sortie de la salle d'audience, Ferland ajoute qu'il y a « quelques noms »

de ministres qui ont ressorti, par ailleurs, dans les milliers d'heures d'écoute électronique faite pendant cette enquête de longue haleine. Qui ? Quand sont-ils sortis ? Comment ? Dans quel contexte ?

Le policier ne le dit pas. Dernier détail, il ajoute : « Nous n'avons pas eu le temps d'enquêter et nous n'avions pas de témoins pour corroborer ces informations. »

La bombe est lancée : des ministres « clients », des « noms » qui circulent et, pour ajouter au scandale, une enquête interrompue ! Ça sent le *cover up* !

Voici ce qu'a dit en réalité Nadine Gingras le 17 décembre 2002 : « Un réseau de prostitution. Ça serait pas une tête dirigeante, mais il (Lovinski) serait impliqué pis y a des grosses personnalités, des, genre, des ministres, pis tout ça, là, qui sont impliqués là-dedans, qui étaient des clients. Écoute les nouvelles, tu vas le voir. »

Genre des ministres. Pis tout ça, là. Comment Ferland a-t-il pu déformer ces propos à ce point ? S'est-il fié à un mauvais résumé fait par quelqu'un d'autre ?

Hier, par son avocat Richard Dubé, Nadine Gingras m'a déclaré qu'elle n'avait « jamais prononcé les paroles que la police veut (lui) attribuer au sujet de ministres ou d'ex-ministres supposément impliqués dans un quelconque réseau de prostitution ».

Comment expliquer pareil ratage, par le responsable d'une enquête aussi explosive, et alors qu'il témoigne en public, sous serment ?

Un communiqué de la police de Québec, c'est un peu mince comme explication.

Les producteurs bovins demandent l'aide de Québec

RAYMOND GERVAIS

ACCULÉS AU MUR, les producteurs de bovins demandent à Québec d'agir avant qu'ils perdent leurs fermes.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec a fait le point jeudi avec la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, quant à l'aide financière que réclament les producteurs de bovins, durement touchés par la crise de la vache

folle. Depuis le 1^{er} septembre, ils ne reçoivent aucune aide.

Or, selon Michel Dessureault, président de la Fédération des producteurs, les éleveurs perdent 500 \$ chaque fois qu'ils vendent une bête. Comme chaque entreprise produit en moyenne 800 bovins annuellement, les pertes sont évaluées à quelque 400 000 \$ par producteur.

Jeudi, la ministre a reconnu la nécessité de mettre sur pied un programme d'aide. Elle a désigné

trois secteurs prioritaires : les bouvillons d'abattage, les bouvillons de semi-finition et les vaches de réforme.

La Fédération estime que plus de 30 millions seraient nécessaires pour couvrir les pertes que subiront les producteurs entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2003 dans ces seuls trois secteurs. Le programme devrait aussi couvrir les autres secteurs de la production bovine (« naisseurs », engraisseurs et reproducteurs).

Même en tenant compte de l'aide gouvernementale accordée aux producteurs pour la période du 20 mai au 31 août dernier, les producteurs québécois ont essuyé des pertes de 30 millions de dollars.

« Les producteurs n'en peuvent plus et si rien n'est rapidement fait, c'est la survie de toute l'industrie bovine québécoise qui est sérieusement menacée, une industrie présente dans toutes les régions du Québec », soutient la Fédération.



PIERRE FOLIA

Notre chroniqueur sera de retour de vacances mardi prochain.

LE VILLAGE
WINDIGO
Hautes-Laurentides

www.lewindigo.com
info@lewindigo.com

Vivez

la féerie des couleurs
en pleine nature sauvage !

Louez une résidence-vacances de grand luxe

- Sur les rives du Réservoir Baskatong
- Chalets de 2 et 3 c. à c.
- Tout équipés (foyer, etc.)
- Éventail d'activités sur place : randonnée en montagne, observation d'oiseaux, tour d'avion, etc.

Bénéficiez de nos tarifs hors-saison

Montréal : (514) 282-9942
Ferme-Neuve : (819) 440-5255

ADMISSION

« J'AIME MON PUBLIC »

« 16 ans. Mon premier amour...Il s'appelle Arthur. Arthur Rimbaud. Je l'ai connu au cours de français. Vous devriez voir les yeux de ma mère quand je lui récite des poèmes de mon Arthur. »

Anne-Sophie, 5^e secondaire

Anne-Sophie a choisi l'école publique

Information portes ouvertes :
www.csdm.qc.ca

GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

UN GRAND PAS POUR L'HOMME. UN PETIT PAS POUR LA CARTE DE CRÉDIT.

LA CORDÉE. LES MEILLEURES MARQUES AU MEILLEUR PRIX.

► 40\$ de rabais

49⁹⁹

Prix régulier : 89,99 \$

\$

Souliers Durango de Merrell ►

Semelle Merrell avec coussin EVA / Disponibles pour hommes et femmes / Exclusivité La Cordée

50 ANS DE PLEIN AIR !

LA CORDÉE

GÉNÉREUX DE NATURE

Promotion en vigueur jusqu'au 5 octobre 2003 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

Le Congrès juif réclame l'expulsion d'un ex-nazi

TRISTAN PÉLOQUIN

LE CONGRÈS juif canadien presse le gouvernement fédéral d'expulser un Montréalais d'origine biélorusse âgé de 84 ans, récemment reconnu coupable d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne en cachant son passé nazi.

Dans une décision rendue la semaine dernière, le juge François Lemieux, de la Cour fédérale, a reconnu une série d'allégations formulées en 1999 par Ottawa, selon lesquelles Walter Obodzinsky, qui habite dans l'arrondissement de Saint-Léonard, a collaboré de près avec les Allemands durant l'occupation de la Biélorussie entre 1941 et 1943.

Pendant ces années, affirme le jugement, M. Obodzinsky s'est volontairement joint à un corps policier polonais qui, sous les ordres de Heinrich Himmler, commandant suprême des SS allemands, a massacré plu-

sieurs centaines de Juifs polonais. M. Obodzinsky est par la suite devenu chef de peloton du Jagdzug, une escouade d'exécution nazie jugée responsable de la mort de plus de 4000 civils et de la déportation de 20 000 autres vers des camps de travaux forcés.

« Il n'y a aucune preuve devant moi qui me permet de conclure que (M. Obodzinsky) a personnellement tué des Juifs, des partisans ou d'autres membres de la population civile, souligne le magistrat dans son jugement d'une centaine de pages. Cependant, la preuve orale et documentaire démontre que le défendeur était complice dans la perpétration d'atrocités commises, faits indéniables, durant l'occupation allemande en Biélorussie. »

Toujours selon le jugement, l'accusé a par la suite volontairement dissimulé aux autorités canadiennes son passé nazi lorsqu'il s'est inscrit, en 1946, à un programme d'immigra-

tion mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture. « Cette dissimulation a eu comme résultat sa participation illégitime au programme spécial d'immigration au Canada (...). Je conclus donc que le défendeur a acquis sa citoyenneté canadienne par dissimulation intentionnelle de faits essentiels. »

En principe, sur la base de ce jugement, Ottawa peut maintenant retirer à l'accusé sa citoyenneté et entamer une procédure d'expulsion, mais c'est au ministre Denis Coerde que revient la décision finale.

L'avocate de M. Obodzinsky, M^e Johanne Doyon, a plaidé à maintes reprises devant la Cour que la mauvaise condition physique de son client — qui souffre de problèmes cardiaques depuis une vingtaine d'années — est une raison valable pour mettre fin au processus d'expulsion. La Cour a rejeté cet argument, mais il pourrait être invoqué si le cabinet décide d'expulser M. Obodzinsky et que la question est portée en appel.

Selon le vice-président du Congrès juif canadien, Jack Silverston, qui a fait parvenir une lettre au ministre jeudi, les problèmes de santé évoqués par la défense ne doivent « sous aucun prétexte » être pris en considération dans cette affaire. « Beaucoup de personnes qui ont commis des crimes de guerre se découvrent soudainement une maladie terrible lorsqu'elles sont poursuivies, affirme-t-il. Or, selon nous, l'expulsion de cet ancien nazi avéré est une question morale qui dépasse largement ses problèmes de santé », a-t-il affirmé.

Petit de taille et visiblement très affaibli, M. Obodzinsky, rencontré hier à son domicile de l'arrondissement de Saint-Léonard, a poliment refusé de répondre à nos questions.

Selon plusieurs voisins, il serait très discret et peu bavard. « Je l'ai rencontré une seule fois et je ne me serais pas doutée qu'il avait un passé aussi sombre, a commenté une voisine qui a demandé l'anonymat. C'est un homme qui sourit très peu. »

ON A DES MILLIERS D'IDÉES À VOUS PARTAGER!

ON CÉLÈBRE NOTRE 10^e ANNIVERSAIRE

RÉNO/DÉPÔT®

ACCENTUEZ VOTRE DÉCOR

AVEC CES LUMINAIRES,

TOUS À PRIX IMBATTABLES!

14 SUCCURSALES!

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- GATINEAU
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT

OUVERT :

- LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
- SAM. DE 8 H À 17 H
- DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrons au même prix que notre concurrent, moins

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 2 octobre 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.

VENTILATEUR DE PLAFOND «PRINCESS» 42"

4 pales réversibles fini blanc/pin délavé ou noir/accjou. 3 vitesses réversibles. S'installe à ras ou sur tige. Luminaire inclus.

78133-1448 (253452)

16⁸⁸

globe

LUSTRE À 8 LUMIÈRES

17-3/4" haut. x 26-1/2" larg. Fini étain avec verre bleu et bougie blanche ou fini laiton antique avec verre ambré et bougie beige. Requiert 8 ampoules CA10 60 W.

46603 (270193)

58⁴⁰

globe

LUSTRE À 6 LUMIÈRES

25" haut. x 28" diam. Fini pierre fossile. Requiert 6 ampoules A19 60 W. 43516 (255461)

43516 (255461)

\$98

globe

APPLIQUE

12" larg. x 6" haut. Fini acier poli et verre «Murano» ou «Scavo» blanc. Requiert 1 ampoule incandescente 60 W.

M33-SCHR (286083)

14⁹⁵

NADAR®

APPLIQUE

17-1/8" haut. x 4-7/8" larg. Acier brossé avec verre albatre. Requiert 1 ampoule de type A de 60 W.

DUO-M68BS (271328)

54⁸⁸

NADAR®

TORCHÈRE

65" haut. Verre givré avec motif floral. Fini laiton antique. Requiert 1 ampoule incandescente 60 W.

FLK600-AB (230425)

29⁹⁵

NADAR®

VERRE GIVRÉ!

ENSEMBLE DE 2!

AMPOULES EN SUS SAUF INDICATION CONTRAIRE.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION DEPUIS 10 ANS!

3171454A

RS203_RD3748_LAP

Hausse des détentions avant procès

FRANÇOIS BERGER

LES AUTORITÉS judiciaires du Canada accordent de moins en moins souvent de mise en liberté avant procès aux inculpés, qui attendent aussi de plus en plus longtemps avant de comparaître devant le tribunal, montre une étude publiée hier par le Centre canadien de la statistique juridique.

L'organisme, qui fait partie de Statistique Canada, a relevé en 2000-2001 près de 118 600 incarcérations avant procès chez les adultes (dont 26 000 au Québec), deux fois plus qu'en 1986-1987. On fait également état de plus de 15 000 jeunes de 12 à 17 ans placés en garde provisoire, une hausse de 25 % en 10 ans. Durant une journée « moyenne », plus de 7400 adultes attendent en prison le début ou le dénouement de leur procès. C'est aussi le cas de quelque 440 jeunes.

Il y a 15 ans, seulement 12 % des adultes accusés d'un crime au Canada étaient détenus avant procès, devenant ainsi ce qu'on appelle des prévenus. Aujourd'hui, la détention provisoire touche 23 % des inculpés, notamment à cause de la proportion accrue de crimes avec violence dont ils sont soupçonnés (43 % en 2000-2001, deux fois sur trois pour voies de fait simples). Les inculpés mis en liberté doivent souvent verser une caution et sont soumis à des conditions particulières.

La détention provisoire touche 31 adultes canadiens sur 100 000 et 45 jeunes.

Il s'écoule environ 87 jours en général (durée médiane) entre la première et la dernière comparution des prévenus, une durée de plus en plus longue (c'était 80 jours en 1996-1997). C'est ce temps d'attente passé en prison qui est habituellement crédité doublement (un mois en valant deux) lorsque les tribunaux prononcent les peines, notamment parce que les prisonniers en détention provisoire sont confinés à leur cellule et ne peuvent jouir de loisirs ou des programmes de travail ou de réhabilitation offerts aux condamnés.

Les prévenus sont normalement emprisonnés dans des établissements à sécurité maximale, car la poursuite a dû démontrer au tribunal qu'ils risquent de s'enfuir si on les met en liberté ou qu'ils constituent un risque pour la société.

La détention provisoire est confiée aux provinces, même si le Code criminel est de compétence fédérale. Le document publié hier souligne que les coûts du système ne font que monter.

La Cour suprême clarifie les droits des délinquants sexuels

Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a établi de nouvelles balises qui rendront plus difficile l'imposition de peines d'emprisonnement d'une durée indéterminée à des délinquants dangereux — contredisant ainsi les déclarations du gouvernement libéral affirmant que les réformes judiciaires mises en place il y a sept ans rendraient la tâche plus facile aux juges.

Dans une décision unanime, le tribunal a statué hier que les juges ne peuvent imposer des peines d'emprisonnement d'une durée indéterminée à moins d'évaluer la possibilité que les délinquants soient soignés et contrôlés dans la collectivité.

Ce jugement a eu pour effet d'accorder de nouvelles audiences à cinq hommes de la Colombie-Britannique, qui ont tous commis des crimes violents et des crimes sexuels, et qui ont été déclarés délinquants dangereux et condamnés à des peines d'emprisonnement d'une durée indéterminée.

Vic Toews, le porte-parole en matière de justice de l'Alliance canadienne, a accusé le gouvernement d'avoir bâclé son dernier remaniement de la loi sur les délinquants dangereux en 1996-1997.

« Il est évident qu'ils ont fait une erreur et ils doivent refaire leurs devoirs », a déclaré M. Toews, en demandant au ministre de la Justice Martin Cauchon de déposer une nouvelle loi.

Le bureau de M. Cauchon a indiqué que le ministre examinait cette possibilité. « C'est une section très importante du Code criminel, a affirmé son porte-parole Mike Murphy. Nous allons examiner l'article pour voir si des changements sont nécessaires afin de nous assurer que la population soit protégée convenablement. »

ENFIN VOTRE RÊVE RÉALISABLE À PRIX ABORDABLE

1- VRAI VERRE TREMPÉ

2- STRUCTURE ROBUSTE

3- CERTIFIÉ PAR INGÉNIEUR

4- STYLE ÉLÉGANT

5- CHOIX DE COULEURS

6- EN KIT OU INSTALLÉ

7- FINANCEMENT DISPONIBLE

CONSTATEZ NOS BAS PRIX

LONGUEUR	8 PIEDS PROF	10 PIEDS PROF	12 PIEDS PROF
12 PIEDS LONG	4,340\$	4,991\$	5,534\$
14 PIEDS LONG	4,774\$	5,425\$	6,076\$
15 PIEDS LONG	4,883\$	5,642\$	6,293\$
17 PIEDS LONG	5,317\$	6,076\$	6,836\$
18 PIEDS LONG	5,425\$	6,185\$	6,944\$

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

4940 Chemin Bois-Franc, St-Laurent, Qc H4S 1A7

514-335-2050

1-800-361-9232

WWW.ZYTCO.COM

CADEAU GRATUIT EN PRIME

Membre APCHQ License R.B.Q 1983-2179-28

3157945

Armoires À Super Prix

OUVERT 7 JOURS

Manufacturier d'armoires de cuisine depuis plus de 45 ans

(514) 522-5562 • 1 877 622-5562

5500, rue Chapleau, Montréal (coin Dandurand)

Grande salle de montre

Première qualité au meilleur prix

3174466-5

3171191A

L'École des Premières Lettres

INSTITUTION PRIVÉE MIXTE

Un programme d'enrichissement en français

PORTES OUVERTES

au PRÉSCOLAIRE et PRIMAIRE

Dimanche, le 26 octobre 2003, de 13h00 à 16h00

5155, rue De Gaspé, Montréal: (514) 272-2229

3171191A

ADMISSION

«J'AIME MON PUBLIC»

«J'ai toujours mis la barre haute dans mes études et les sports. À mon premier cours d'athlétisme, j'ai fait un méchant saut : vous devriez voir le super équipement de mon école secondaire ! »

Sandra, 1^{re} secondaire

Sandra a choisi l'école publique

Information portes ouvertes : www.csdm.qc.ca

GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

1320269

3170375A

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

Tirage du 2003-09-26

03 06 14 29 30 40 47

Complémentaire: (27)

Tirage du 2003-09-26

06 10 11 12 14 16 17 32 37 38

43 44 46 47 52 53 58 61 62 67

877 0284

Tirage du 2003-09-26

③ ④

877 0284

Tirage du 2003-09-26

NUMÉROS

038608 38608 8608 608 08 8

LOTS

100 000 \$ 1 000 \$ 250 \$ 50 \$ 10 \$ 2 \$

Tirage du 2003-09-26

NUMÉROS

152854 52854 2854 854 54 15285 1528 152

LOTS

50 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 25 \$ 5 \$ 1 000 \$ 100 \$ 10 \$

LE LUNDI ET LE MARDI À 19h SUR LE RÉSEAU TVA

VENTE SUR TOUS LES RABAIS EN SOLDE !

Oui, vous avez bien lu, tous nos rabais sont en solde durant notre grande vente. Des prix jamais vus, tellement bas qu'ils sont réduits. Bref, c'est vraiment pas cher.

RÉCEPTEUR CINÉMA MAISON NAD + LECTEUR DVD NAD

(modèle 1742)

995 \$

PRIX RÉGULIER: 1500 \$

EN SPÉCIAL

5690, rue Sherbrooke Est

Près du stade Olympique

(514) 254-6041

www.fillion.qc.ca

FILLION

ÉLECTRONIQUE

317221A

| JAPON |

L'île d'Hokkaido secouée par un séisme de 8 sur l'échelle de Richter

Une personne meurt et 480 autres sont blessées dans le tremblement de terre

SHINGO ITO
Agence France-Presse

HIROO – L'île septentrionale de Hokkaido a été frappée hier matin par deux violents séismes, dont un de 8 sur l'échelle de Richter, le plus puissant à toucher le Japon depuis près de 10 ans, le bilan étant d'un mort, deux disparus et au moins 480 blessés, selon les autorités et les médias.

Toutefois, compte tenu de la magnitude, ces secousses et leurs répliques ont causé relativement peu de dégâts.

Elles ont provoqué indirectement un décès, un homme de 61 ans renversé par une voiture alors qu'il nettoyait des débris de verre, et l'évacuation provisoire de 40 000 personnes.

Selon l'agence Kyodo, deux hommes sont portés disparus dans la ville de Toyokoro (Hokkaido). On craint qu'ils aient été emportés par les eaux près d'une rivière.

La plupart des victimes ont été blessées par des chutes de mobilier. Une personne a été subie des contusions lors du déraillement d'un train.

« J'ai été réveillé par de grosses secousses », a témoigné Kiyomitsu Kurosawa, 62 ans, un ouvrier de Makubetsu, à une centaine de kilomètres de l'épicentre. « C'était un vrai foutoir : le piano, la télé, les meubles, tout s'est renversé ou est tombé des murs. Je vis là depuis 25 ans, mais c'est le pire tremblement de terre que j'ai jamais connu. »

Le premier séisme, de 8 degrés, a eu lieu à 4h50. Son épicentre a été localisé à 80 km des côtes sud-est de Hokkaido, à 750 km au nord de Tokyo, et à 42 km au-dessous du niveau de la mer.

Il s'agit de la plus violente secousse à frapper le Japon depuis neuf ans (le 4 octobre 1994, un séisme de 8,1 avait fait 436 blessés à Hokkaido).

Le deuxième séisme a atteint 7 sur l'échelle de Richter au même endroit, à 6h08. Il a été suivi d'une vingtaine de répliques.

Le gouvernement a mis en place une cellule d'urgence et l'armée a dépêché des convois pour approvisionner quatre villes en eau potable.

Le séisme a aussi provoqué un incendie dans une raffinerie de pétrole du numéro deux nippon du



Photo AFP

Même si l'effondrement de cette route de l'île de Hokkaido est spectaculaire, le séisme d'hier, malgré sa force de 8 sur l'échelle de Richter, n'a pas eu de graves conséquences.

secteur, Idemitsu Kosan, à Tomakomai, sur la côte pacifique de Hokkaido. Le sinistre, qui s'était déclaré dans un réservoir de 30 millions de litres de brut, a été éteint après sept heures.

À Hiroo, petit village de pêcheurs de la côte orientale, le port a été balayé par des vagues de trois mètres, semant momentanément le chaos et la peur, selon un journaliste de l'AFP.

Le contrôle aérien de l'aéroport de Kushiro, le principal de l'île, a été paralysé après que les plafonds de la tour de contrôle et de la salle d'embarquement eurent été endommagés.

L'échelle de Richter	
MAGNITUDE	
0 - 1,9	Détecté seulement par un sismographe
2 - 2,9	Oscillations d'objets suspendus
3 - 3,9	Vibrations comparables au passage d'un camion
4 - 4,9	Bris de verre, chute de petits objets
5 - 5,9	Meubles déplacés ou renversés, fissures, chutes de plâtras
6 - 6,9	Dégâts importants aux constructions, destruction des moins solides
7 - 7,9	Édifices coupés de leurs fondations, craquements dans le sous-sol, ruptures de canalisations
8 - 8,9	Ponts détruits, peu de bâtiments encore debout
9 et +	Destruction quasi totale des bâtiments, secousses visibles à l'oeil nu

En mai, un séisme de magnitude 7 dans la préfecture de Miyagi, à 350 km au nord-est de Tokyo, avait fait une centaine de blessés et causé d'importants dommages.

Un expert a estimé que les dégâts avaient été limités parce que l'épicentre était en mer et que le séisme a été le plus fort dans des régions dépeuplées.

« Cette fois, l'intérieur des habitations a été chahuté, mais, heureusement, les murs sont restés debout et les maisons ne sont pas tombées. Pas comme à Kobé (en 1995) où le séisme était juste au-dessous », s'est réjoui Yoshimitsu Okada.

En janvier 1995, un séisme de 7,3 sur l'échelle de Richter avait secoué Kobé, tuant plus de 6000 personnes, la plupart asphyxiées sous les décombres.

Le Japon est au confluent de quatre plaques tectoniques, avec des milliers de secousses chaque année, et sa capitale, Tokyo, est susceptible d'être frappée par un très important séisme à n'importe quel moment.

Pourquoi si peu de dégâts?

Agence France-Presse

LE SÉISME qui a frappé hier matin Hokkaido, la grande île du nord de l'archipel japonais, bien qu'ayant atteint une magnitude élevée, témoigne qu'un tel événement peut être sans grave conséquence, alors qu'un autre, de magnitude beaucoup moins élevée, pourra être très meurtrier et causer d'importants dégâts.

La secousse principale avait son hypocentre dans le Pacifique, à une cinquantaine de kilomètres de la côte sud-est d'Hokkaido et à 42 km sous le niveau de la mer. Plusieurs fortes répliques ont suivi, dont l'une de magnitude 7.

Bien que de magnitude 8, ce séisme n'a fait, selon les premiers bilans, qu'un seul mort, quelques blessés légers et peu de dégâts. L'explication tient au fait qu'il y a deux façons de caractériser les séismes, qui s'expriment par la magnitude et l'intensité.

Celle à laquelle Charles Richter a donné son nom mesure les mouvements du sol provoqués par les ondes. Elle évalue l'énergie libérée par les séismes à leur point d'origine : leur hypocentre. Ce système, qui s'exprime en chiffres arabes, est continu et n'a pas de limite. La magnitude 9 est toutefois rare. S'il n'est pas exclu



qu'un jour un séisme atteigne la magnitude 10, voire 11, les spécialistes sont convaincus qu'il existe une limite physique à la violence des séismes, mais il l'ignorent encore.

L'autre façon de caractériser les tremblements de terre évalue leurs conséquences : dégâts causés aux installations humaines, modifications de la surface du sol (crevasses, glissements de terrain...). Cette mesure, exprimée en chiffres romains, traduit le caractère destructeur ou non du tremblement de terre. L'échelle la plus couramment utilisée est celle

construite par Mercalli et modifiée ultérieurement par Medvedev, Sponkener et Kamik : l'échelle MSK, graduée de I à XII.

Une échelle MSK améliorée, l'échelle macrosismique européenne (EMS), graduée de I à XII, est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000 dans l'Union européenne.

À partir de la magnitude 5 ou 5,5, un tremblement de terre peut être catastrophique s'il se produit dans une zone habitée et si son hypocentre est superficiel. Son intensité pourra alors être très élevée. Ce fut le cas, par exemple, à Agadir (Maroc), en 1960, où un séisme de magnitude 5,8 fit 15 000 morts.

En revanche, un tremblement de terre de magnitude élevée, s'il intervient loin d'une zone habitée ou à une grande profondeur, sera sans conséquence : plus son hypocentre est éloigné, plus l'énergie qui parvient en surface est faible.

Situé dans une région de forte sismicité, le Japon connaît en permanence des secousses de magnitude élevée, qui ne font quasiment ni victime ni dégât. Raison essentielle : les constructions doivent respecter des normes parasismiques rigoureuses.

Les plus forts séismes au Japon depuis 10 ans

Agence France-Presse

TOKYO —Voici un rappel des principaux séismes à forte magnitude au Japon depuis 10 ans :

>15 janvier 1993 : Un séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter, le plus fort enregistré au Japon depuis le début des années 80, frappe l'île de Hokkaido, faisant deux morts et 425 blessés.

>12 juillet 1993 : Nouveau séisme de magnitude 7,8 à Hokkaido, notamment dans la région d'Okushiri. Il fait 229 morts. La plupart des victimes sont tuées par des tsunamis (raz-de-marée), des glissements de terrain et des incendies.

>12 octobre 1993 : Une femme meurt d'une crise cardiaque à la suite d'un fort séisme (7,1) ressenti à Tokyo et dans le nord du Japon.

>22 juillet 1994 : Un séisme de 7,8 touche une vaste région de la partie orientale du Japon, y compris l'île de Hokkaido.

>4 octobre 1994 : Un séisme de 8,1 frappe Hokkaido, faisant 436 blessés. Il s'agit alors de la plus forte secousse dans cette zone depuis 26 ans.

>28 décembre 1994 : Deux personnes sont tuées et plus de 280 autres sont blessées dans un séisme

de 7,5 qui frappe Hachinohe, dans le nord-ouest de Honshu, la plus grande île de l'Archipel.

>17 janvier 1995 : Un séisme de 7,3 dévaste la ville de Kobe, tuant plus de 6000 personnes, la plupart asphyxiées sous les décombres. Environ 250 000 habitations sont détruites. Il s'agit du tremblement de terre le plus meurtrier ayant frappé le Japon depuis un demi-siècle.

>4 mai 1998 : Un séisme sous-marin de 7,7 au sud des îles Okinawa entraîne une alerte au tsunami.

>28 mars 2000 : Un séisme de 7,3 frappe l'île de Chichi, dans le Pacifique, à un millier de kilomètres au sud de Tokyo.

>6 oct 2000 : Un séisme de 7,3 fait 120 blessés légers dans la province de Tottori.

>18 déc 2001 : Plusieurs îles de l'archipel des Ryukyu sont touchées par un séisme de 7,3 qui ne fait ni victime ni dégâts majeurs.

>17 nov 2002 : Un séisme de 6,9 secoue le nord du Japon.

>26 mai 2003 : Un séisme de 7 dans la préfecture de Miyagi, à 350 km au nord-est de Tokyo, est ressenti jusqu'au centre de Tokyo.

Relevez le Défi!

Et obtenez jusqu'à

500\$ de rabais!

Venez performer sur nos appareils Fitness et chaque minute d'essai vous donnera droit à un rabais de **100 \$** applicable sur le modèle que vous essayerez. Selon l'appareil* choisi, vous pourriez économiser de **100 à 500 \$**.



EN PLUS, SUR LES APPAREILS FITNESS SÉLECTIONNÉS, OBTENEZ UN PLAN DE FINANCEMENT* DE 36 PAIEMENTS ÉGAUX OU VOUS PAYEZ DANS 12 MOIS OU NOUS PAYONS L'ÉQUIVALENT DES 2 TAXES.

Spa Détente

À L'ACHAT D'UN SPA**, OBTENEZ UN KIT V.I.P.

GRATUIT

D'UNE VALEUR DE 600 \$

ET NE PAYEZ RIEN⁽¹⁾ AVANT 12 MOIS !

SAUNA

OFFREZ-VOUS LA DÉTENTE D'UN SAUNA !

À L'ACHAT, OBTENEZ UN RABAIS DE

200\$

ET 2 CONFORTABLES SORTIES-DE-BAIN

CLUB PISCINE

SUPER Fitness

FINANCEMENT
accord D
Desjardins

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À
www.clubpiscine.ca

Le président du Pakistan tente de rassurer les députés

« Ça peut paraître ironique pour un homme en uniforme, mais je suis un démocrate »

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le président du Pakistan, Pervez Musharraf, a voulu rassurer hier les membres du comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes sur l’avenir de son pays, puissance nucléaire et acteur majeur sur l’échiquier politique international. Il a promis qu’il allait progressivement en faire un pays véritablement démocratique.

Quatre ans après le coup d’État qui l’a mené au pouvoir, le président pakistanais, qui terminait hier une visite de deux jours au Canada, a longuement expliqué aux députés du comité que, malgré ses galons militaires, il avait toujours cultivé l’amour de la démocratie. « Ça peut paraître ironique pour un homme en uniforme, a-t-il dit, mais je suis un démocrate. Et je suis venu ici vous parler de démocratie durable. »

« La démocratie n’a jamais existé au Pakistan, a affirmé le président Musharraf. Si vous regardez notre histoire, entre 1947 et 1988, nous avons subi trois lois martiales. La démocratie a sans cesse déraillé. De 1988 à 1999, pendant ces 11 années de gouvernement démocratique, nous avons eu quatre changements de premier ministre, trois changements de président. Aucun de ces gouvernements n’a terminé son mandat, et l’État a presque été déclaré en faillite. Il n’y a jamais eu de démocratie venant de la base au Pakistan. Le peuple n’a jamais participé à la démocratie au Pakistan, sinon pour voter. »



Photo PC

Le premier ministre Jean Chrétien est accompagné du président du Pakistan, Pervez Musharraf, qui s’est adressé hier aux membres du comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes.

Musharraf a ensuite énuméré en détail les réformes passées ou en cours visant à instaurer au Pakistan une démocratie où les dirigeants devront véritablement rendre des comptes. Il a du coup condamné le pillage incessant des richesses du pays perpétré par les gouvernements précédents. Celui qui est également à la tête de l’armée a en

effet mis au point un système de gouvernements locaux où les « gens de la base », comme il dit, prennent en charge leurs propres affaires. Il a de plus incité les femmes à participer à la vie politique, de sorte qu’aujourd’hui plus de 30 % des élus locaux sont des femmes. « Nous avons donné aussi une place aux pauvres dans les gouver-

nements locaux », a-t-il ajouté, précisant que quatre sièges sur 19 sont réservés aux paysans et aux travailleurs. Le gouvernement pakistanais a également réservé un certain nombre de sièges aux minorités.

Pervez Musharraf a ajouté qu’il travaillait également à mettre au point un système où tant le président que le premier ministre et le

chef d’état-major seront tenus de rendre des comptes. Il a cependant prié ses hôtes de faire preuve d’une certaine patience. Le Pakistan étant aux prises actuellement avec des groupes extrémistes et une grande instabilité régionale, il ne doit pas précipiter les choses : « Il vous faut voir notre démocratie à partir d’un regard pakistanais, non pas canadien, a-t-il dit. Il n’y a pas de formule toute faite pour la démocratie. Nous devons avancer vers la démocratie en tenant compte de notre environnement politique local. »

Par ailleurs, le chef de l’État pakistanais s’est fait rassurant quant aux inquiétudes de certains parlementaires au regard de l’engagement réel du Pakistan dans la lutte contre le terrorisme international. Le député allianciste Deepak Obhrai a notamment voulu savoir si les rapports faisant état de la participation des Services de renseignement intérieurs pakistanais à la guérilla menée contre les forces occidentales par les talibans afghans à partir du territoire pakistanais étaient fondés. M. Obhrai a rappelé que des militaires canadiens allaient éventuellement se déplacer dans cette zone et qu’il craignait pour leur sécurité. Pervez Musharraf, après avoir détaillé les actions de son armée sur le terrain, a assuré que son pays était « complètement à bord » du train de la lutte antiterroriste et que cela était dans l’intérêt même du Pakistan, un pays, a-t-il insisté, également aux prises avec des extrémistes religieux.

M. Musharraf a enfin rejeté certaines allégations qui veulent que le Pakistan ait conclu avec la Corée du Nord ou l’Iran des accords de défense qui auraient mené à la prolifération des armes nucléaires. « C’est une allégation absolument mal placée. J’assure ce comité que le Pakistan ne favorise pas la prolifération des armes nucléaires. »

ADMISSION

« J’AIME MON PUBLIC »

« J’ai manqué l’école durant 4 jours. Madame Fortin, ma directrice, était rassurée d’apprendre que c’était juste une grosse grippe. Mes profs m’ont donné un bon coup de pouce pour la récupération. »
Martin, 2^e secondaire

Martin a choisi l’école publique

Information portes ouvertes : www.csdm.qc.ca

GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIAN

ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC. H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

Bébé dépôt
PLUS

On trouve de tout, même des bas prix !

Très grande sélection de poussettes disponibles

1104, rue St-Zotique, Montréal
www.bebedepotplus.com
514.270-8845

Reg. Régo BÉBÉCAR

OFFREZ-VOUS
UNE PRIME BEAUTÉ

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE

Jusqu’au 5 octobre 2003. À l’achat de 35 \$ ou plus de produits Elizabeth Arden, obtenez cette prime de neuf articles :

AILES
LES AILES DE LA MODE

CERAMIDE PLUMP PERFECT
SOIN HYDRATANT FPS 15
DE ELIZABETH ARDEN

Grâce à l’argireline, un ingrédient unique reconnu pour son pouvoir remodelateur, les signes de vieillissement, de stress et de fatigue semblent disparaître.

Pot 50 ml – 75 \$

En plus, avec tout achat de 75 \$ ou plus de produits Elizabeth Arden, obtenez également la lotion Ceramide Lift Lotion Affermissante pour le corps, 200 ml (valeur de 46 \$)*.

First Defense Crème Protection Avancée FPS 15, 7 ml • Capsules Ceramide Extrême Time Complex, 7 capsules • Duo Ombre à paupières Plumsmoke Pewter, 2,3 g • Rouge à lèvres Exceptionnel Métallique, 4 g • Rouge à lèvres Exceptionnel Starlight, 4 g • Crayon doux pour les yeux Kohlberry, 1,4 g • Eau de Parfum en vaporisateur ardenbeauty, 10 ml • Petit porte monnaie • Sac à maquillage

*Offre en vigueur jusqu’au 5 octobre 2003 ou jusqu’à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Une prime par personne. Offert aux magasins Les Ailes de la Mode centre-ville de Montréal, du Mail Champlain et de Place Ste-Foy.

Elizabeth Arden

Rectificatif

Veuillez prendre note des corrections suivantes à la page 6 du cahier spécial du Salon habitat d’automne inséré dans le journal d’aujourd’hui :

- Chrysler aurait dû être mentionné en tant que DaimlerChrysler Canada uniquement;
- Les véhicules officiels exposés au Salon habitat d’automne auraient dû se lire comme suit :
Chrysler PT Cruiser,
Jeep^{MD} Liberty,
Dodge Ram 1500 (Quad Cab^{MC})
et Dodge Caravan;
- La Dodge Caravan aurait dû être mentionnée comme étant le véhicule le plus vendu au Canada.

Nous nous excusons auprès de DaimlerChrysler Canada pour ces erreurs.

DaimlerChrysler Canada Inc.

| AFFAIRE WILLIAM SAMPSON |

Le Bloc critique vertement l’attitude de l’Alliance

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les députés de l’Alliance canadienne partis en guerre contre le gouvernement fédéral dans l’affaire William Sampson ont été qualifiés de « charognards » par le député bloquiste de Verchères-Les-Patriotes, Stéphane Bergeron qui, à l’instar de certains de ses collègues libéraux, se dit scandalisé par l’attitude hypocrite de l’opposition officielle dans cette affaire.

En entrevue avec *La Presse*, Stéphane Bergeron a dénoncé la politique des « gros sabots » préconisée par l’Alliance canadienne et par son porte-parole au comité des affaires étrangères des Communes, Stockwell Day. Ce dernier a présenté une motion demandant l’expulsion du Canada de l’ambassadeur saoudien Mohammed Al-Husseini pour protester contre les traitements subis par William Sampson lorsqu’il était prisonnier dans les geôles saoudiennes.

« La position de l’Alliance n’est pas seulement étonnante, a déclaré M. Bergeron à *La Presse*, elle est odieuse. Je vous dirai carrément que j’ai l’impression d’avoir affaire à des charognards qui se repaissent du malheur d’autrui pour marquer des points politiques, alors qu’ils auraient dû dès le départ aider la famille. »

Le député de Verchères affirme que les alliancistes se sont bien gardés, lorsque c’était

le temps, de venir en aide à la famille Sampson « parce qu’ils ne voulaient pas avoir l’air, conformément à leurs positions habituelles sur la loi et l’ordre, d’aider quelqu’un qui aurait pu être coupable des crimes dont on l’accusait ».

« Maintenant que Bill n’est peut-être pas aussi coupable que les Saoudiens l’ont prétendu, poursuit M. Bergeron, maintenant que Bill a été torturé, qu’il a fait l’objet d’un traitement inique en Arabie Saoudite, que l’opinion publique est résolument rangée derrière lui, qu’il a été libéré, soudainement, ils viennent de découvrir les vertus de défendre Sampson, mais simplement pour blâmer le gouvernement avec des coups sous la ceinture. »

Au cours d’une entrevue téléphonique, la députée allianciste de South Surrey-White Rock-Langley (Colombie-Britannique), Val Meredith, a confirmé à *La Presse* que la famille Sampson, qui habite dans sa circonscription, lui avait demandé de l’aide. M^{me} Meredith affirme avoir discuté au téléphone avec James Sampson, le père de Bill, mais explique qu’elle ne voulait pas à l’époque adopter une attitude trop insistante dans le dossier afin de ne pas mettre la vie de Bill Sampson en péril. M^{me} Meredith n’a pas voulu dire si elle avait rencontré James Sampson en personne. « Ce n’est pas la question, a-t-elle répondu ; je lui ai parlé. Il

a peut-être été contrarié par le fait que, personnellement, je ne pouvais rien faire. Je ne suis pas une personne versée en affaires étrangères. »

Le président du comité des affaires étrangères, le député libéral Bernard Patry, a aussi confirmé que l’Alliance canadienne avait refusé de venir en aide à Bill Sampson.

« (La députée Val Meredith) a parlé quelques minutes à M. Sampson père pour lui dire qu’elle était débordée, a encore affirmé Stéphane Bergeron, qui tient l’information de James Sampson lui-même. Selon ce dernier, elle lui aurait répondu que son parti était pas mal *dans le jus* avec la question des pensions des députés et qu’elle n’avait pas le temps de s’occuper de son fils. Elle lui aurait accordé quelque chose comme deux minutes au téléphone. »

Le député bloquiste affirme qu’il trouve « odieux » que l’Alliance tance le gouvernement fédéral et exige qu’il fasse son travail dans cette affaire alors que la formation de Stephen Harper a tourné le dos à la famille Sampson dans ses moments les plus difficiles. « Ce n’est certainement pas l’Alliance canadienne, dit-il, qui est la mieux placée pour demander au gouvernement s’il a bien fait son travail, même si c’est une question qui se pose. Tout ce qu’ils visent, c’est de se faire du *capital politique*. »

Stéphane Bergeron, qui a rendu visite à

William Sampson en Arabie Saoudite alors que ce dernier était enchaîné sur un lit d’hôpital, estime, comme la grande majorité des membres du comité qui ne sont pas de l’Alliance canadienne, que ce n’est pas avec des mesures superficielles comme celles que propose Stockwell Day que le Canada fera avancer ce dossier. « On aura beau renvoyer chez lui l’ambassadeur d’Arabie Saoudite, dit-il, celui-ci ne fait que son travail, qui est de défendre son gouvernement. Cela ne fera pas progresser les choses. Une fois qu’on aura renvoyé l’ambassadeur, l’Arabie Saoudite va nous en envoyer un autre qui va faire exactement la même chose. On ne règle rien de cette façon. C’est stérile. Il vaut mieux aller de l’avant en utilisant les tribunes auxquelles le Canada participe sur la scène internationale pour amener l’Arabie Saoudite à des niveaux de respect des droits de la personne qui correspondent aux normes internationales. »

Puisque l’Arabie Saoudite veut absolument se joindre à l’Organisation du commerce international et à l’Union parlementaire internationale, il faut que le Canada agisse à ce niveau : « Qu’on leur dise, explique-t-il, que tant qu’ils n’auront pas atteint les normes internationales en matière de respect des droits de la personne, nous n’appuierons pas leur candidature à l’OMC ou à l’UPI. Faites vos classes, messieurs ! Après ça, on verra... »

Les prix
dégringolent.



Solde de fin d’été.

était

maintenant

avec
contrat

129,99 \$

99,99 \$

24,99 \$*



Audiovox 8150

était

maintenant

avec
contrat

249,99 \$

199,99 \$†

49,99 \$**



Samsung A540

était

maintenant

avec
contrat

399,99 \$

349,99 \$

199,99 \$**



Samsung A520

De plus, obtenez jusqu’à 4 mois d’appels locaux illimités à la signature d’un contrat.††

le futur est simple^{MD}



BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ
ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d’Anjou
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- Centre-ville 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- Communications Mobilenet 5165, ch. Queen-Mary
- La Zone SCP 6321, route Transcanadienne, bureau 1470

- Dollard-des-Ormeaux
- La Zone SCP 3349B, boul. des Sources

- Saint-Laurent
- D2 Technologie inc. 2119, boul. Marcel-Laurin
 - PC Page Communications inc. 3832, boul. Côte-Vertu

- Westmount
- La Zone SCP 1308, av. Greene

LAVAL ET RIVE-NORD

- Blainville
- Digital Radiocommunication inc. 9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

- Laval
- Carrefour Laval
 - Centre Laval
 - Contact Com. D.L. Communications 1521, autoroute 440 Ouest
 - Digital Radiocommunication inc. 1811, boul. Curé-Labelle
 - Proxi Télécom inc. 1662, boul. Saint-Martin Ouest
 - SRAD Communications inc. 2995, boul. Dagenais, local D

- Repentigny
- Galerias Rive-Nord
 - Technicomm 346, rue Notre-Dame, bureau C

- Rosemère
- Place Rosemère
 - Contact Com. D.L. Communications 259, boul. Labelle, bureau 102

- Saint-Jérôme
- Carrefour du Nord
- Terrebonne
- Galerias de Terrebonne
 - SRAD Communications inc. 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

- Saint-Hyacinthe
- Cellulaire + Galerias Saint-Hyacinthe 3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Promenades Saint-Bruno

- Belœil
- Cellulaire + 559, boul. Laurier

- Boucherville
- Communications Métropolitaine 550, boul. de Mortagne

- Candiac
- D2 Technologie inc. 89, ch. Saint-François-Xavier

- Greenfield Park
- Proxi Télécom inc. 3814, boul. Taschereau

- Sainte-Julie
- Alto Communication 1950, ch. du Fer-à-Cheval

CASODI

DÉMENAGE SON USINE TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Montréal : 5330 Royalmount (514) 739-4185

Laval : 1824 Le Corbusier (450) 973-6661

www.casodi.com

CASODI

DÉMENAGE SON USINE TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Montréal : 5330, av. Royalmount (514) 739-4185

Laval : 1824, boul. Le Corbusier (450) 973-6661

www.casodi.com

Manley refuse de laisser les municipalités profiter de la taxe sur l'essence

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le ministre des Finances, John Manley, maintient son opposition à ce que le gouvernement fédéral verse directement aux municipalités une portion des revenus provenant de la taxe d'accise sur l'essence, comme le propose Paul Martin.

M. Manley, qui avait vertement critiqué M. Martin lors des débats organisés au printemps dans le cadre de la course à la direction du Parti libéral, estime qu'il existe peu d'avantages à instaurer une telle pratique puisque cela imposerait en quelque sorte une camisole de force à Ottawa dans la distribution de ses revenus.

Le grand argentier affirme aussi que la majorité des ministères des Finances dans les pays industrialisés refusent de se lier les mains de la sorte : « Les ministères des Finances, qu'ils soient à Ottawa, dans les provinces ou dans les autres pays, n'aiment jamais avoir une taxe spéciale parce qu'ils veulent protéger leur capacité

de déterminer les priorités selon les besoins et non pas selon les sources de revenus », a déclaré le ministre Manley jeudi, à l'issue d'une réunion du Cabinet.

« Nous avons défendu l'idée qu'il faut avoir la prise de décision au niveau du gouvernement qui prélève les taxes. Je crois que cela dépend de la manière dont c'est fait. Je crois qu'il est important pour le gouvernement fédéral d'avoir toujours la capacité de déterminer la façon dont les fonds qui sont recueillis sont distribués », a ajouté le ministre. Cette opposition de M. Manley pourrait sonner la fin de sa carrière comme ministre des Finances dans un gouvernement dirigé par Paul Martin.

Ce dernier a réitéré jeudi son intention de verser directement aux municipalités une partie de la taxe fédérale sur l'essence afin de les aider à financer des projets d'infrastructures. Dans son discours à Vancouver devant l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique, M. Martin a promis de mettre en oeuvre cette mesure lorsqu'il prendra les commandes du gouvernement. Il estime qu'elle permettra aux municipalités d'obtenir une source de financement « stable ». Il a soutenu que les municipalités obtiendraient

aussi une somme « raisonnable », sans plus de précision.

Le Bloc québécois a aussi dénoncé cette proposition de M. Martin, estimant que le gouvernement fédéral viendra ainsi jouer dans les plates-bandes des provinces.

La Fédération canadienne des municipalités a pour sa part accueilli avec enthousiasme les propos de Paul Martin. Le président de la Fédération et maire de Gatineau, Yves Ducharme, croit que le futur premier ministre a enfin compris que l'économie canadienne est la somme de ses économies locales et que celles-ci doivent donc être appuyées.

La Fédération demande depuis fort longtemps à Ottawa de lui remettre la moitié de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, soit 5 cents le litre, ce qui représenterait 2,5 milliards de dollars annuellement. M. Ducharme souligne que les municipalités pourraient ainsi absorber le déficit annuel des infrastructures, qui s'élève à 2 milliards. Le demi-milliard restant pourrait être consacré à la réduction du déficit accumulé des infrastructures qui, lui, atteint 60 milliards.

Avec la collaboration de la Presse Canadienne

RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES

Paul Martin aux aguets

Presse Canadienne

OTTAWA — Avec en jeu plusieurs milliards de dollars ainsi que les relations entre le fédéral et les provinces, le très probable prochain premier ministre canadien, Paul Martin, sera particulièrement à l'écoute alors que les ministres des Finances du pays se réuniront afin de mettre au point une nouvelle entente sur le partage des revenus nationaux.

Les ministres des Finances des provinces seront aux aguets lorsqu'ils rencontreront leur homologue fédéral, le 10 octobre, afin de définir une nouvelle formule de partage des revenus.

Les discussions seront suivies de très près par M. Martin, qui deviendrait premier ministre juste avant que n'entre en vigueur l'entente négociée avec Ottawa en vue de distribuer aux provinces quelque 10 milliards par année.

« Je suis certain qu'il (Paul Martin) sera très intéressé (...) C'est maintenant lui le vrai premier ministre », et son gouvernement devra vivre avec l'entente, a affirmé Pierre Paquette, critique du Bloc québécois en matière de finances.

En vertu du programme des paiements de péréquation, le fédéral redistribue des fonds parmi les provinces les moins bien pourvues afin que les Canadiens de partout au pays puissent profiter des mêmes services publics.

Il y en a qui disent
que les utilitaires sport
sont pour les gros égos.
Pas à ce prix-là. ➔

ESCAPE XLS 2004
21 895\$*

- Moteur Zetec de 2 L • Traction avant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension à 4 roues indépendantes

Obtenez 0,9% de financement
à l'achat jusqu'à 36 mois†



EXPLORER XLT 4x4 2004 38 995\$*

- Moteur V6 • Suspension à 4 roues indépendantes • Rétroviseurs chauffants à réglage électrique
- Glaces électriques • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande
- Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Antidémarrage SecuriLock® • Programmeur de vitesse • Marchepieds • Aménagement 7 places offert en option



EXPLORER Sport Trac 4x4 2004 35 995\$*

- Moteur V6 • Pare-chocs arrière avec capacité de remorquage • Glaces et lunette arrière à commande électrique
- Siège conducteur à réglage électrique • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium
- Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecuriLock® • Programmeur de vitesse • Marchepieds

Obtenez 1,9 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois†

Informez-vous de nos mensualités de location avantageuses.

3171125A



Bien pensé

3171768



Photos à titre indicatif seulement. *Transport (Escape : 895 \$; Explorer : 895 \$; Explorer Sport Trac : 895 \$) et taxes applicables en sus. †L'offre de financement s'applique à l'achat sur approbation de Crédit Ford. Ces offres s'adressent à des particuliers et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

Ernie Eves promet de réduire les impôts

ANDREA BAILLIE
Presse Canadienne

TORONTO — Le premier ministre conservateur de l'Ontario, Ernie Eves, en difficulté dans les sondages d'opinion à l'approche des élections provinciales de jeudi, a fait la promesse de réduire les impôts, hier, lors d'un discours prononcé à l'occasion d'un déjeuner d'affaires à Toronto.

Alors que M. Eves jouait la carte des impôts, le leader du Parti libéral, Dalton McGuinty — en tête selon les sondages — tentait de faire oublier la controverse suscitée par son propre programme fiscal, pré-

férant plutôt parler de l'imposition d'une limite aux effectifs des classes de même qu'au rétablissement de normes pour les maisons de repos.

Le premier ministre s'est adressé à 700 gens d'affaires, dans le cadre d'une rencontre de membres de l'Empire Club et du Canadian Club, les mêmes qui ont accordé une ovation à M. McGuinty, la semaine dernière.

« J'ai cru comprendre que M. McGuinty était ici, a lancé M. Eves. Dalton a fait pas mal de progrès lorsqu'il s'agit de faire une déclaration, mais qu'en est-il lorsqu'il s'agit de livrer l'essentiel ? Ne vous

y trompez pas. Les impôts seront plus élevés sous un gouvernement libéral dirigé par Dalton McGuinty. »

M. Eves a également obtenu une ovation, mais plusieurs des personnes présentes sont demeurées assises.

Le premier ministre a prévenu que si un nouveau gouvernement libéral était élu, la semaine prochaine, la province emprunterait une nouvelle voie.

« Franchement, la perspective de déficits, de hausses des impôts, de soins de santé et d'une éducation sous-financés me fait dresser les cheveux sur la tête », a déclaré le premier ministre.



Photo PC ©

En retard dans les sondages, Ernie Eves a promis hier qu'avec lui, les Ontariens payeraient moins d'impôts.

«Des téléphones qui marchent en bazouelle!»

dring!



Mobilité

UN RÉSEAU CELLULAIRE SUR LEQUEL ON PEUT COMPTER.

- La plus grande couverture au Québec
- Des appareils testés pour leur qualité
- Une réception claire



Et bien simple.^{MC}

Deux cas de virus du Nil occidental confirmés

À LA LUMIÈRE d'analyses du Centre scientifique canadien de Winnipeg, la direction de la santé publique de la Montérégie a confirmé hier deux cas humains d'infection du virus du Nil occidental. Il s'agit d'un homme de 76 ans et d'une femme de 40 ans, tous deux

de la Montérégie. Les deux patients ont déjà obtenu leur congé de l'hôpital. Les résultats des analyses de 12 autres cas probables, dont deux qui ont été repérés à Montréal, devraient être confirmés au cours des prochains jours par le même laboratoire.

Jeune homme accusé de meurtre

AARON FRANK, 20 ans, a été formellement accusé d'agression sexuelle et de meurtre prémédité hier, au palais de justice de Montréal. Sa victime, Maude Bélair, 18 ans, travaillait comme serveuse dans un café de la rue Sherbrooke. Portée disparue du domicile familial le 4 avril 2002, son corps a été retrouvé quatre jours plus tard, en bordure de la voie ferrée du CP.

Elle avait été violée et assassinée. C'est un échantillon d'ADN qui, 15 mois plus tard, a permis de remonter jusqu'au présumé meurtrier. Frank se trouvait en prison depuis le 6 décembre 2002, en attente de procès pour une affaire d'agression sexuelle armée. Par la suite, on devait le relier à trois autres agressions sexuelles avec violence, toutes survenues en 2002.

La Presse lui a fait trouver... et perdre l'âme soeur

CHRISTIANE DESJARDINS

UN HOMME de Mont-Tremblant vient d'intenter une poursuite de 125 000 \$ contre *La Presse* parce que celle-ci, après lui avoir permis de trouver l'âme soeur grâce à sa rubrique Trait d'union, la lui aurait fait perdre de la même façon.

Dans la poursuite déposée cette semaine au palais de justice de Montréal, l'individu, qui se décrit comme un homme d'affaires sans attache matrimoniale, raconte qu'il a publié une annonce dans la rubrique Trait d'union en février dernier. Dès la première parution, il dit avoir reçu un nombre considérable d'appels dans la boîte vocale qui lui était allouée, si bien que, dans les jours suivants, il a communiqué avec le service pour la faire désactiver. Parmi ses premiers messages, il s'est intéressé à une femme qui semblait correspondre à ses attentes. De fait, après les premières rencontres d'usage, ils ont tous deux entrepris une relation intime et exclusive.

Toutefois, le ciel devait brusquement s'assombrir le 12 juillet dernier, quand la femme lui a téléphoné pour lui crier son « indignation et sa douleur ». L'annonce de monsieur paraissait dans le journal du jour !

L'homme a vainement tenté d'apaiser son interlocutrice en lui jurant avoir mis fin à la parution de son message dès février. Voulant s'en assurer elle-même, la femme aurait téléphoné à *La Presse*, où on lui aurait indiqué que tout message désactivé à la demande du client cessait de paraître, que sa boîte vocale était désactivée et son message, détruit. Convaincue que son amoureux avait réactivé son annonce, la femme, « meurtrie et désabusée », a mis fin à sa relation avec monsieur, « après l'avoir traité de tous les qualificatifs appropriés dans les circonstances », précise-t-on dans la requête.

Monsieur n'était pas au bout de ses peines puisque, selon ses dires, son annonce a continué de paraître jusqu'au 11 août, si bien qu'il a reçu 57 nouveaux messages. L'homme accuse *La Presse* d'utiliser sans droit les messages les plus populaires pour encaisser les revenus provenant des tarifs que paient ceux qui y répondent. Il soutient que *La Presse* aurait pu désamorcer l'affaire en confirmant à la dame qu'il avait réellement retiré son annonce.

Il réclame 100 000 \$ pour atteinte à sa réputation ainsi que pour la perte de l'affection d'une femme qu'il estimait grandement et des avantages que lui aurait procurés cette relation prometteuse, en plus de 25 000 \$ en dommages punitifs. L'histoire ne dit pas, toutefois, si monsieur a demandé à madame pourquoi elle-même consultait toujours la rubrique Trait d'union, le 12 juillet dernier, alors qu'ils avaient entrepris une relation si prometteuse...



VOUS **ADOREZ,**
LA **TÉLÉ ?**

| **TANT MIEUX.**

Allez, offrez-vous
TOUTE, TOUTE, TOUTE LA TÉLÉ

**DEUX MOIS DE
TOUT, TOUT, TOUT
POUR RIEN !**

- deux mois de **CHOIX DIAMANT**, notre forfait de programmation de langue française le plus complet
- **deux mois** de superstations américaines
- **deux mois** de Teletatino
- **4 films** de la télé à la carte

AVEC LE **SIMPLE SATELLITE^{MC}** DE **STAR CHOICE**, VOUS PAYEZ UN SEUL BAS PRIX ET VOUS AVEZ **TOUT, TOUT, TOUT**

- installation professionnelle **GRATUITE** une valeur de **150 \$**
- entretien à vie **GRATUIT** de l'antenne
- antenne et installation **GRATUITES** si vous déménagez**.

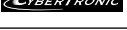
* Le client doit payer un coût initial de 149 \$ pour un système Star Choice Navigo 305. L'offre de 2 mois pour abonnés francophones ou bilingues vous donne droit à un crédit de programmation pour : 2 mois du forfait Choix Diamant ou Choix Diamant bilingue, 2 mois des superstations américaines WPIX, WGN, KTLA et WSBK, 2 mois de Teletatino et des films de la télé à la carte gratuits (4 films pour l'offre francophone et 5 films pour l'offre bilingue). Crédit non transférable. Des frais de désactivation et d'autres conditions s'appliquent. Cette offre s'adresse aux nouveaux clients résidentiels seulement. Les tarifs de programmation et les offres sont sujets à modifications sans préavis. Les prix et les crédits de programmation n'incluent pas les taxes applicables. Aucune substitution de canaux. Offre valide pour les films de la télé à la carte réguliers seulement. Prix sujet à modification.

** D'autres conditions s'appliquent. Consultez votre détaillant pour plus de renseignements.



starchoice.com **1 888 STAR-430**

Visitez votre détaillant STAR CHOICE autorisé.







Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

Téléphone payant :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et novembre, de 10 h à 16 h.

Épargne Placements
Québec

| LONGUEUIL |

Les études controversées arriveront trop tard pour le plan d'immobilisation

SÉBASTIEN RODRIGUE

LE CONTRAT accordé au consortium SM-Dessau-Soprin pour le diagnostic des chaussées ainsi que des réseaux d'eau potable et d'égouts de Longueuil continue de faire des vagues. Les études ne seront pas prêtes à temps pour l'élaboration du programme triennal d'immobilisation de 2004.

Le calendrier prévu dans le contrat entre le consortium et la Ville prévoyait la remise d'un premier rapport d'étape à l'automne 2002, ce qui n'a pas été fait. La semaine dernière, le maire Jacques Olivier a plutôt déposé les rapports d'avancement des travaux au conseil municipal.

Ces rapports révèlent que le « délai de livraison », prévu pour décembre, ne sera pas respecté. Le directeur des communications de la Ville de Longueuil, François Laramée, indique que le ministère des Affaires municipales a mis plus de temps que prévu à valider le contrat et que des problèmes techniques ont compliqué la tâche.

Au lieu d'utiliser le rapport définitif pour planifier les prochains travaux d'infrastructure,

la Ville de Longueuil devra donc se contenter d'un rapport d'étape. « On ne sait pas ce que va contenir le rapport d'étape, mais il va permettre d'orienter les investissements dans le programme triennal d'immobilisation de 2004, 2005 et 2006 », soutient M. Laramée.

Le chef de l'opposition, Marc Lachance, craint que ce nouveau retard occasionne des surprises et complique la planification budgétaire : « On risque d'avoir, après coup, des modifications importantes si on découvre un sous-sol en mauvais état. Que va-t-on faire ? » M. Lachance croit qu'on aurait dû faire appel aux fonctionnaires municipaux avant de s'en remettre à une firme privée.

Jusqu'à maintenant, la Ville de Longueuil a versé un peu plus de 900 000 \$ au consortium pour ces travaux. Ce contrat, d'une valeur de 4,7 millions, avait soulevé la controverse en avril 2002 parce que le maire n'avait pas lancé d'appel d'offres et que certains actionnaires des entreprises formant le consortium avaient participé au financement de la campagne électorale du maire Olivier.



Prochaine station : Longueuil-Université-de-Sherbrooke

Après l'Université de Montréal, l'UQAM et les universités McGill et Concordia, l'Université Sherbrooke a maintenant une station à son nom. C'est à l'appellation de la station Longueuil qu'a été greffée officiellement hier celle de l'université implantée en Montérégie depuis près de 40 ans. Le vice-président du comité exécutif de la Ville, Claude Gladu, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchar, et le président du conseil d'administration de la STM, Claude Dauphin, ont commémoré l'événement.



Leur prix ne peut pas tomber plus bas.

Offre valide jusqu'au 30 septembre.
Appelez dès maintenant : 1 888 481-FIDO.

Aucun contrat à signer

Appareils à partir de

25 \$

Valable avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne. Votre service doit rester activé pendant 90 jours consécutifs. Un crédit sera porté à votre deuxième facture. Certaines restrictions s'appliquent. Le choix d'appareils peut varier d'un magasin à l'autre. Les appareils peuvent être neufs ou remis à neuf. Offre d'une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Détails en magasin.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou



Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Problème d'image



KATIA GAGNON

kgagnon@lapresse.ca

Plusieurs parents ont été touchés, hier, par la décision de la CSN de tenir une journée de grève dans les garderies. Le motif, l'équité salariale, est noble. Mais on y sent un sous-texte politique : la CSN se positionne en vue des grandes négociations du secteur public. Ces tactiques sont contre-productives, non seulement pour les CPE, mais également pour les syndicats qui n'ont pas réussi, malgré leurs efforts, à faire une percée majeure dans le réseau des garderies.

Considérons d'abord les raisons officielles de cette grève. Le processus d'équité salariale est long. C'est vrai. Dans le cas des CPE, le travail est d'autant plus ardu qu'il n'y n'existe pas, à l'intérieur des garderies, de poste à prédominance masculine avec lequel on pourrait comparer les postes d'éducatrices. Près de 2000 entreprises sont dans cette situation et l'exemple des CPE pourrait, en quelque sorte, faire office de jurisprudence à l'échelle du Québec. Il est donc normal que la chose prenne du temps. Cependant, à la table de négociation, le gouvernement est resté coi sur certains enjeux cruciaux, notamment la date à partir de laquelle la future entente d'équité s'appliquera. Ces silences sont inquiétants, mais ils ne justifient pas un débrayage. Avec cette grève, la CSN cherche bien plus à faire l'égalage de ses forces face au gouvernement.

La démonstration de vendredi

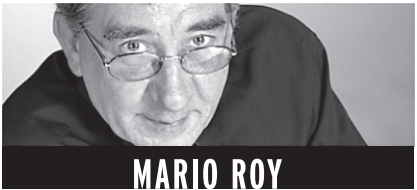
La CSN se positionne en vue des grandes négociations du secteur public.

n'a toutefois rien de bien effrayant pour Québec. Rappelons-nous, lors de la mise sur pied du réseau des garderies, la menace évoquée par plusieurs : la syndicalisation massive des éducatrices créera un monstre. Six ans plus tard, que s'est-il passé ? À peine le tiers des CPE ont décidé de se syndiquer. Chez les responsables de services de garde en milieu familial, c'est pire : à peine dix pour cent de ces femmes désirent renoncer au statut de travailleuse autonome. Pourquoi ? Parce que les syndicats se sont frappés aux caractéristiques propres des garderies.

Les « patrons » de ces « entreprises » sont en effet assez spéciaux : ils réclamaient eux-mêmes de meilleures conditions de travail pour leurs employés, défrayés à même la subvention qu'ils reçoivent de Québec. Bien sûr, les syndicats revendiquaient la même chose. Mais le résultat net, c'est que les éducatrices n'ont pas eu besoin d'être syndiquées pour améliorer leurs conditions de travail. Elles ont eu plus d'argent — pas assez, mais tout de même — un régime de retraite, et bientôt, des assurances collectives et l'équité salariale. Il n'y a pas si longtemps, elles n'étaient même pas assurées d'un job et quémandaient vainement des augmentations de salaire.

Les syndicats se sont également frottés à des « entreprises » tricotées serrées, où la patronne est souvent très proche de ses employées et où les parents-usagers forment le conseil d'administration. Dans plusieurs garderies, on craint, en se syndiquant, d'ajouter un formalisme inutile à ces relations. Après de ces clientèles, les syndicats ont un problème d'image. Et ce n'est pas avec des journées de grève qu'ils le régleront.

Les pleurs de Margot



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

C'est le genre de querelle de zinc un peu futile dont la Rive gauche a le secret, sans lequel elle ne serait pas ce qu'elle est : le lieu le plus irrésistiblement verbeux de ce côté-ci de la Voie lactée. Tout de même, est-on scié en apprenant que les pompeux *Cahiers du cinéma* ont accusé *Les Invasions barbares* de verser dans la « logorrhée nauséuse ». Aussi, est-on atterré en constatant qu'on a titré quelque part dans la presse gauloise : « Les invasions... bavardes » !

Par Toutatis, ces gens-là ont-ils déjà vu un film... français ?

C'est certainement le reproche le plus spécieux qu'on puisse faire au film de Denys Arcand, primé à Cannes, projeté depuis mercredi sur 450 écrans en France, dont 47 à Paris.

Mais on en a trouvé d'autres.

Le *Monde* a parlé à la fois de « théâtre de boulevard » et de l'af-fichage complaisant d'un « désespoir mesquin ». Le *Nouvel Observateur* a décrit une « machine à exciter les lacrymales ». Les *Inrockuptibles*, jamais en retard d'une mode, ont estimé que le « sentimentalisme poisseux » des *Invasions barbares* « témoigne une fois de plus de la victoire du politiquement correct et des bons sentiments sur le cinéma ». Notons au passage qu'il faut une solide mauvaise foi pour ne pas voir dans le film d'Arcand, au contraire, un réjouissant côté iconoclaste.

Et ultime goutte de fiel jetée sur cette soupe au vinaigre : le film est un « ragoût idéologique » très inférieur à *Terminator 3* ou à *Brice tout-puissant*, jugent encore, avec modération et perspicacité, les *Cahiers du cinéma* — on ne se lassera jamais des encycloques de ce périodique qui, justement, a célébré ses 50 ans !

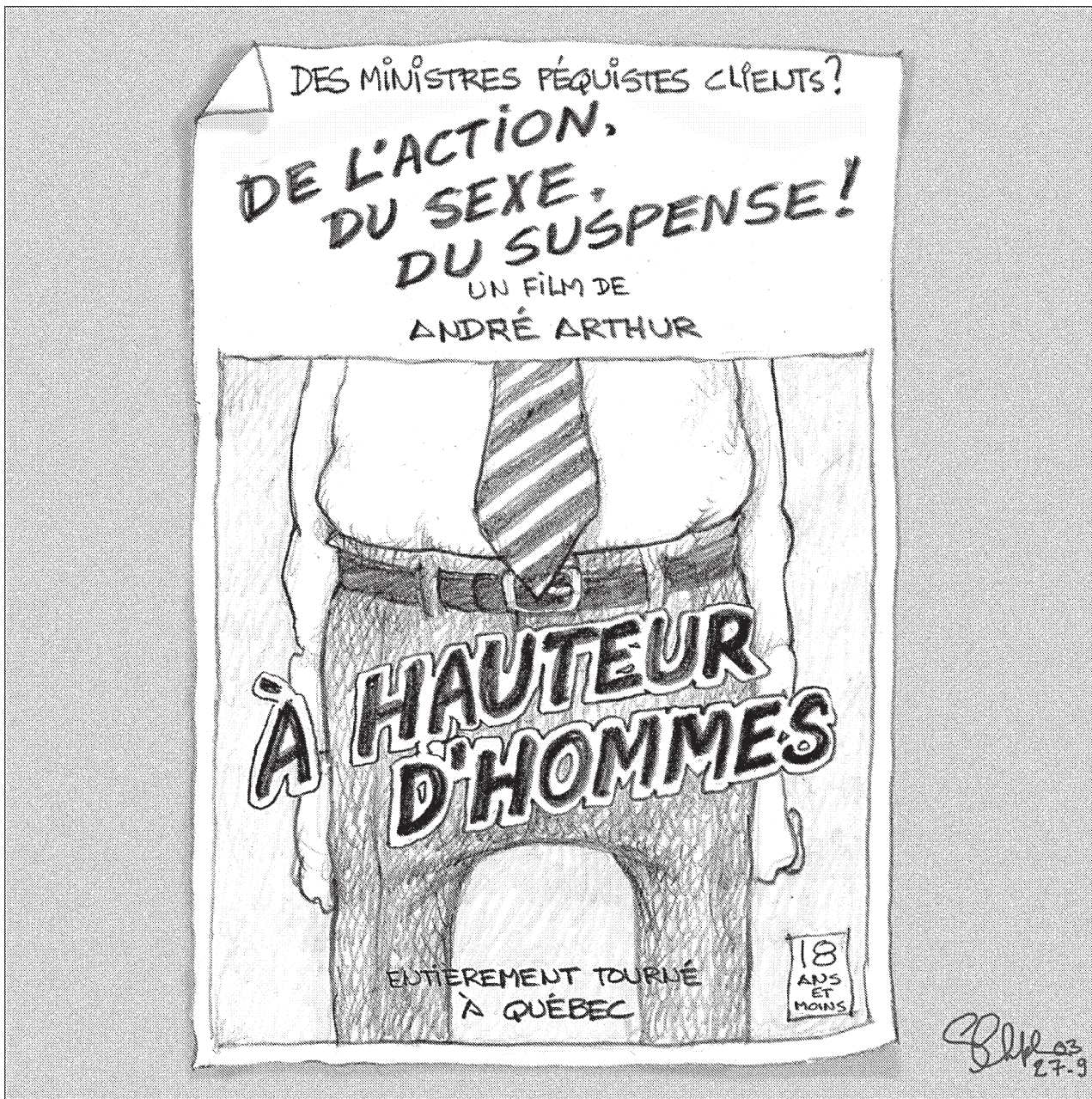
Certes, il y a eu davantage encore de critiques positives des *Invasions barbares* dans la presse française, qui en a d'ores et déjà fait l'événement cinématographique de l'automne. Et, ce film, comme tout autre, n'ayant pas que des qualités, on peut certainement en noter honnêtement les faiblesses. Un classicisme un peu raide, par exemple, comme on l'a relevé. Ou quelques scènes frôlant de trop près la caricature — dont certaines sont d'ailleurs disparues au montage destiné à la France, délesté d'une douzaine de minutes.

Mais on voit bien qu'il y a autre chose dans l'acharnement d'une certaine coterie de critiques français.

Ainsi, le dénominateur commun de ces réquisitoires tourne-t-il autour de la palette — grande et vive — d'émotions que fait naître le film, comme si le cinéma ne devait être que froide raison. De fait, c'est à Paris que, depuis la Nouvelle Vague, on trouve la plus grande concentration au mètre carré de théoriciens du cinéma. Et, ces théoriciens ont si bien et si froidement théorisé, pendant quelques décennies, qu'ils ont bien failli tuer leur cinéma national — ajouterait, avec un soupçon de mauvaise foi, un critique un peu méchant... ce que nous ne sommes évidemment pas.

Il y a une expression en France sur l'art qui « fait pleurer Margot ». Or, c'est une expression terriblement méprisante.

Et pour l'art. Et pour Margot.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Taxe sur la naissance ?

LORS DE LA naissance d'un enfant, nous avons l'obligation de remplir une déclaration de naissance et de la faire parvenir au Directeur de l'état civil du Québec à l'intérieur d'un délai de trente jours, sous peine de se voir imposer des frais administratifs de 50 \$ à 100 \$.

Le Directeur de l'état civil nous fait par la suite parvenir une lettre de confirmation de naissance. Malheureusement, cette lettre n'est pas valide comme pièce justificative pour obtenir un numéro d'assurance sociale, un passeport ou pour inscrire son enfant à l'école. Il faut obtenir un certificat de naissance, lequel nous est délivré moyennant la coquette somme de 15 \$. N'est-ce pas là l'exemple parfait d'une taxe sur la naissance ? Pourquoi n'envoie-t-on pas un premier certificat de naissance aux parents dès le début ? Il me semble que cette situation démontre clairement un cas d'usage abusif que fait le gouvernement à propos du concept « utilisateur-payeur » alors que les citoyens n'ont pas le choix.

Au nom de tous les nouveaux parents, je demande que cesse cette pratique embêtante et injustifiée.

HUGUES FORGET

Pour que les rumeurs cessent

JE VEUX intervenir dans le débat sur la prostitution juvénile à Québec. Je crois que l'on doit aller au fond des choses afin que la VÉRITÉ se fasse une fois pour toutes... et que les rumeurs cessent de ruiner la vie des personnes et de leurs familles. Si

c'est vrai nous le saurons, si cela n'est pas vrai, on y mettra un point final.

FERNANDE TROTTIER

Quand l'insignifiance règne

J'IGNORE CE qui se passe avec les agences de publicité et ceux qui leur commandent des annonces télé mais ces temps-ci nous avons droit aux deux extrêmes, de l'insignifiance pure à la grande qualité du message.

Du côté de l'insignifiance, le premier prix va sûrement à la publicité de l'agence immobilière La Capitale dont le message illustre que ses agents peuvent vendre notre maison quasiment sans notre permission et nous faire expulser rapidement pour faire place aux nouveaux occupants.

Le second prix d'insignifiance va à celle des « téléphones à poche » de Bell qui nous renvoie l'image d'une bande de débiles maintenant équipés de cellulaires. Curieux quand on pense que la même compagnie emploie si bien les grands talents de Benoît Brière pour ses autres commerciaux, présentant ainsi des publicités de grande qualité. Le troisième prix d'insignifiance est remis à Pfizer qui nous assomme littéralement avec sa bande-annonce cacophonique sur le Viagra.

Du côté des publicités de bon goût, je remettrais un prix à Gaz Métropolitain dont le message est livré de manière intelligente et agréable, faisant appel à de plaisants arrangements musicaux. Ses publicités vont droit au but par d'intelligents jeux de mots et d'images et on en redemanderait une autre minute !

Publicitaires, travaillez votre

produit, et ainsi vous et les entreprises qui vous engagent ne passeront pas pour des cons, et ne prendront pas vos clients pour ça non plus !

LOUIS-PHILIPPE LAMY

C'est leur avenir...

EN AUTANT que je suis concerné, les étudiants peuvent faire la grève autant qu'ils le voudront. Ce n'est pas mon avenir qui est en jeu mais le leur. Et dire que le Québec est l'endroit où les droits de scolarité sont les plus bas. Le manque de courage politique des gouvernements précédents en est la cause. L'actuel gouvernement ne semble pas vouloir hausser ces droits-là non plus. C'est ainsi que le Québec est devenu l'endroit le plus taxé en Amérique. Et vive la galère !

YVES CAMPAGNA

Erreur !

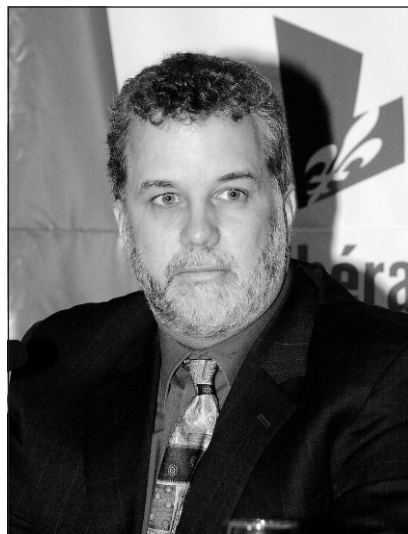
JE N'AI que quelques minutes pour relever une lettre publiée le 26 courant dans Forum et signée Pierre Bissonnette, de Laval. Ce monsieur semble faire la même erreur que 95 % des automobilistes et ne compter que l'essence quand vient le temps de dire le coût de son voyage de Laval au centre-ville de Montréal. De fait, ce voyage lui coûte réellement au bas mot 20 \$ de plus que son 12 \$, soit un total de 32 \$ pour son confort. Je demeure à Cartierville et j'utilise aussi mon auto, mais jamais je n'oserais dire que c'est plus économique que les transports en commun.

ROBERT PELLETIER

Les médecins doivent se discipliner

SI LA DÉCISION du ministre de la Santé, le docteur Couillard, de placer sur la liste des médicaments d'exception certains inhalateurs pour l'asthme est le signe initial d'un grand ménage dans le système de santé on ne peut que l'approuver. Ces inhalateurs, comme beaucoup de médicaments, dont les antibiotiques d'ailleurs, sont trop souvent prescrits pour des problèmes bronchiques qui ne nécessitent pas une médication aussi puissante ou aussi dispendieuse, qu'elle soit couverte par le Régime d'assurance médicaments, par une assurance privée ou qu'elle soit payée par le patient.

Il faut cependant que la rationalisation ne s'arrête pas là. La profession médicale aurait dû et devrait encore se discipliner avant qu'une intervention administrative ne soit à nouveau nécessaire.



Philippe Couillard

Il y a place à des économies substantielles dans l'utilisation rationnelle des examens diagnostiques, sanguins ou radiologiques,

ainsi que dans les traitements prescrits. Si seulement ce qui est indiqué et recommandé était effectué, les coûts diminueraient de façon significative.

Le ministre devra cependant, et également, faire le ménage dans les structures administratives du système de santé, trop nombreuses, trop lourdes, trop inefficaces et surtout comprenant beaucoup trop de personnel. La réduction du nombre de structures et des personnels ainsi que la recherche d'une vision globale et d'une efficacité améliorées conduiraient également à des économies importantes facilement recyclables dans ce qui est vraiment requis et propre à maintenir ou améliorer l'état de santé de la population, objectif premier de notre système de santé.

MARC COUTURIER
médecin, Gatineau

Forum

Campaign Story

Un politicien qui invective et sacre comme un chauffeur de taxi à l'heure de pointe, ce n'est rien de nouveau



JEAN PARÉ
L'auteur est journaliste et ancien éditeur de l'actualité.

DONC, L'EX- PREMIER ministre, Bernard Landry, est pris en flagrant délit de colère par la camera de son propre *reality show* : la Fureur, en quelque sorte. Il grogne, tempête, dénonce l'incompétence et le parti pris des journalistes, lance quelques jurons : « Ostie ! J'en ai plein le c... des soi-disants professionnels de l'information. » Aux grands maux les gros mots. Scandale.

Pourtant, il n'y a pas de quoi se froisser... Un politicien qui invective et sacre comme un chauffeur de taxi à l'heure de pointe, ce n'est rien de nouveau, non ?

L'insulte envers un rival est une technique éprouvée pour dominer l'adversaire : Trudeau traitait Robert Bourassa de mangeur de hot-dogs juste avant de le rencontrer. Et son « mangez de la marde » est un morceau d'anthologie. L'essentiel de son action a consisté à tenter de se passer de ce qui lui résistait : caucus, opposition, députés — « ces nullités qui ne sont plus rien du tout à cinq minutes du Parlement » — le Québec, la Nation, les producteurs de blé, voire les É.-U. Il a même réussi à mettre en place un système d'autopilotage, Charte et juges, qui lui survit. Le pays platonicien qu'il évoquait dans *Les cheminements de la politique* (Éditions du Jour, 1970, 142 p.) est aujourd'hui orienté en grande partie par des lois inamendables et un aréopage de juristes.

Si Bernard Landry explose à cause d'un ou deux journalistes, imaginons la fureur de George Bush devant Chirac et Schroeder, sa réaction quand Kofi Annan ne répond pas au téléphone sur le champ. On n'ose penser aux joyeusetés qu'il a dû dire à propos de Jean Chrétien. Le Texas, s'il faut en croire les biographies de Lyndon Johnson, est une terre aussi fertile pour la grossièreté que pour le pétrole. Hitler était connu pour ses crises de nerfs, Staline avait le regard assassin. Pour ses adversaires et même ses ministres, De Gaulle n'avait qu'un commentaire : Tous des cons !

■ ■ ■

Depuis le début du pléistocène, il y a deux millions d'années, le bipède mâle dominant explose devant le défi à son autorité. Même qu'il tolère très mal l'absence de signes clairs de soumission. Convaincu de son droit naturel, en vertu de la qualité de ses gènes et de l'excellence de ses neurones, de choisir les sites de pâturage et de chasse, il veut décider seul de la hiérarchie du clan et de son *modus operandi*. Il sait, ce qui s'appelle savoir, ce qui peut faire la prospérité et le bonheur de sa troupe.

Le mâle alpha a attendu longtemps son tour, surveillé le vieillissement et l'affaiblissement de ses prédécesseurs, il veille à ce qu'on ne lui fasse pas le coup du tasse-toi-mon-oncle et réagit à toute remise en question de sa domination. Il grogne, hurle, arrache des arbustes, lance des pierres, se frappe la poitrine. Il marque son territoire, physiquement ou psychologiquement. Car sa violence est souvent feinte :



Bernard Landry et sa compagne Chantal Renaud lors du conseil national du Parti québécois, en juin dernier, à Québec.

C'est qu'il a besoin d'alliés. Il comblera d'attentions ses rivaux les plus soumis et les plus hypocrites. Donnez-leur un hochet, disait Napoléon en distribuant des décorations.

Dans une société hiérarchisée, réglée, polie, l'un des signes de supériorité est le droit exclusif de déroger aux règles communes de civilité : les gros mots et les injures sont du matériel de marquage. C'est peut-être là une des raisons pour lesquelles les femmes ont mis tant de temps à participer à la vie politique et, encore aujourd'hui, la trouvent si difficile et frustrante. LBJ avait la manie d'aller aux cabinets devant ses ministres pour bien leur faire sentir leur infériorité. Comme Louis XIV, d'ailleurs, devant toute la noblesse. Les femmes, elles, préférèrent les toilettes silencieuses. Au fond, les caméras qui ont piégé Bernard Landry ayant été invitées dans son intimité, on

peut se demander si leur indiscretion n'était pas voulue, même inconsciemment.

Un certain pseudo-journalisme

Tout cela n'innocente pas un certain pseudo-journalisme, importé depuis une dizaine d'années des États-Unis et du Canada anglais, et qui consiste à mettre le plus grand nombre possible de personnalités publiques dans l'embarras, là, devant les caméras. Un à zéro. Dans cette conception tauromachique du journalisme, les meilleurs matadors sont ceux qui ont ruiné le plus de carrières, accroché le plus d'oreilles, de queues et de têtes empaillées sur les murs du studio. Mais est-on vraiment mieux informé ? Quand on veut déterrer un scandale, on enquête, on ne se contente pas de répéter dix fois : Mais avouez donc !

Comme aurait dit l'autre, Fuddle Duddle...

PHOTOTHÈQUE, La Presse

Pour la démocratie participative

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU
et JEAN OUIMET

Les auteurs sont respectivement député péquiste de Borduas et ex-chef du Parti vert.

APRÈS 35 ANS d'existence dont 17 aux commandes de notre État national, le Parti québécois peut-il redevenir une coalition de tous les souverainistes ? Peut-on et veut-on faire coexister au sein du Parti québécois des souverainistes sociaux-démocrates de centre-gauche avec des souverainistes conservateurs et des souverainistes d'une gauche plus radicale ? Le Parti québécois doit-il n'être que la niche des indépendantistes sociaux-démocrates de différentes tendances ? Et si oui, comment rallier les autres souverainistes et même les fédéralistes sincèrement très nationalistes ? Comment bâtir l'indispensable coalition nationale pour une majorité en faveur du pays autant qu'en faveur d'une majorité gouvernementale, surtout avec un éventuel mode de scrutin de type proportionnel ?

À ces questions fondamentales s'ajoute une autre interrogation majeure : comment susciter une plus grande adhésion et un niveau de militantisme à la hauteur des exigences que pose le projet de faire un pays ?

Même si on constate que des trois partis représentés à l'Assemblée nationale, le Parti québécois est celui où les militants(es) ont le plus d'influence, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit qu'une poignée d'individus par rapport à la masse. Aussi, beaucoup de souverainistes — membres et non-membres — ont l'impression que tout est décidé par quelques-uns, principalement en haut lieu, et que les avis des éminences grises

(jeunes et moins jeunes) ne peuvent jamais être mis en cause ni même partagés. Cela donne une saveur franchement autocratique et technocratique au Parti québécois, même si la démocratie représentative y est passablement vigoureuse. La frustration que génère le fonctionnement actuel contribue à une démobilisation et à un désintérêt autant des membres les plus actifs et les plus engagés que des simples sympathisants qui représentent la très grande majorité des effectifs.

Face à cette situation, il est impérieux de prendre un virage majeur, celui de la démocratie participative et directe. Actuellement, une seule décision politique appartient à tous les membres, celle de choisir le chef. Le suffrage universel pour cette fin est en effet inscrit dans les statuts du parti. Cependant, ce pouvoir qui existe depuis 20 ans, n'a été utilisé qu'une seule fois, en 1985, pour le choix de Pierre-Marc Johnson.

Si l'on veut réintéresser et remobiliser nos compatriotes qui ont déjà voté OUI autant que les jeunes qui n'ont jamais eu l'occasion de le faire, il faut leur donner beaucoup plus de pouvoir. Et le pouvoir, c'est de décider.

Pour le Parti québécois, cela pourrait vouloir dire que toutes les grandes décisions seraient prises dorénavant par tous les membres, après un débat ouvert où

l'éducation populaire serait au coeur du processus. Il ne s'agit pas de désavouer les militants-représentants qui, depuis les origines du Parti québécois, décident dans les différentes instances ; il s'agit d'élargir le militantisme au maximum.

L'échec de la démarche souverainiste est en bonne partie attribuable à une approche de militantisme classique, somme toute élitiste, qui ne fait pas de place à la démocratie participative, à l'implication constante de la population et à la communication collective. À l'interne, le Parti québécois a eu la même pratique politique et n'a jamais impliqué l'ensemble de son membership. En introduisant l'outil référendaire comme mécanique de décision politique interne au parti, ce n'est pas uniquement un pouvoir citoyen que l'on accorderait, c'est un processus cognitif que l'on installerait et développerait grâce à l'éducation populaire et à la communication élargie qui l'accompagneraient. Les statuts du parti devraient donc reconnaître la souveraineté des membres à l'égard de toute décision et orientation majeures. Les membres devraient aussi pouvoir disposer d'un pouvoir d'initiative leur permettant de remettre en cause des décisions de fond sur lesquelles ils n'auraient pas été consultés. Processus trop lourd ! diront certains. Lourd certes. Trop, pas sûr. (...)

Le PQ devrait reconnaître la souveraineté de ses membres pour toute décision majeure.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



La vraie histoire de l'extrême gauche

Le Québec a eu sa période gauchiste, une période que relate Marcel Simard, dans *Il était une fois... le Québec rouge*, qui passe ces jours-ci au cinéma Ex-Centris.

Le film est décevant. L'auteur se met en scène sans qu'on sache exactement ce qu'il faisait à l'époque, et n'a réussi à interviewer qu'une poignée d'anciens de l'extrême gauche. Tous les anciens « trots » ou « ML » devenus éditeur, recteur d'université, communicateurs, prospères gens d'affaires ou chef de parti, ont décliné l'invitation.

En outre, la thèse sous-jacente du film est agaçante. Encore une fois on ressort cette vieille théorie de la conspiration qui veut que les groupes d'extrême gauche aient été manipulés par la GRC pour saborder le Parti québécois et le rêve indépendantiste.

Que ces groupuscules, dont la naïveté était proverbiale, se soient fait infiltrer à l'occasion par la police, nul n'en doute et d'ailleurs la preuve en a été faite lors de deux commissions d'enquête.

Mais leur inefficacité politique fut telle qu'on voit mal comment ils auraient pu avoir une influence réelle sur le cours des choses, en dehors de leurs petites églises respectives (je dis « églises » à dessein, car c'est bien de religions, ou plutôt de sectes, qu'il s'agissait).

Leur seul titre de gloire est d'avoir réussi à terroriser toute une génération d'intellectuels de centre gauche et de syndicalistes démocrates, qui se faisaient étiqueter comme « traîtres à la classe ouvrière » pour peu qu'ils osent critiquer les méthodes et l'idéologie de l'extrême gauche, et d'avoir produit d'immenses dégâts dans les secteurs que ces militants purs et durs ont réussi à infiltrer, les hôpitaux notamment.

Sauf erreur, le seul document qui décrit sans fard cet épisode est l'excellente série d'articles qu'avait publiée Jacques Benoit dans *La Presse*, il y a une vingtaine d'années. Il y détaillait le noyautage des syndicats des hôpitaux, lesquels étaient un terrain propice aux militants radicaux parce que ce sont par définition des institutions extrêmement hiérarchisées. (On peut consulter la série sur microfiches dans certaines bibliothèques).

■ ■ ■

Le Québec, terre privilégiée où les idéologies totalitaires n'ont jamais débouché sur le réel, a échappé aux grands carnages qui ont dévasté l'Europe de l'est, l'Asie du Sud-Est et la Chine.

Il reste qu'ici comme en France, la Révolution culturelle de Mao Tsé Toung a enflammé bien des esprits. Seul le très grand Simon Leys, un sinologue qui, lui, connaissait la Chine et aimait les Chinois, a échappé à ce délire collectif.

Ceux qui ne seraient pas revenus de leur enthousiasme juvénile pour la Révolution culturelle de Mao feraient bien de se procurer *Le Petit Livre rouge d'un photographe chinois*, aux Éditions Phäidon, à défaut d'avoir vu l'exposition photographique du même auteur, qui a fait courir les foules à Paris l'été dernier. (Souhaitons qu'elle soit montée ici, ce serait un projet facile à réaliser.)

Li Zhensheng était jeune reporter-photographe au *Quotidien du Heilongjiang* en 1966, l'année où Mao décida de re-monopoliser le pouvoir en lançant toute une jeunesse fanatisée à l'assaut des cadres du parti, et d'exiler au fin fond des campagnes, pour fins de « rééducation », tous les citoyens soupçonnés de « révisionnisme bourgeois » ou simplement coupables d'avoir de l'instruction ou de lire autre chose que le petit livre rouge du président Mao.

Zhensheng a gardé ses négatifs, qui sont restés cachés sous le plancher de son appartement pendant 20 ans. Ils sont terribles. Ils constituent, comme l'écrivait *Le Monde*, « le premier récit en images des violences, de la démence politique et des morbides loufoqueries » qui marquèrent « ce désastre humain sans équivalent » (le Cambodge de Pol Pot ne fut que la répétition, à plus petite échelle, de la folie maoïste).

Muni de son brassard de garde rouge, Zhensheng photographie clandestinement ce qu'il est interdit de publier : exécutions sommaires, professeurs battus par leurs étudiants et parents dénoncés par leurs enfants, cadres juchés sur des chaises pendant des heures, bonnet d'âne sur le crâne, moines bouddhistes forcés de se convertir aux pensées de Mao, suspects livrés à la vindicte populaire, autodafés de livres (les bouquins brochés étaient brûlés, on gardait les livres reliés pour battre les « contre-révolutionnaires »)...

Il nous montre aussi les photos « officielles » qu'il a dû retoucher, comme celle où le portrait de Mao, ornement obligatoire des murs, n'était pas assez en évidence.

Hélas ! Les Chinois n'ont pas encore eu accès à ces documents.

BIEN PLUS.



GRANDE LIQUIDATION GM



GMC



SUNFIRE



GRAND AM



AZTEK



MONTANA



SIERRA GMC

ENVOY GMC

SONOMA GMC

RENDEZVOUS



CENTURY



PROFITEZ DES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE.

LES OFFRES DE LOCATION SE TERMINENT LE 30 SEPTEMBRE.

0%

**DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
PENDANT 60 MOIS***

PLUS

1000\$ de réduction*

**À L'ACHAT OU
À LA LOCATION,
SUR PRESQUE TOUS
LES MODÈLES 2003.**



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 en stock à l'achat ou à la location. Photos à titre indicatif seulement. 1000\$ comprend les taxes applicables. *Taux de financement à l'achat de 0% disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement: 10 000\$ à 0%: 60 versements de 166,67\$, coût en intérêts 0\$, coût total de financement 10 000\$. L'offre de financement à l'achat et la réduction de 1 000\$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles 2004, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, aux camions série W et poids moyens. La réduction de 1 000\$ (taxes incluses) ne s'applique pas aux Sierra de GMC 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra de GMC 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine et Sierra de GMC 3500 HD châssis-cabine (style reporté). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

Mets et vins :
accords pour
la négrette
Page A28

ACTUEL



Rafaële
Germain

Je t'aime moi non plus > Nathalie et le gars du dépanneur Page A23

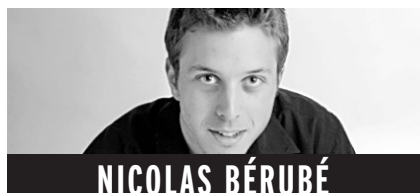
La Presse

CAHIER A | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2003

COUP DE DÉS À KAHNAWAKE

La vie dans la réserve mohawk est-elle sur le point d'être chamboulée par un gigantesque casino ?

Les Mohawks de Kahnawake se prononceront par référendum, samedi prochain, sur un projet ambitieux : transformer un terrain vacant situé le long de la route 132 en un supercasino de 114 millions de dollars, entièrement financé par une grande entreprise américaine. Neuf ans après avoir rejeté un projet semblable par une marge d'à peine 100 voix, les Mohawks sont-ils maintenant sur le point de devenir les croupiers de la Rive-Sud?



NICOLAS BÉRUBÉ

Pour beaucoup de Montréalais, la réserve de Kahnawake est un *no man's land* qui borde le pont Mercier, un territoire mystérieux et vaguement menaçant.

On pense à la fermeture du pont Mercier durant la crise d'Oka et aux incidents disgracieux que cela avait déclenchés, à l'animateur Gilles Proulx, qui a si longtemps tiré à boulets rouges sur cette réserve avant de tenter, éventuellement, un certain rapprochement.

Mais le visiteur qui met les pieds à Kahnawake en espérant y trouver des sensations fortes risque d'être déçu.

La plupart des habitants sont polis et courtois. Après 20 h, les rues sont désertes. Au bingo du mercredi soir, organisé à la salle des Chevaliers de Colomb, on croise 10 retraitées de Saint-Constant et de Châteauguay pour chaque autochtone.

Mais la *nightlife* de Kahnawake pourrait bientôt changer radicalement. Si la Commission de développement économique gagne son pari, pas moins de 3,1 millions de visiteurs par année sont attendus dès septembre 2005 dans un casino ultramoderne, qui sera construit sur un terrain de 113 acres en bordure de la route 132.

Selon les prévisions, les joueurs y dépenseraient 230 millions par an, dont 170 millions dans les machines à sous seulement. Kahnawake entend dégager un bénéfice net de 60 millions dès la première année, en plus de créer 1600 emplois à temps plein et 800 à temps partiel. Les 114 millions nécessaires à la construction du casino seront allongés par la compagnie américaine Austria Casino, qui se remboursera à même les profits de la maison de jeu.

Le projet est-il intéressant pour Kahnawake ? Tout dépend à qui on tend le micro. Pour la Commission de développement économique et le conseil de bande, c'est un cadeau du ciel. Pour les Mohawks traditionalistes, c'est une plaie. Pour le gouvernement du Québec, c'est déjà tout vu : personne d'autre que Loto-Québec ne peut gérer une maison de jeu — même si des dizaines de casinos virtuels sont hébergés à Kahnawake et que rien n'indique qu'ils soient sur le point de cesser leurs activités.

Aussi tous les yeux sont-ils tournés vers le scrutin de la semaine prochaine.

De l'argent tombé du ciel

Assis dans les locaux de la Commission de développement économique (CDE), situés dans le vieux quartier de Kahnawake, à un jet de pierre du Saint-Laurent, Joe Delaronde, membre de la commission et porte-parole du projet de casino, parle avec l'assurance d'un PDG. Le casino, explique-t-il, ce n'est pas un caprice ou un coup d'éclat : c'est une véritable bouée de sauvetage pour les finances de la réserve.

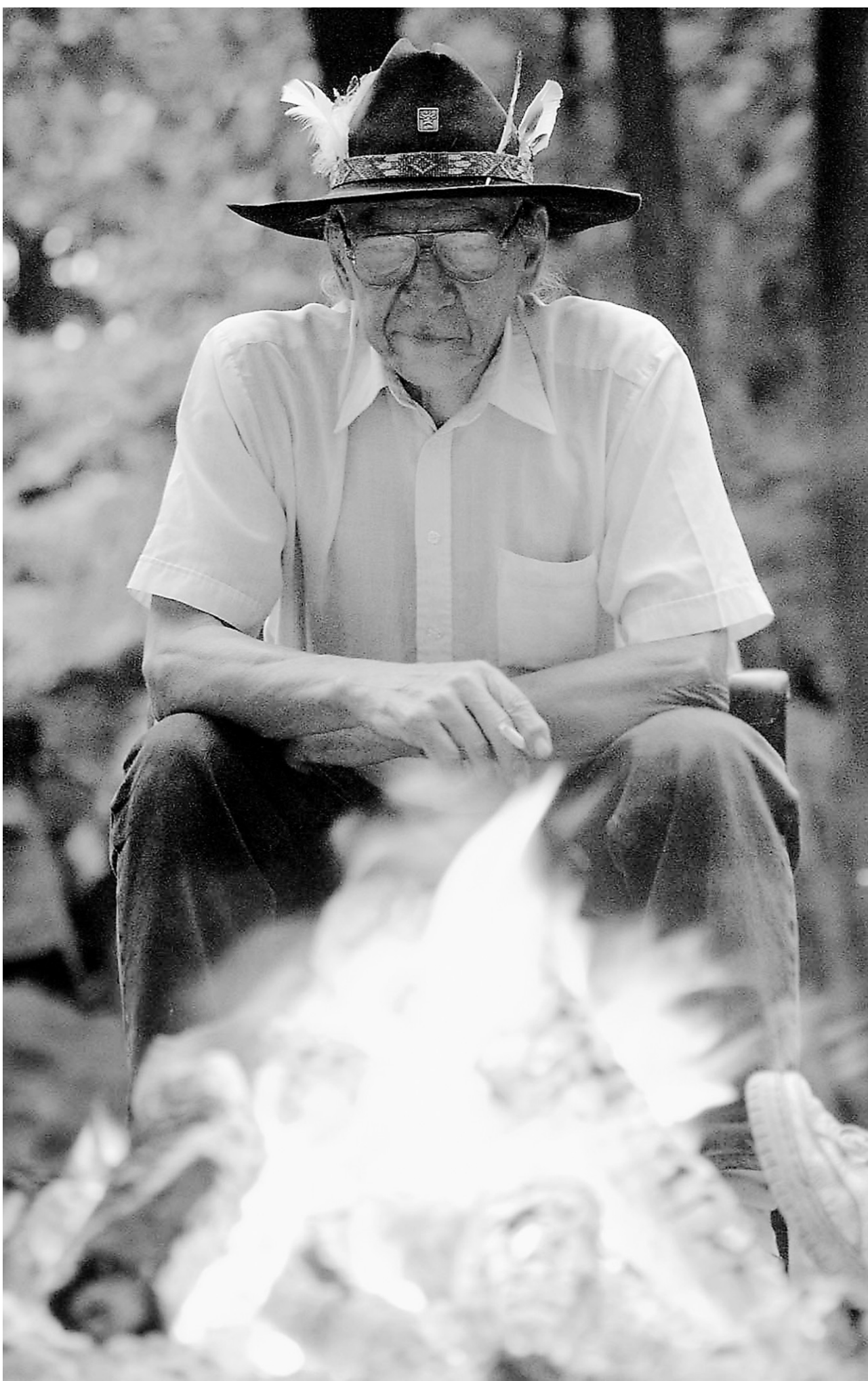


Photo IVANOH DEMERS, La Presse©

Pour Stuart Myiow S', un des chefs traditionalistes qui s'oppose à la construction d'un casino à Kahnawake, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Voir KAHNAWAKE en page 21
Autre texte en 21



ORGANISÉE PAR THE VICTORIA AND ALBERT MUSEUM, LONDRES

Le ROM a du style!

ART DÉCO 1910-1939 RETRACE L'ÉVOLUTION D'UN STYLE À LA FOIS EMPREINT DE SOPHISTICATION, DE VITALITÉ ET D'EXOTISME! Dès son apparition, lorsqu'il succéda à l'ART NOUVEAU, l'ART DÉCO prit d'assaut la planète, jusqu'à sa consécration, lors de l'Exposition de 1925 à PARIS — atteignant le point culminant de sa popularité de par le monde, à l'occasion de l'Exposition universelle de New York, en 1939.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO 20 septembre - 4 janvier

RUE BLOOR OUEST ET AVENUE Road, TORONTO (ONTARIO) • 416-586-8000 • MÉTRO MUSEUM • WWW.ROM.ON.CA

THE GLOBE AND MAIL

PARAÎN DE L'EXPOSITION

THE GLOBE AND MAIL

PARTENIRE MÉDI

VIACOM

PARTENIRE MÉDI

Avec l'appui du ministère du Patrimoine canadien par le biais du Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada / Supported by the Department of Canadian Heritage through the Canada Travelling Exhibitions Indemnification Program. Le ROM est un organisme du gouvernement de l'Ontario.



CITATION DE LA SEMAINE

«Quand on dit de vous que vous êtes le coup du siècle, il est normal qu'une femme soit déçue la première fois qu'elle couche avec vous. C'est un fait que ce terrain de jeu situé derrière ma fermeture éclair a acquis un statut mythique parmi les groupies.»

— Mick Jagger



LES FLEURS ET LE POT

LES FLEURS

On ne pensait jamais que ça arriverait un jour, mais bon, rendons à César ce qui appartient à César (ou Satan, si vous préférez) : c'est cette semaine à Bill Gates que revient l'immense honneur de recevoir les fleurs d'*Actuel*. Pourquoi ? Le fondateur de Microsoft a annoncé qu'il donnait la somme de 250 millions pour combattre la malaria en Afrique. Il a de plus réaffirmé son désir de se distribuer la totalité de sa fortune de 70 milliards d'ici à sa mort.

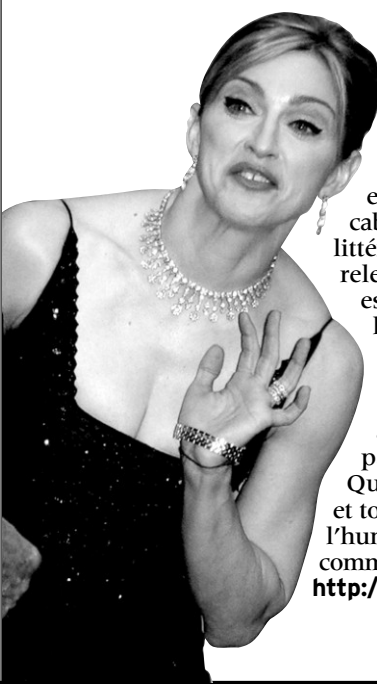
LE POT

Au Vatican. Non, pas pour nous avoir cette semaine un peu dégoûtés en révélant les mystérieux «problèmes intestinaux» du pape, mais plutôt pour une autre preuve de son absurde conservatisme : une nouvelle directive de Jean-Paul II qui, si elle est acceptée par l'Église, interdira aux jeunes filles d'agir comme enfants de chœur, et de danser et même taper des mains dans une église. Voilà qui ramènerait plein de gens dans les églises, on en est certains...



SITE WEB DE LA SEMAINE

Rêver à Madonna



Vous arrive-t-il de rêver à Madonna ? Êtes-vous troublé, intrigué ou tout simplement excité par les apparitions dans vos songes de la célèbre chanteuse, actrice et auteure de livre-pour-enfant-à-fortes-connotations-cabbalistiques-qu'aucun-critique-littéraire-francophone-ne-semble-avoir-relevées ? Si oui, **MadonnaDreams.com** est pour vous. Ce site compile et analyse les rêves impliquant la Ciccone, allant même jusqu'à découvrir la signification cachée de ces puissantes manifestations psychiques. Vous pouvez aussi lire les rêves d'autres fans aussi pathologiquement obsédés que vous. Quand on voit des sites comme celui-là, et tout le bien qu'ils peuvent apporter à l'humanité, on se demande vraiment comment on arrivait à vivre, avant Internet... <http://www.madonnadreams.com/>

Nicolas Langelier

COUPLE

Italiens infidèles trahis par leur cellulaire

Associated Press

ROME — Comme beaucoup d'Européens, les Italiens sont des obsédés du SMS, appelé aussi texto. Mais les messages écrits échangés par portable ont des conséquences imprévues sur leur vie sentimentale : de plus en plus de liaisons sont mises au jour par cette technologie indiscreète à la mémoire infailible.

Les avocats spécialisés en divorce se frottent les mains, les magazines exhortent leurs lecteurs infidèles à rester sur leurs gardes et une agence de détectives privés a édicté « cinq règles d'or » pour tromper son conjoint sans se faire trahir par son portable.

Miriam Tomponzi, qui dirige cette agence, affirme que 87 % des liaisons illégitimes découvertes en Italie le sont à cause (ou grâce à) un téléphone portable.

Antonella, étudiante en art de 19 ans, se souvient qu'un jour elle regardait avec son petit ami l'écran du portable de ce dernier, qui attendait un message d'un parent. « En fait, c'était une fille qui disait qu'elle avait passé un moment délicieux avec lui la nuit précédente et qu'elle lui envoyait tout plein de baisers. » La rupture n'a pas tardé.

Un téléphone portable garde en mémoire les derniers appels passés et reçus, ainsi que les textos que le destinataire n'a pas effacés. Un amoureux suspicieux peut aussi consulter la facture détaillée et détecter des appels inexplicables.

Miriam Tomponzi explique pourquoi le SMS est prisé des infidèles. « Imaginons que je vous parle, je peux écrire un message à mon amant sans que vous vous en rendiez compte. Je l'envoie calmement, c'est fait. Mais je ne pourrais pas passer un coup de fil. « Amore, je t'aime, j'ai envie de toi. Par écrit, je peux, mais oralement, je ne peux pas. »

Cesare Rimini, avocat spécialiste des divorces, souligne que les textos ont pris la place autrefois occupée par les lettres d'amour. « Comment sont découvertes les liaisons secrètes ? Par la communication, note-t-il. La communication autrefois, c'était les lettres. (...) Aujourd'hui, les méthodes de communication sont celles-ci. »

L'Italie compte 53 millions d'abonnements pour environ 58 millions d'habitants, selon la revue *Mobile Communications*. Les 53 millions incluent les personnes ayant plus d'un abonnement, rappelle Shani Raja, son rédacteur en chef.

Souvent, les clients utilisent un portable pour le travail et un autre pour leur vie privée. Dans certains cas, les abonnés multiples ont d'autres motivations.

« Il n'est pas rare de voir des femmes avec deux ou trois puces », chaque puce électronique correspondant à un numéro différent, « qu'elles utilisent en fonction du caractère légitime ou illégitime de leur appel », affirme Cesare Rimini.

L'opérateur Vodafone Omnitel a tenté de leur faciliter la vie. Son service Alter Ego offre aux abonnés deux numéros différents sur la même puce.

Cinq règles à suivre

UNE AGENCE de détectives italienne conseille aux infidèles utilisant un portable d'observer ces cinq règles d'or :

- > 1. Après avoir passé ou reçu un appel, effacez immédiatement toute trace du numéro. Ne remettez jamais cette opération à plus tard, vous risqueriez d'oublier. Il est judicieux ensuite d'appeler un ami ou un parent, dont le numéro est reconnaissable par votre conjoint.
- > 2. Ayez toujours à l'esprit des noms liés à des situations réelles. Si vous recevez un appel au mauvais moment et que votre conjoint pose des questions, utilisez ces noms pour faire diversion.
- > 3. Faites croire à votre conjoint, s'il écoute la conversation, que la personne en ligne a composé un faux numéro. Ayez une voix assurée et dissimulez tout embarras.
- > 4. Interrompez discrètement l'appel sans que votre conjoint ne s'en aperçoive. Prétendez ensuite que vous entendez mal parce qu'il y a un problème avec la ligne. Ou mieux, simulez une discussion de travail.
- > 5. Effacez tous les messages écrits, même les plus beaux. Ne songez même pas à les conserver pour pouvoir les relire plus tard.

Source : Miriam Tomponzi Investigations

HYPOTHÈQUE

Taux fixe



QUE DIRIEZ-VOUS D'UN CADEAU DE BIENVENUE ?

HYPOTHÈQUE À TAUX FIXE : PLUS AVANTAGEUSE QUE VOUS LE PENSIEZ

Remise en argent de

6%

de la valeur de votre hypothèque*

Recevez une remise en argent de 6% de la valeur de votre prêt, jusqu'à concurrence de 15 000 \$. Vous pourrez ainsi disposer de ce montant comme bon vous semble : rénovation de votre nouvelle demeure ou encore, paiement des frais tels que les droits de mutation ou les frais de notaire.

Que ce soit pour l'achat de votre première maison ou pour le renouvellement de votre hypothèque, profitez de cette offre très avantageuse ! À la Banque Nationale, on sait comment vous souhaiter la bienvenue !

Pour plus d'information
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca



LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

*Certaines conditions s'appliquent. Offre sujette à l'approbation du crédit et d'une durée limitée.

KAHNAWAKE

Suite de la page A19

« Soixante millions par année, ce n'est pas un luxe, tranche M. Delaronde, qui a déjà reçu l'appui du conseil de bande et de son chef, Joe Norton. Nous en avons cruellement besoin. Tous les profits seront réinvestis dans la communauté. Nous allons bâtir des routes, financer nos écoles, permettre aux jeunes qui veulent étudier à l'étranger de pouvoir le faire sans s'endetter. »

D'autres projets de développement économique ont été envisagés au fil des ans, mais aucun n'a été couronné de succès, affirme Joe Delaronde. « Le casino reste la meilleure façon d'atteindre une certaine indépendance financière », dit-il.

Quant au problème du jeu pathologique, un bémol souvent soulevé par les opposants au projet, les promoteurs du casino disent avoir tout prévu. Kyle Delisle, responsable du projet de casino à la CDE, affirme qu'une partie des revenus du jeu serait utilisée pour traiter les joueurs compulsifs. Et on parle même d'interdire aux habitants de Kahnawake d'aller au casino, sauf pour y travailler. « Ce sont des décisions qui seront prises après le référendum », note M. Delisle.

Aucune négociation n'a été entamée avec Québec : l'issue du référendum de samedi déterminera la suite du dossier, disent les promoteurs. D'ores et déjà, les tenants du casino affirment adopter une démarche « transparente ». L'attitude de confrontation, disent-ils, est chose du passé.

Mais quand on lui fait remarquer que l'image des Mohawks risque d'en souffrir et qu'on pourrait les associer à une série de vices (tabac, maison de jeu, casinos virtuels), M. Delaronde se braque. « De toute façon, c'est déjà l'image que les gens ont de nous, alors... »



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

D'autres projets de développement économique ont été envisagés au fil des ans, mais aucun n'a été couronné de succès, affirme Joe Delaronde, de la Commission de développement économique, qui est le porte-parole du projet. « Le casino reste la meilleure façon d'atteindre une certaine indépendance financière », dit-il.

Retour d'un projet

Les maisons de jeu sont à Kahnawake ce que l'indépendance est aux Québécois : l'idée est dans l'air depuis longtemps, mais les conditions gagnantes ne se sont pas encore manifestées.

Déjà, à la fin des années 80, la construction d'un superbingo à Kahnawake faisait la manchette. Puis, au début des années 90, le conseil de bande faisait circuler l'idée d'un casino : proposé en référendum en 1994, le projet avait été rejeté par moins de 100 voix.

Au fil des ans, les gouvernements fédéral et provincial ont envoyé des messages contradictoires quant à la faisabilité d'un casino autochtone. Si la plupart des élus ont choisi de rester discret et de ne pas se prononcer sur la question, quelques politiciens ont publiquement appuyé l'idée. C'est le cas de l'ancien ministre fédéral responsable des Affaires autochtones, Chris Sirros. Et, plus récemment, de l'ex-ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, qui, il y a deux ans, s'était dit ouvert à l'idée d'un casino autochtone dont

les profits seraient partagés entre les 11 nations du Québec.

Aujourd'hui Québec se montre extrêmement prudent au sujet du projet de casino mohawk. Au bureau du ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, on évite de commenter le projet et on renvoie la balle au ministère des Finances, responsable de Loto-Québec. « Aucun casino ne peut s'implanter au Québec sans l'autorisation de l'État, rappelle Serge Privé, attaché de presse du ministre des Finances, Yves Séguin. S'il y a

des groupes qui prennent l'initiative de lancer un casino et qui ne le font pas approuver, le casino sera tout simplement illégal. »

Pour Pierre Trudel, un anthropologue qui s'intéresse depuis longtemps à la question autochtone, l'ouverture d'un casino à Kahnawake est « une patate chaude » pour le gouvernement. « Ça m'étonnerait beaucoup que Québec autorise un casino mohawk, qui va entrer en concurrence avec le Casino de Montréal », dit-il.

« D'un autre côté, poursuit-il, c'est assez difficile de dire aux Mohawks de ne pas faire ce qu'on a nous-mêmes fait. »

Obstacles en vue

Pour l'heure, l'opposition la plus virulente au projet de casino vient de l'intérieur même de la réserve : plusieurs résidents jugent qu'un casino créera plus de problèmes qu'il ne pourra jamais en résoudre.

« Les autochtones, nous avons plus de problèmes de dépendance que les Blancs, affirme un jeune Mohawk de 18 ans rencontré cette semaine à Kahnawake. Un casino, ça ruinerait beaucoup de monde, ici. » Les résidents opposés au projet déplorent la tenue même d'un référendum. C'est que, traditionnellement, beaucoup d'Amérindiens choisissent de ne pas se rendre aux urnes. Afin de témoigner de l'opposition de ses concitoyens, Stuart Myiow Jr, un des leaders du camp anticasino, a lancé une pétition dans la réserve. Il affirme avoir déjà obtenu plusieurs centaines de signatures.

« Nous ne voulons pas de casino, nous voulons nous développer autrement, dit M. Myiow, dont la maison avait été la cible d'une rafale de projectiles en 1989 parce qu'il s'opposait farouchement à l'ouverture d'un superbingo dans la réserve. Le casino, c'est choisir de nous développer comme les Européens qui sont venus ici. Si c'est ce que nous choisissons, alors cela voudra dire que nous avons abandonné nos racines. »

Dans le sillon des Américains

NICOLAS BÉRUBÉ

AUX ÉTATS-UNIS, c'est depuis l'adoption du *Indian Gaming Regulation Act* (IGRA), en 1988, que les communautés autochtones peuvent administrer des maisons de jeu. L'exercice est rigoureusement encadré : tous les opérateurs de casinos doivent se procurer un permis qu'ils peuvent perdre s'ils ne respectent pas les lois à la lettre.

Aujourd'hui, les quelque 310 casinos exploités par des autochtones (environ 20 % de l'ensemble des maisons de jeu aux États-Unis) génèrent des revenus annuels de 12,7 milliards de dollars. Et, n'en déplaise à ceux qui prédisaient que les casinos allaient ravager les communautés amérindiennes, l'expérience semble plutôt positive.

« Dans l'ensemble, oui, les casinos ont eu un effet bénéfique pour l'économie des réserves, explique Geoff Peterson, directeur du Political Research Institute à l'Université Wisconsin-Eau Claire et spécialiste de la question du jeu chez les autochtones. Ce ne sont pas tous les casinos qui sont rentables, mais ceux qui le sont font énormément d'argent. »

Mais pour l'anthropologue Pierre Trudel, la situation américaine n'est pas nécessairement un bon exemple à suivre. « Il y a environ 300 casinos amérindiens aux États-Unis et la majorité d'entre eux sont peu rentables. Et ceux qui sont très rentables voient leurs profits atterrir dans les poches des entreprises qui les ont fondés, pas dans la communauté. »

ACTION!

Les mercredi et samedi dans **La Presse**

DERNIÈRES 2003

GOLF CL EN INVENTAIRE



Popular 5441, rue St-Hubert
Tél.: (514) 274-5471
popular@popular.qc.ca

CHAISE OPÉRATEUR

- DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BLEU
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

SANS BRAS

34⁹⁹*

Rég. 39⁹⁹

AVEC OPTION BRAS FIXES

44⁹⁹*

Rég. 49⁹⁹

FAUTEUIL OPÉRATEUR

- DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU ROUILLE
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

89⁹⁹

Rég. 99⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE

- DISPONIBLE EN NOIR OU DEUX TONS GRIS SUR NOIR
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BASCULEMENT SYNCHRONISÉ DE L'ASSISE ET DU DOSSIER
- RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
- BRAS FIXES ET BASE EN ALUMINIUM

159⁹⁹*

Rég. 179⁹⁹

BIBLIOTHÈQUE

- FINI CERISIER
- 3 TABLETTES AJUSTABLES ET 1 FIXE
- DIMENSIONS : 24" L X 9,5" P X 67,5" H

CAISSON MOBILE

- DISPONIBLE EN RÉSINE GRIS
- 2 TIROIRS-FILIÈRES AVEC SERRURES (FORMAT LETTRE OU LÉGAL)
- DIMENSIONS : 11" L X 15" P X 24" H

49⁹⁹

Rég. 59⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

- DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
- DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H

49⁹⁹*

Rég. 69⁹⁹

BUREAU ÉTUDIANT

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE NATUREL/BLEU
- TIROIR UTILITÉ
- DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 28" H

59⁹⁹*

Rég. 69⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE
- TIROIR-CLAVIER 30"
- TABLETTE DE RANGEMENT
- DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 29" H

89⁹⁹*

Rég. 99⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

- DISPONIBLE FINI ÉRABLE SUR GRAPHITE
- TIROIR-CLAVIER 28"
- RANGEMENT POUR 32 CD
- DIMENSIONS : 48" L X 47" P X 57" H

129⁹⁹*

Rég. 169⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE DE COIN

- DISPONIBLE EN FINI CERISIER SUR ÉRABLE
- TIROIR-CLAVIER 35"
- TIROIR UTILITÉ ET ESPACE POUR ORDINATEUR
- RANGEMENT POUR 36 CD
- DIMENSIONS : 48" L X 28,5" P X 54" H

179⁹⁹*

Rég. 199⁹⁹

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

C'est Gros

INCLUS

CHAISE ÉTUDIANTE NOIRE ET AGENDA ÉLECTRONIQUE

POUR COMMANDER

PAR TÉLÉPHONE **(514) 336-8113** EN LIGNE **www.Denis.ca**

LIVRAISON GRATUITE**

MÊME LE SAMEDI

PLAN DE FINANCEMENT SANS INTÉRÊT DISPONIBLE

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

ANJOU Les Galeries D'Anjou	(514) 351-1055	POINTE-CLAIRE 2355, Rte Transcanadienne	(514) 428-8044
BELOEIL 329, Duvernay	(450) 464-1072	QUÉBEC 1415, boul. Charest O.	(418) 682-3113
BROSSARD 7503, boul. Taschereau O.	(450) 656-4840	ST-JÉRÔME 291, De Villemure	(450) 438-4111
GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital	(819) 561-5611	ST-HYACINTHE 1312, rue des Cascades	(450) 778-1212
LAVAL 2990, boul. Le Corbusier	(450) 687-8682	SAINT-LAURENT 3500, Côte-Vertu	(514) 332-7883
LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien	(450) 468-6319	SOREL-TRACY 72, rue du Roi	(450) 742-2706
MONTRÉAL Centre-ville 499, Viger O.	(514) 878-3777	TERREBONNE 1348, boul. Moody	(450) 471-8704
OTTAWA 2500, Lancaster Road	(613) 739-8900	TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets	(819) 376-2538

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2003 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS.



VENTE DE FIN DE SAISON HONDA

C'EST LE TEMPS DE ROULER EN Honda



Berline ou Coupé Civic DX 2003

Prix de location

189 \$*

par mois pour 48 mois
sur la Berline ou le Coupé Civic
Incluant 96 000 km

Transport et préparation inclus en location seulement

Notre taux de location

3,8 %

0 \$

dépôt de sécurité



Coupé Civic Si 2003
Illustré



Civic Édition
30^e Anniversaire
Illustrée

OUI, ON A FAIT
LE PLEIN



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P) neuves, à l'exception de l'Édition Sport. Versement mensuel de 189\$, pendant 48 mois pour un total de 11 058 \$ pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et de 11 192 \$ pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Versement initial de 1 986 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX). Versement initial de 2 120 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

Nathalie et le gars du dépanneur



RAFAËLE GERMAIN
JE T'AIME MOI NON PLUS
collaboration spéciale

Maxime regarde sa montre, l'air exagérément impatient et répète à Nathalie pour la troisième fois « Vas-tu finir par nous dire ce qui se passe ? ». Comme les deux autres fois, Nathalie sourit coquettement et répond : « Non ! J'attends nos verres ! »

Je lève les yeux au ciel. Nathalie, pour une raison qui m'échappe, est incapable d'annoncer de bonnes nouvelles sans les entourer d'une interminable et futile mise en scène qui m'a toujours exaspérée.

(« Des bonnes nouvelles au téléphone, m'a-t-elle déjà dit, horrifiée. Ça manque beaucoup trop de décorum ! ») Nous sommes donc là à attendre bêtement que les conditions optimales soient réunies pour que Nathalie nous apprenne quelque chose que de toute façon, nous avons déjà deviné.

« Nat, penses-tu vraiment qu'on n'a pas deviné que tu veux annoncer que tu as un nouveau *chum* ? »

Nathalie lève la tête vers moi, un peu blessée, pendant que Maxime étouffe un petit rire.

« Maudit que tu es *plate*, me dit Nathalie de son ton le plus sec (et elle a toute une pa-

lette de tons secs). Bien oui, c'est ça, j'ai un nouveau *chum*. »

Mais elle ne réussit pas à rester fâchée longtemps. Elle se met à nous en parler vite vite vite et rapidement, son petit ton sec se transforme en petit ton surexcité.

« Non, sérieusement, il est vraiment super », finit-elle par soupirer.

— Et qu'est-ce qu'il fait dans la vie ? lui demande Maxime.

— Bien, en... en fait, là, pour le moment, il est comme en sabbatique.

— En sabbatique de quoi ?

— En sabbatique de repos !

— En sabbatique de repos. Nathalie, ça ne veut rien dire, ça. Qu'est-ce que tu n'oses pas nous dire, au juste ?

— Non, vous allez me juger !

— Pourquoi, c'est un repris de justice ? Un échappé d'asile ?

— Un chanteur de *Star Académie*, s'écrit Maxime.

— Noooooon... Nathalie se tortille sur sa chaise, faisant preuve d'une timidité peu commune chez elle. Non... en fait il travaille au dépanneur en bas de chez nous, c'est tout.

Maxime et moi la regardons, un peu étonnés.

« Ben... quel est le problème ? »

— Je ne sais pas...

Et elle se tortille de plus belle. Je sais où est le problème en fait. Nathalie a toujours eu des *chums* avec de grosses carrières — généralement des concepteurs de pub un peu chiants sur les bords mais riches, et très « go-getters », le genre qui se tient exclusivement sur Saint-Laurent, entre Roy et Sherbrooke.

Je croise les bras, et j'envoie à Nathalie mon fameux regard « tu ne peux rien me cacher » : « Je sais quel est ton problème, Nat. Tu as honte de lui. Tu es gênée parce que ton *chum* n'a pas vraiment de carrière. »

Nathalie se retourne vers moi, l'air particulièrement insultée.

« Pas *pantoute*, dit-elle. Il serait éboueur que je m'en *sacrerais*. Non, le problème, c'est que je me demande si ça va marcher, à cause de ça. Là, c'est *cool*, on est amoureux, on n'y pense même pas, mais je me demande si dans quelques mois ça ne va pas devenir un point sensible que je gagne 10 fois plus que lui. Et puis, je sais que s'il reste dans son dé-

panneur sans se brasser le derrière pour se trouver une job qui le fait tripper, je vais commencer à le trouver un peu empoité.

— En fait, lui dit Maxime, ce que tu te demandes, c'est si l'amour peut se passer d'admiration.

Nathalie fait oui de la tête, pendant que je laisse échapper un « oh *boy*... » à moitié soupiré. C'est une grosse question, je trouve, et je sens qu'elle peut facilement nous mener sur un terrain glissant (« mais si c'était l'inverse ? Si c'était le gars qui gagnait 10 fois plus ? Personne se poserait cette question-là, non ? »).

Je me risque quand même avec une réponse : « Moi je pense que non, tu ne peux pas être amoureux de quelqu'un que tu n'admires pas. C'est clair. Ce qui peut être problématique, par exemple, ce sont les raisons pour lesquelles tu admires quelqu'un ou pas. Si tu es incapable d'admirer ou de respecter quelqu'un parce qu'il travaille au dép, c'est un peu *poche*. »

— Non, ce n'est pas un problème, me dit Nathalie.

— *Mais*, mais si ton *chum* se morfond au dépanneur et qu'il reste là parce qu'il est trop paresseux pour se trouver une autre job, ça c'est un peu déprimant. Mais je ne sais pas... S'il en profite pour faire une maîtrise ou relire l'intégrale de Schiller, ça peut être bien correct.

— Ah, attention avec ça, dit Maxime. Tu peux te retrouver avec un gars intello qui *te* méprise parce que tu n'as pas lu les grands classiques. Ça m'est déjà arrivé. Mais on sort du sujet, en fait. Moi je pense que le principal problème, c'est l'argent. Honnêtement, c'est compliqué en maudit d'être avec quelqu'un qui fait 10 fois moins que toi. Et je ne dis pas ça parce que je suis sexiste, ça marche dans les deux sens.

Nathalie et moi nous insurgeons, surtout pour la forme, je crois.

« Jugez-moi si vous voulez, dit Maxime, mais je suis sûr que j'ai raison. Surtout deux *pitounes* gâtées comme vous (nouvelles protestations outrées de notre part). Sérieusement, Nat, tu n'aimerais pas, ça, des fois, qu'il t'invite au resto ? Pas pour économiser de l'argent, mais juste pour le geste ?

— Bien, c'est sûr...

— Et mettons que tu vas vivre avec lui. Tu ne vas pas être écoeurée de tout payer, hmm ?

Nathalie hausse les épaules. Moi je ne dis rien, j'ai toujours secrètement caressé le rêve de me faire entretenir.

« Et ce n'est pas juste une question d'être écoeurée, poursuit Maxime, c'est aussi qu'à un moment donné, quand c'est toujours toi qui casque, tu finis par avoir une attitude de propriétaire envers tout ce qu'il y a dans la maison, l'autre se sent inconsciemment un peu diminué... C'est super dur sur la relation, je vous jure ! »

J'ai soudain l'impression de comprendre ce qui se passe... « Dis moi donc, Maxime, juste comme ça, qu'est-ce qu'elle fait de son temps, Kathleen ? »

Maxime hausse les épaules d'un air impuissant. « Bien, c'est ça. Elle travaille les fins de semaine dans une boutique. Et au début, je m'en foutais, mais là ça commence à me peser de payer la bouffe, le loyer, l'électricité, le char, les restos... Et je me rends compte que ça me rend moins patient avec elle et donc je m'en veux, donc je lui en veux, etc. C'est un cercle vicieux.

— Je sais, soupire Nathalie. C'est ça mon angoisse. J'ai peur que ça finisse comme ça. C'est pour ça que c'est extrêmement important pour moi de sentir que bon, il n'a peut-être pas d'argent, mais au moins c'est quelqu'un que je peux admirer. Pour son intelligence, pour son humour, pour sa gentillesse...

Elle sourit amoureuxment en parlant de lui, ce qui me fait croire qu'il reste encore bien de l'espoir.

« Essaie juste de ne pas perdre ça de vue, l'interrompt Maxime. Tu sais, dans le fond, je me plains du fait que Kathleen ne travaille pas, mais je l'aime comme un petit fou. Je l'admire parce que c'est une fille brillante et *flyée*, et je l'aime parce qu'elle est paresseuse et loin d'être parfaite. Ce sont deux choses différentes, l'admiration et l'amour. C'est juste que tu as besoin des deux. Et c'est à toi de les trouver en apprenant à connaître ton *chum*. Tu comprends ce que je veux dire ? »

Nathalie hoche la tête, l'air un peu incrédule. « Oui. Mais c'est pas mal plus facile à dire qu'à faire, ça. » Maxime l'observe un instant avec un sourire un peu trop paternaliste à mon goût et lui donne finalement une petite tape sur l'épaule gauche.

« C'est de l'amour, Nat. Personne n'a dit que ce serait facile. »

« Point nécessaire de se désâmer! »

INSTALLATION INCLUSE
À l'achat de tout système ExpressVu

Profitez du nouveau forfait de programmation **Avantage numérique** pour seulement 37,99 \$ par mois.

1 87 SOUCOUBE
www.bell.ca/satellite
Visitez un magasin Espace Bell

ExpressVu

Et bien simple.™

Espace Bell

Damoclin
PROFESSEUR D'OPHTHÉMOLOGIE

BRAULT & MARTINEAU

LA CABINE
TELEPHONIQUE

FUTURESHOP

RadioShack
Une offre de garantie sans pareil de Bell Canada

STEREO

CENTRE HI-FI

audio centre

ÉLECTRONIQUE HI-FI

CSST

Information publique

Région de Montréal

Amendes émises par la CSST dans le secteur de la construction

Cette publication vise à rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail sur les chantiers de construction, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 237 de la LSST :

Employeur : Les Constructions Reliance du Canada Itée 3285, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps Lachine (Québec) H8T 3E4	Date de l'infraction : 3 septembre 2002 Lieu de l'infraction : 32 ^e Avenue et Jean-Baptiste-Deschamps, à Lachine Montant de l'amende : 15 333 \$
--	--

En tant que maître d'œuvre, a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur, alors que des travaux en hauteur sont exécutés dans des conditions non sécuritaires et dangereuses.

Employeur : Devmont inc. 5890, avenue de Monkland, bureau 11 Montréal (Québec) H4A 1G2	Date de l'infraction : 20 juin 2002 Lieu de l'infraction : 5840, avenue Marc-Chagall, à Côte Saint-Luc Montant de l'amende : 5 000 \$
--	--

En tant que maître d'œuvre, a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur, alors que des travaux dans un creusement sont exécutés dans des conditions non sécuritaires et dangereuses.

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 236 de la LSST :

Employeur : Les Constructions Lavacon inc. 9850, rue Tolhurst, bureau 200 Montréal (Québec) H3L 2Z8	Date de l'infraction : 16 décembre 2001 Lieu de l'infraction : 169, rue Champlain, à Valleyfield Montant de l'amende : 1 000 \$
---	--

En tant que maître d'œuvre, n'a pas installé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risque de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur : Les Constructions Lavacon inc. 9850, rue Tolhurst, bureau 200 Montréal (Québec) H3L 2Z8	Date de l'infraction : 11 octobre 2001 Lieu de l'infraction : 169, rue Champlain, à Valleyfield Montant de l'amende : 500 \$
---	---

En tant que maître d'œuvre, n'a pas installé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risque de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur : 109578 Canada Itée 1301, rue De Montmorency Montréal (Québec) H3K 2G3	Date de l'infraction : 20 février 2003 Lieu de l'infraction : 920, rue Douglas, à Saint-Jean-sur-Richelieu Montant de l'amende : 500 \$
---	--

En tant qu'employeur, n'a pas protégé son travailleur contre les risques de chute auxquels il était exposé, soit d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur : 109578 Canada Itée 1301, rue De Montmorency Montréal (Québec) H3K 2G3	Date de l'infraction : 20 février 2003 Lieu de l'infraction : 920, rue Douglas, à Saint-Jean-sur-Richelieu Montant de l'amende : 500 \$
---	--

En tant qu'employeur, n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de son travailleur, en ne le protégeant pas contre les risques de chute auxquels il était exposé, soit d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur : Construction Broccolini inc. 5075, rue De Sorel, bureau 400 Montréal (Québec) H4P 1G6	Date de l'infraction : 5 juin 2003 Lieu de l'infraction : 1351, boulevard des Promenades, à Saint-Hubert Montant de l'amende : 500 \$
---	--

En tant que maître d'œuvre, n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il est exposé à une chute de plus de 3 mètres.

Employeur : CMS Entrepreneurs Généraux inc. 1475, rue Gladstone Montréal (Québec) H4E 1C5	Date de l'infraction : 18 juin 2003 Lieu de l'infraction : sur la rue Sherbrooke Est, à l'ouest de la rue Durocher, à Montréal Montant de l'amende : 500 \$
---	--

En tant qu'employeur, n'a pas étançonné les parois d'une excavation.

Commission de la santé et de la sécurité du travail
Québec

3172594A

SOCIÉTÉ

Livres apocalyptiques

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les thrillers religieux de *Survivants de l'Apocalypse*, une série de romans basée sur ce que leurs auteurs appellent des « prophéties bibliques », sont devenus un véritable succès d'édition, avec plus de 40 millions d'exemplaires vendus aux États-Unis depuis 1995. « La série est très appréciée », témoigne Bill Andrews, propriétaire d'une librairie chrétienne à Alexandria, dans la banlieue sud de Washington.

Guerres au Moyen-Orient, terrorisme, pannes d'électricité géantes, virus : faisant face à ces phénomènes angoissants, des millions d'Américains croient que la fin des

temps est proche et sont d'autant plus attirés par cette littérature catastrophiste.

En juin 2002, un sondage *Time/CNN* indiquait que 59 % des Américains croient que le dernier livre de la Bible annonce bel et bien la fin du monde et 17 % pensent qu'elle se produira de leur vivant. Une proportion de 25 % croit également que la Bible avait prédit les attentats du 11 septembre 2001, selon le même sondage.

Le premier livre des *Survivants de l'Apocalypse* est sorti en 1995. Les bons chrétiens y sont « aspirés » vers le paradis, laissant derrière eux leurs vêtements, leurs lunettes et même leurs dentiers. Ceux qui restent peuvent toutefois accéder à la

rédemption avant que Jésus ne revienne.

Dans le 11^e volume de la série, l'Antéchrist est un ancien dirigeant des Nations unies qui dirige le monde à partir de Bagdad, la « nouvelle Babylone ». Une bande de chrétiens et de juifs convertis se rassemblent pour sauver Israël de l'armée de Satan. Le livre est sorti au moment de l'invasion américaine en Irak. Les coauteurs de la série, Jeremy Jenkins et Tim Lahaye, sont de véritables stars au sein des milieux fondamentalistes. M. Jenkins écrit les livres alors que M. Lahaye, un prêcheur retraité, fournit « les éléments prophétiques basés sur le texte biblique », selon leur site Internet.



Collège de Bois-de-Boulogne

DEC ACCÉLÉRÉ GESTION DE RÉSEAUX (420.AO)

Formation à temps complet de 17 mois
Préparation à la certification CCNA

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES...

Programme financé par le ministère de l'Éducation
Gratuité scolaire et admissibilité à l'aide financière

Destinataires : Personnes ayant complété un DEC ou dont la formation générale est complétée.

Automne 2003 au printemps 2005

(incluant un stage en entreprise)

Rencontres d'information : Pavillon Ignace Bourget
10 500, ave. Bois-de-Boulogne, Montréal

*Mercredi 1er octobre à 13 h au local S-112
Jeudi 2 octobre à 19 h au local S-233*

Conditions particulières d'admission :

Mathématiques 064-536
Maîtriser la langue anglaise (niveau intermédiaire)

Important : Veuillez apporter relevés de notes, certificat de naissance et preuve de résidence permanente.

INFORMATION : (514)332-3000, poste 313
www.bdeb.qc.ca/fcse

3172693

Jeu de cartes anti-Bush sur Internet

AFP

PARIS — L'auteur français d'un livre niant qu'un avion se soit écrasé le 11 septembre 2001 sur le Pentagone fait circuler sur Internet un jeu de cartes — « Les 52 dignitaires américains les plus dangereux » —, parodiant celui utilisé par les Américains contre le régime de l'ancien dirigeant irakien Saddam Hussein. Créé par Thierry Meyssan, auteur du livre très controversé *L'Effroyable imposture*, le jeu donne le premier rôle au secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, en tant qu'as de pique alors que le président George W. Bush est relégué au rang de roi de carreau. Oussama ben Laden est représenté en joker tandis que le secrétaire d'État Colin Powell est le valet de coeur. Ce jeu « est une réponse aux actes du gouvernement américain en Irak, car j'ai trouvé indécent que les Américains transforment en jeu ce qui était en fait une chasse à l'homme », a déclaré Thierry Meyssan.

Tango par-ci. Tango par-là.
Tango partout au Canada.

Profitez des tarifs Tango sur les vols d’Air Canada à la grandeur du pays.

Dès le 1^{er} octobre, les très populaires et bas tarifs aller simple Tango seront offerts sur les vols d’Air Canada au pays. Vous obtiendrez ainsi nos incomparables tarifs pour plus d’endroits au Canada encore plus souvent et pour nettement moins, uniquement sur aircanada.com. Une bonne façon d’économiser pour, euh... disons, vos prochains cours de danse. ¿Intéressant, non?

Plus de choix, plus de flexibilité.

Janis McKechnie
Agente de bord, Toronto

aircanada.com

3172760A

Rome passe une nuit blanche

JOSÉE BELLEMARE
collaboration spéciale

ROME — En plein coeur du Trastevere, quartier romain par excellence pour les fêtards, les pubs et restos se préparent pour une autre nuit blanche. Jusqu'au petit matin, la fontaine devant l'église de Santa Maria du Trastevere sert de point de rencontre aux couche-tard. De là, ils se dirigent vers les bars à vins des étroites ruelles du quartier. Les noctambules du Trastevere vivront la plus excitante des nuits blanches, cette nuit. Et cette fois, tout Rome y est convié.

La ville a invité tous ses habitants à faire la fête de 20h à 8h. Des centaines d'activités sont organisées du centre de la ville jusqu'à la périphérie. La ville est ouverte : les grands musées, les galeries, les cinémas, les églises, les piscines, le zoo, etc. « Au moins 80 % des activités sont gratuites. (...) Et les autres activités sont à coût modiques. Ce sera une fête sans précédent, nous attendons 500 000 personnes », croit Alexandra Ferrando de Civita, l'entreprise qui coordonne la Notte bianca.

Une soixantaine d'événements artistiques ont été créés spécifiquement pour cette nuit blanche. Les places publiques de la ville deviennent les sites de performances. Les organisateurs ont demandé aux artistes de s'inspirer du thème de la nuit ou du lieu où l'événement se tient. Par exemple, on projettera *La Dolce Vita* sur la place de la fontaine de Trevi, là même où Anita Ekberg se baigne dans le film de Fellini.

Plusieurs activités se dérouleront dans les grands parcs qui dominent la ville et offrent des points de vue à couper le souffle et même les enfants auront droit à leurs activités, notamment à Explore, leur musée. Les adolescents les plus courageux iront sûrement, comme les Romains il y a 1800 ans, faire de l'athlétisme aux thermes de Caracalla... sous les étoiles.

« Les institutions ont répondu en grand nombre à notre appel. En fait, nous avons plus d'événements et de spectacles que ce que nous espérons au départ », explique Alexandra Ferrando.

Même les restaurants, les librairies prennent part à la fête en prolongeant leurs heures d'ouverture ou en créant des événements. Fabio Paparelli, propriétaire du bar à vin Aquirius a décidé d'embarquer : « Les organisateurs m'ont téléphoné et m'ont demandé si je pouvais faire quelque chose dans mon bar à vin. Je trouve que c'est une idée géniale de célébrer toute la nuit alors j'ai organisé un défilé de mode dans mon établissement. À trois reprises durant la nuit, nous présenterons la collection automne 2003 de la designer suisse Katja Hauzinger. Les gens viendront faire une dégustation de vin et regarder le défilé ».

Idée de Paris

C'est de Paris que la mairie de Rome tient l'idée d'une nuit blanche. L'an dernier, 350 000 Parisiens ont profité de la nuit du 5 octobre pour découvrir leur ville sous les étoiles, une première. L'événement a eu un grand succès et il sera repris cette année, le 4 octobre prochain.

« Paris est la seule ville avec laquelle nous sommes officiellement jumelés. Et il y a déjà deux ans, Christophe Girard, attaché culturel de la mairie de Paris, nous avait parlé de son projet de « nuit blanche » raconte Rosella Bennati du bureau des relations internationales à la mairie de Rome.

Comme Rome accueillera la fin de semaine du 4 octobre une conférence intergouvernementale européenne, les nuits blanches parisiennes et romaines n'auront pas lieu à la même date. « Il aurait été beaucoup trop difficile d'assurer la sécurité de tous les ministres européens qui seront dans la capitale italienne à ce moment. La nuit est toujours un peu plus dangereuse », souligne Rosella Bennati en rappelant que l'an dernier, lors de la nuit blanche, le maire de Paris, Bernard Delanoë, a été blessé à l'abdomen par un homme armé d'un couteau.

En 2002, la nuit blanche parissienne a connu quelques difficultés en ce qui concerne la gestion des files d'attente et de la circulation. Une situation qui pourrait être encore plus difficile à Rome. « Nous anticipons déjà des problèmes de trafic monstre. Nous espérons que les gens vont choisir des activités dans leur quartier, sinon le coeur de la ville risque d'être complètement paralysé », dit Alexandra Ferrando.

Pour contrer ce problème, le transport en commun a été bonifié pour toute la nuit et il est gratuit après 22 h.

Des trottinettes Segway retirées du marché

Agence France-Presse

ENVIRON 6000 trottinettes à moteur électrique de la marque Segway ont été retirées de la circulation aux États-Unis par le fabricant en coopération avec la Commission de sécurité des produits de consommation (CPSC). Le retrait concerne les modèles de trois séries de

cette patinette fonctionnant avec une batterie électrique rechargeable, vendues entre mars 2002 et septembre 2003 et fabriquées aux États-Unis, a précisé la CPSC. Trois utilisateurs ont été blessés, dont l'un grièvement à la tête, lors de chutes qui peuvent avoir eu un lien avec une trop faible charge de la batterie.

MOBILART

Meubles & décor

GRANDE LIQUIDATION

des meubles en démonstration

Épargnez jusqu'à **50%**

Vanité Louis XV en noyer français

5805 Transcanadienne, Ville St-Laurent
(Rond-point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h

6529, boul. Décarie Montréal
(coin Plamondon)
(514) 344-1400
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h

15^e VENTE anniversaire

Visitez l'un de nos 21 magasins !



réparti en 3 prix de 5000\$, 3000\$ et 2000\$ • détails et coupon en magasin • aucun achat requis



MULTI MEUBLES

Ma source de confort... et d'inspiration!

Grand Montréal

Multi Meubles
Nahtajo
BROSSARD
(450) 445-1216

Multi Meubles
S.J. Dion
JOLIETTE
(450) 759-1409

Multi Meubles
St-Cyr
L'ASSOMPTION
(450) 589-2291

Multi Meubles
Clavel
ST-JÉRÔME
(450) 438-3678

Multi Meubles
Dubois
ST-THÉRÈSE
(450) 435-3601

www.multimeubles.com

3173276A



Banque Scotia : numéro 1 pour les services bancaires en ligne.

Gómez Canada Ltée a attribué la première place à la Banque Scotia pour l'ensemble de ses services bancaires en ligne. Ce qui ne vous surprendra guère si vous êtes déjà un de ses clients. Si ce n'est pas votre cas, allez à banquescotia.com/premierrang



Banque Scotia^{MC}

La vie. L'argent.
Une question d'équilibre.^{MC}

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Gómez est une marque de commerce de Gómez, Inc.

Gómez Canada est un revendeur agréé et licencié de Gómez, Inc. pour le Canada.

3171829A

| JEAN-PIERRE RONFARD – 1929-2003 |

Vie et mort d'un grand homme de théâtre

ÈVE DUMAS

Hier matin s'est éteint un homme qui aura fortement marqué le théâtre québécois. Jean-Pierre Ronfard est décédé à l'hôpital Saint-Luc à la suite de complications postopératoires. Il avait 74 ans. Sa dernière mise en scène, *OEdipe à Colone*, lui survit sur la scène du théâtre Espace Go.

La vie de cet artiste aussi érudit que badin, créatif que rigoureux, aura été remplie et vécue à fond, si l'on en croit les témoignages recueillis. L'auteur, metteur en scène, comédien, pédagogue et directeur artistique était de ces gens qui ne se contentent pas de séjourner sur terre sans essayer de changer le monde. Il n'aura mis fin à aucune guerre, mais son passage aura révolutionné le théâtre québécois en le libérant d'un certain conservatisme duquel il émergeait à peine dans les années 60.

Originaire du nord de la France, Jean-Pierre Ronfard a fait des études classiques à Douai, obtenu une licence ès lettres à l'Université de Lille et un diplôme d'études supérieures à Alger. De 1953 à 1960, il a vécu en Algérie, en Grèce, au Portugal et en Autriche.

Au Canada, où il émigre en 1960, son parcours sera celui d'un fondateur et d'un rénovateur. Il est le premier directeur artistique de l'École nationale de théâtre, section française, où il continuera toute sa vie à transmettre aux jeunes artistes son incommensurable amour du théâtre. Au TNM, il occupera le poste de secrétaire général. Jean-Louis Roux l'appellera sa conscience.

En 1975, il fonde avec Robert Gravel et Pol Pelletier le Théâtre Expérimental de Montréal, qui se dissout en 1979 pour renaître sous le nom de Nouveau Théâtre Expérimental, toujours codirigé avec Robert Gravel.

En 1981, le déménagement à Espace Libre, port d'attache du NTE, d'Omnibus et, autrefois, de Carbone 14, coïncide avec la création

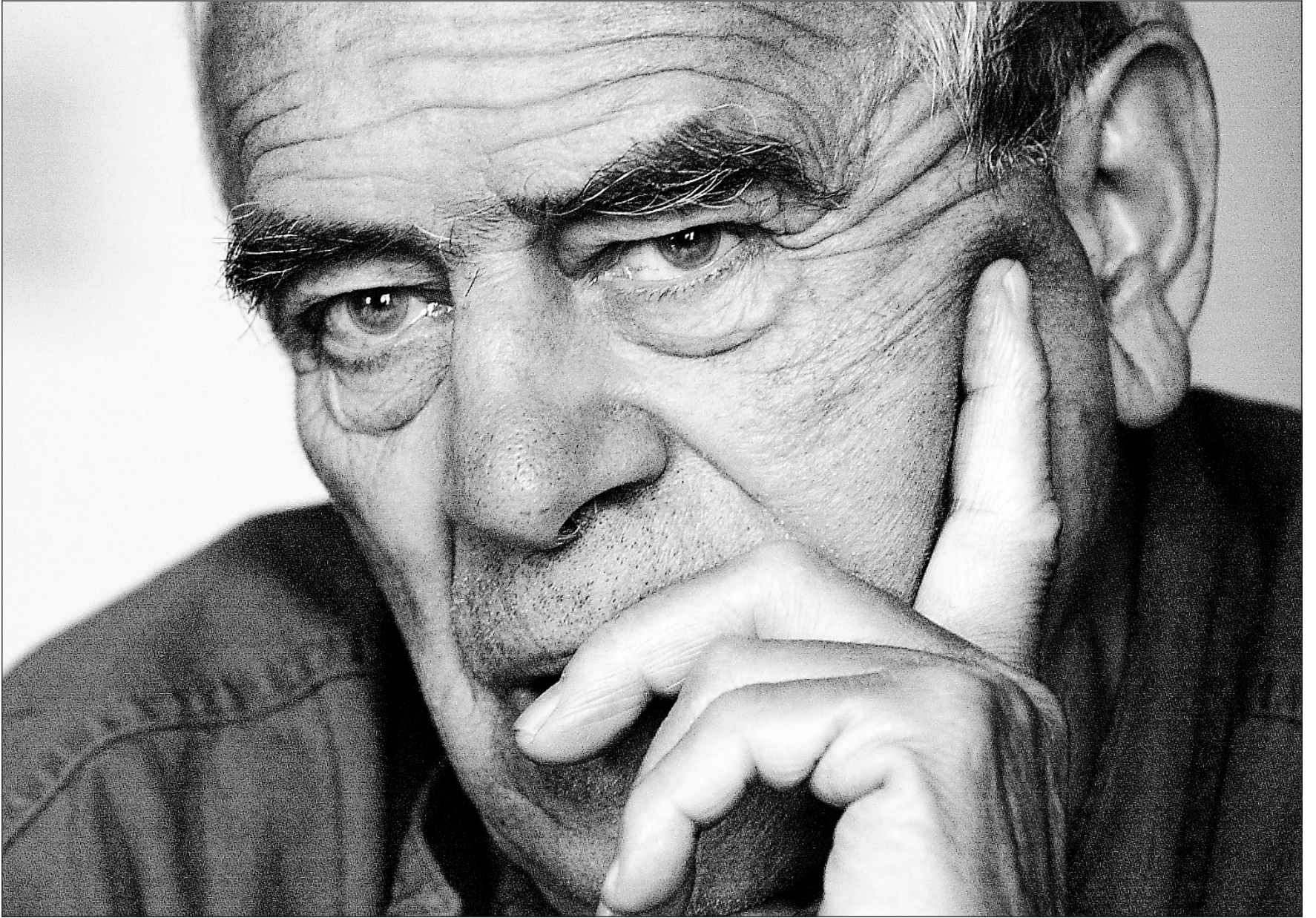


Photo PIERRE MCCANN, La Presse ©

Auteur, metteur en scène, comédien, pédagogue et directeur artistique, connu comme un fondateur et un rénovateur au sein du milieu théâtral québécois, Jean-Pierre Ronfard a vécu sa vie à fond avant de s'éteindre hier matin, à l'âge de 74 ans.

d'un des événements les plus ambitieux de notre histoire théâtrale : *Vie et mort du roi boiteux*. La fresque mettait en scène 210 personnages et durait 15 heures. Elle était contenue en six pièces et un épilogue. Sa création s'était élaborée sur une année, de juillet 1981 à juin 1982.

Davantage pédagogue, auteur et metteur en scène que comédien, bien qu'on l'ait vu sur scène entre autres dans *Les Troyennes* (mise en scène de sa fille Alice Ronfard et traduction de sa compagne Marie

Cardinal), *Matines : Sade au petit-déjeuner*, *Hitler*, et même à l'écran dans *La Turbulence des fluides*. Jean-Pierre Ronfard a écrit ou coécrit trois bonnes douzaines de pièces, dont *La Mandragore*, *L'Histoire des Atrides*, *Transit* section #20.

Le Français d'origine a fait de deux de nos auteurs les plus « québécois », Réjean Ducharme (*HA ! Ha !...*) et Claude Gauvreau (*Les oranges sont vertes*), des prophètes en leur pays. « C'est un homme qui a su s'adapter parfaitement à son mi-

lieu, mais sans aucune flagorneurie », affirmait hier soir Jean-Louis Roux, aujourd'hui président du Conseil des arts du Canada.

Jean-Pierre Ronfard laisse dans le deuil ses trois enfants, Alice, Bénédicte et Benoît Ronfard, et quatre petits-enfants, ainsi que sa famille adoptive, le Nouveau Théâtre Expérimental. Si Robert Gravel, au ciel depuis août 1996, devait attendre son vieux copain impatiemment, Alexis Martin et Daniel Brière, codirecteurs du NTE, per-

dent un père adoptif, un mentor et un grand ami. Ils lui assurent toutefois une relève hors pair.

Toute la journée, hier, les amis se rendaient à Espace Libre pour offrir leurs condoléances et partager leur chagrin avec l'équipe du NTE. Evelynne de la Chenelière et Daniel Brière sont montés sur la scène pour jouer l'avant-dernière représentation de la pièce *Henri et Margaux*, qui se termine ce soir. Au théâtre Espace Go, on annonçait qu'aucune représentation d'*OEdipe à Colone* ne serait annulée.

Infatigable chercheur, illustre noceur

ÈVE DUMAS

APRÈS LE choc initial et les clichés d'usage, les amis, collègues et admirateurs de Jean-Pierre Ronfard l'ont décrit, hier, avec une vivacité et une truculence que l'homme de théâtre n'aurait pas reniées. Infatigable chercheur, incorrigible noceur, il avait à la fois le respect et la sympathie de tout un milieu.

« Jean-Pierre n'est jamais passé deux fois par le même chemin. Il ne s'est jamais répété. Il voulait toujours soulever la pierre pour voir ce qu'il y avait en dessous. C'était toujours une aventure avec lui », témoignait Normand Chouinard, qui a connu un Ronfard dans la quarantaine, en 1973. Le comédien avait été dirigé par le metteur en scène dans un exercice pédagogique du Conservatoire d'art dramatique de Québec. Après, il avait sillonné la France, la Suisse et la Belgique avec *Garden Party*, en 1977, puis joué dans *La Mandragore*, en 1982.

Tout en réaffirmant la rigueur du chercheur, Normand Chouinard célébrait la convivialité de l'épicurien. « C'était un grand amateur de bon vin. Il faisait des bouffes gargantuesques, des pot-au-feu qui mijotaient toute la journée pendant qu'on travaillait à un spectacle. Des soupers d'huîtres mémorables, toujours bien arrosés, évidemment. »

Claude Chamberlan, par qui la nouvelle du décès de Jean-Pierre Ronfard est parvenue à *La Presse*, relatait des anecdotes semblables. « Je me rappelle quand Jean-Pierre habitait dans le Vieux-Montréal, dans un taudis. Un loyer qui coûtait 40 piastres par mois. Même pas. Cinq piastres par mois. Il invitait toujours tout le monde à manger. Il cuisinait très bien. Du poulet avec des sauces. Et toujours, il y avait du bon vin. C'était très important pour lui. »

Le directeur du Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias s'était occupé du marketing du mythique spectacle *Vie et mort du roi boiteux*, en 1981-1982, avec un budget de crève-la-faim. Il garde un excellent souvenir de cette vie de bohème auprès du clan Ronfard. Il a même habité chez Marie Cardinal à Paris. « C'étaient des gens extrêmement généreux. » Rappelons que M^{me} Cardinal, compagne de l'homme de théâtre et mère de ses trois enfants, est morte en mai 2001.

Gilbert Duclos, photographe du Nouveau Théâtre Expérimental depuis ses débuts, se souvient d'un homme qui faisait passer le théâtre avant tout, et surtout avant son ego et ses ambitions personnelles. La dernière campagne du théâtre, une hilarante brochure de saison inspirée des menus de casse-croûte grecs, a donné lieu à des moments mémorables : « La séance avait lieu dans un petit restaurant grec. Ils sont tous arrivés avec des moustaches. Alexis Martin chantait *Let it Be* en grec. En studio, c'était complètement délirant. Quand ils se sont tous mis à poil, je me suis dit : vraiment, il faut le faire ! »

Trêve de souvenirs cocasses. La sobriété régnait dans le témoignage que lui a rendu Simon Brault, directeur général de l'École nationale de théâtre. « Pendant 43 ans, il a toujours participé aux activités de l'École nationale à titre de professeur émérite, de conseiller ou de membre du conseil d'administration. Lorsqu'on a annoncé son décès, il y a eu un grand courant de deuil dans l'école, un effet extrêmement lourd. »



Photo Archives La Presse

Jean-Pierre Ronfard, au début des années 60, au moment où il était directeur de la Troupe des jeunes comédiens du Théâtre du Nouveau Monde.

Au TNM, une autre grande institution où Jean-Pierre Ronfard a laissé sa marque à titre de directeur de la Troupe des jeunes comédiens, de secrétaire général et de metteur en scène, on pleurerait l'intrépide qui a créé *Les oranges sont vertes* et monté un inoubliable *Le roi se meurt*. « Il n'a jamais perdu le feu sacré de la recherche, ce qui était étonnant pour un homme de sa génération. Il avait des antennes fortes. Il était avant-gardiste. C'était un travailleur, un fondateur, un excellent vulgarisateur. Il avait l'humilité des grands génies », a affirmé Lorraine Pintal.

Un « fou de génie », voilà comment Michel Saint-Denis, conseiller principal du projet de mise sur pied de l'École nationale de théâtre, avait décrit Jean-Pierre Ronfard avant de le faire venir au Québec, en 1960. « On ne pourrait jamais exagérer le rôle qu'il a eu dans le développement du théâtre québécois. Il était toujours à la recherche du nouveau. Jamais content de ce qu'il faisait. Il avait une imagination débridée, des idées folles, une liberté qu'il réalisait », racontait Jean-Louis Roux à partir de Moncton, hier soir. Le président du Conseil des arts du Canada, qui affirmait perdre avant tout



Photo BERNARD BRAULT, archives La Presse

Septuagénaire toujours prolifique, Jean-Pierre Ronfard a monté la pièce *Hitler* avec Alexis Martin, en 2001. Il y tenait le rôle d'un aide de camp imaginaire du dictateur.

un ami, avait travaillé très étroitement avec l'homme d'idées, au TNM.

C'est dans ce théâtre que Michel Tremblay a vu son premier chœur grec, grâce à Jean-Pierre Ronfard, qui y montait *Les Choéphores* d'Eschyle. « Il m'a fait découvrir d'un côté l'absurde, avec *Ubu-Roi*, et de l'autre le théâtre grec, avec *Les Choéphores*. J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour lui parce qu'il a consacré sa vie à tout essayer, quitte à se tromper, à s'enfarger et à recommencer. Avec sa *gang* (le NTE), il faisait le fou, parfois c'était mauvais, d'autres fois c'était génial. » Le dramaturge et romancier a appris la triste nouvelle en sortant de l'avion qui le ramenait de New York, hier.

Déjà, des hommages s'organisent de part et d'autre. Claude Chamberlan a l'intention de dédier à Jean-Pierre Ronfard, un habitué, le prochain Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias. Aujourd'hui, dans le cadre des Journées de la culture, L'École nationale de théâtre présente une projection de *Vie et mort du roi boiteux* et une petite exposition réunissant diverses oeuvres de Jean-Pierre Ronfard, tenue dans la bibliothèque.

SAVEURS

Second début pour le Beaver

FRANÇOISE KAYLER
RESTAURANTS

Au fil des années, le Beaver Club a laissé tomber quelques pelisses. Mais ce restaurant au décor spectaculaire, qui alignait sur ses murs des trophées de chasse à faire trembler les mânes des coureurs des bois et des marchands de fourrure qui ont inspiré sa création, avait toujours conservé le castor emblématique. Le Reine Elizabeth a fait peau neuve et le Beaver Club en a fait autant. Le castor n'est plus au poste d'accueil.

Le décor a changé d'époque, mais il n'a pas perdu son âme. On se retrouve, mais dans une autre atmosphère, aussi chaleureuse mais plus légère, plus lumineuse et plus accueillante aussi. Le « vrai » Beaver Club, celui des McGill et MacKenzie, était un club fermé. Notre Beaver Club pouvait ressembler à un repaire d'hommes d'affaires. Il s'est... féminisé.

Si l'on a changé le décor on a, aussi, changé l'ameublement. C'est avec un plaisir non dissimulé que, maintenant, l'on peut s'asseoir très confortablement. Et l'on a toutes

les raisons de faire durer le plaisir au moment du café, servi comme il ne l'est nulle part ailleurs.

La carte a conservé quelques-uns des incontournables du Beaver Club (et le pain aux bananes fait toujours partie de la corbeille) ainsi que l'option « Cuisine vitalité ». À partir des plats de la carte principale, deux menus peuvent être élaborés, l'un baptisé « menu gourmet », l'autre « menu royal », chacun à prix fixe : 65 \$, le premier, 75 \$, le deuxième, selon que l'on opte pour une ou pour deux entrées.

Un potage peut avoir la valeur d'un plat cuisiné et être servi avec le même respect. C'est le cas du velouté de morilles, présenté en deux temps, l'assiette avec sa garniture, puis le bouillon versé. C'est une préparation que l'on savoure, dense en saveurs bien soutenues par la texture. Les bouchées de canard sont comme un divertissement offert en complément.

Le service du foie gras est attaché à la réputation du Beaver. Poêlé, fondant en dedans, à peine croustillant en dehors, servi avec une sauce qui l'épouse harmonieusement, à peine sucrée pour lui répondre... et une pointe d'acidité parfumée pour le contredire, ce foie gras est un cadeau à s'offrir.



Dans l'assiette, le supion ressemblait à un petit calmar, entier, farci, blanc en dehors, blanc en dedans. La consistance ferme de l'enveloppe contrastait agréablement avec la texture de la brandade à l'intérieur. Une belle brandade. Cette garniture accompagnait une morue blanche et douce simplement chapeautée d'une chapelure au léger mordant de chorizo. C'était un bon plat de poisson, différent des présentations habituelles.

Très verts, les petits pois aga-

çaient les papilles, mais le veau très tendre, bien coupé et cuit avec justesse, s'accordait avec les chanterelles, champignons parfumés et de belle texture, dans un plat simple et agréable.

Le chariot où l'on flambe les desserts est toujours en service dans ce restaurant qui a de la mémoire. Les crêpes Suzette au Grand Marnier... pour les nostalgiques !

La carte des vins du Beaver Club est impressionnante. Mais il ne faut pas se laisser impressionner : le

sommelier soigne le service d'un verre, en accord avec le plat et en présentation, avec autant de soin que le service d'une bouteille. Le restaurant signe sa carte du nom de ses chefs, sommelier et maîtres d'hôtel.

BEAVER CLUB
Hôtel Fairmont
Le Reine Elizabeth
900 boul. René-Lévesque Ouest
861-3511

Ouverture : du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h 30 ; du mardi au samedi, de 18 h 30 à 22 h 30

Fumée : Non
Eaux embouteillées ; Importées et québécoises. Prix : offertes par la maison

Velouté de morilles du Yukon, croquette de canard et crème fleurette au foie gras
Escalope de foie gras de canard de Marieville poêlée, compotée de rhubarbe à l'éralle pincée au gingembre
Dos de morue et supion au Chorizo et à la Blanche de Chambly
Filet de veau de lait du Québec aux petits pois nouveaux, chanterelles étuvées, jus à l'échalote
Crêpes Suzette flambées au Grand Marnier
Café Le Beaver Club
Menu pour deux, avant vin, taxes et service : 130 \$

Pour tous les goûts

FRANÇOISE KAYLER
GASTRONOTES

Les Journées nationales du goût et des saveurs, événement organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, se dérouleront dans 15 régions du Québec, du 3 au 13 octobre.

Les activités organisées dans le

cadre de ces Journées veulent sensibiliser les consommateurs à la richesse et à la diversité des produits régionaux tout en mettant en valeur le potentiel agroalimentaire des régions.

Cette année, venant compléter le programme d'éveil sensoriel du volet scolaire, un nouvel outil pédagogique sera présenté pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'inocuité des aliments à la maison et des bonnes habitudes d'hygiène

corporelle pour éviter les intoxications alimentaires.

Dans le cadre des Journées du goût et des saveurs, un produit était en vedette... Un concours de recettes utilisant le fromage était lancé. La recette de Frédéric Boulay du restaurant Le Saint-Amour, à Québec, a été primée : « Demi-lune de Riopelle en étages de betteraves multicolores, émulsion crémeuse à l'huile de noisette, huile de poireau perlée au jus de betterave réduit ».

De nombreuses activités se dérouleront dans toutes les régions. Pour obtenir les programmes : 1 800 463-5023 ou www.agr.gouv.qc.ca.

Les chèvres d'ici

Elles sont dans toutes les régions du Québec et les fromages de leur lait ont une réputation qui ne fait que grandir. À l'occasion d'une dégustation commentée, l'Association laitière de la chèvre du Québec annonçait la tenue d'une campagne promotionnelle pendant laquelle, à l'achat d'un fromage de chèvre, le consommateur recevra un coupon rabais échangeable à l'achat d'un deuxième fromage.

À l'occasion de cette dégustation, de nouveaux fromages de chèvre étaient présentés : la sélection mini chèvre de Tournevent, offrant sous emballages pratiques, le feta, le chèvre râpé, le chèvre en grains et le Chevrino-méga, dans lequel on a incorporé de la graine de lin moulue qui libère le fameux omega-3. La fromagerie Cayer présentait le nouveau Caprano vieilli et La fromagerie La P'tite Irlande, Le Barbi-chon, pâte molle à croûte naturelle.

Saison des canneberges

Tout ce que l'on voudrait apprendre sur la canneberge, ce petit

fruit autochtone dont on découvre petit à petit toutes les vertus, est expliqué au Centre d'interprétation de la canneberge, à Saint-Louis-de-Blandford. Jusqu'au 19 octobre la canneberge sera la vedette, de l'implantation d'une cannebergière jusqu'à la récolte, sans oublier les utilisations en cuisine.

Pour tout renseignement: 819 364-5112 www.canneberge.qc.ca

Souper-bénéfice

Le Cercle des Toques d'or, qui regroupe les chefs, les cuisiniers et les pâtisseries à la retraite, organise chaque année un dîner dont les bénéfices permettent de venir en aide aux membres qui ont des difficultés et qui permettent, aussi, d'organiser des rencontres qui brisent l'isolement. La soirée sera dédiée à la mémoire du chef Joseph Teysnot, un pionnier arrivé au Québec en 1912 pour l'ouverture du Ritz-Carlton.

Supervisé par le chef Jean-Paul Grappe, le menu sera exécuté par les professeurs et les élèves des écoles hôtelières de Laval, ITHQ, Jacques Rousseau et Calixa-Lavallée. Il se tiendra le 24 octobre prochain au Complexe Cristina, à Saint-Léonard. Pour tout renseignement : 352-8674 ou 577-2221



Faites de votre visite à la Maison Sony un voyage gratuit à Vegas !

C'est la chance opportune de gagner un voyage pour deux à Las Vegas, pour voir Céline Dion. Visitez la Maison Sony d'ici le 5 octobre pour

participer, et profitez de superbes offres sur les produits Sony. La Maison Sony, votre accès à l'ultime expérience de divertissement.

HTC800DP
DVD Dream™ System de 5 disques
Maintenant 549,99 \$
Épargnez 50 \$



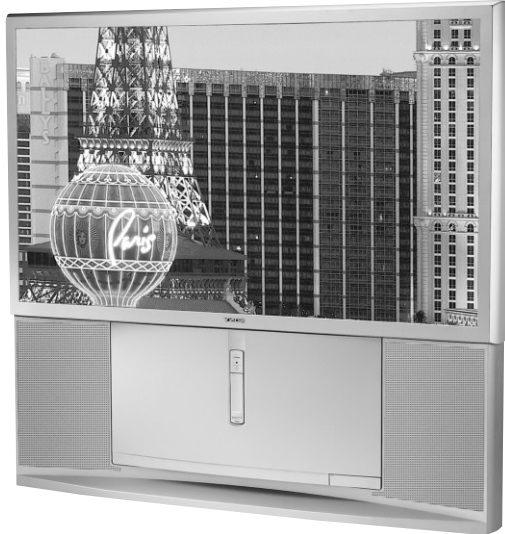
Appareil photo numérique Cyber-shot™
5,0 mégapixels
DCC Super HAD
Valait 799,99 \$
Maintenant 699,99 \$
Épargnez 100 \$



Obtenez un total de

500 \$

KPS7WSS10
Téléviseur à rétroprojection prêt pour HDTV, de 57 po.
Maintenant 3 299,99 \$
Épargnez 200 \$



EN COUPONS DE REMISES POSTALES

TERMINE LE 30 SEPTEMBRE 2003

Achetez tout téléviseur TRC à projection* d'au moins 46 po, et vous obtiendrez un total de 500 \$ en coupons de remises postales, pour encore plus de produits cinéma maison Sony !

Les téléviseurs doivent être achetés entre le 1^{er} et le 30 septembre 2003. Détails complets sur coupons, en magasin. Remises valides du 1^{er} septembre au 31 octobre 2003. *Téléviseurs Grand WEGA™ non compris.

Tout magnétoscope VHS Sony	Tout lecteur DVD ou DVD/VHS mixte Sony	Tout récepteur Sony	Tout DVD Dream System ou cinéma maison dans une boîte Sony	Tout enregistreur DVD RDR-GX7
Remise postale de 50 \$	Remise postale de 50 \$	Remise postale de 50 \$	Remise postale de 150 \$	Remise postale de 200 \$
Maison Sony. on pense comme vous™				

BROSSARD Mail Champlain (450) 923-6990 • MONTRÉAL Centre Eaton (514) 843-7557 • POINTE-CLAIRE Fairview (514) 694-2727 • LAVAL 2200, Blvd. Le Corbusier (450) 973-7669 • Le Carrefour (450) 902-0182 • SAINT-BRUNO Les Promenades (450) 653-9066 • VILLE d'ANJOU Les Galeries d'Anjou (514) 353-3585

Quantités limitées. Tous les produits peuvent de ne pas être disponibles dans tous les magasins. Prix sujets à changer sans préavis. Maison Sony, on pense comme vous, Wega, DVD Dream System et Cyber-shot sont des marques déposées de Sony Corporation.

BISTRO • BAR
RESTO • TAPAS



Pour retrouver l'ambiance de la vieille Italie dans le Vieux-Montréal, entrez chez Galianos.



Dimanche de 10 h à 15 h

Galianos vous offre dès ce dimanche des brunchs conçus pour plaire aux fins gourmets.

Juste pour vous mettre l'eau à la bouche!

- Salade • Délices italiens servis chauds ou froids
- Desserts et omelettes préparés devant vous par le chef

BRUNCH 14⁹⁵ \$ /adulte **7⁹⁵ \$** /enfants 12 ans et moins

410, rue Saint-Vincent, Vieux-Montréal
Pour réservation : (514) 861-5039
www.restaurantgalianos.com

Depuis 1977 **Casa Galicia**
Fine cuisine espagnole
Spectacle de flamenco tous les vendredis et samedis avec « Arte De Espana » et Festival de la paella (à l'année)
Pour réservation : (514) 843-6698
www.casagaliciamontreal.com
2087, rue Saint-Denis, métro Sherbrooke

Lanni Restaurant
Fondée en 1960
Menu table d'hôte, souper dansant avec Aldo
- Vendredi, samedi et dimanche
Gastronomie italienne
• Terrasse
• Service de valet
3132, rue Sherbrooke Est, Montréal
Réservation : 527-3313 • 521-0194

31^e FESTIVAL D'AUTOMNE DU PORTUGAL
Solmar
1^{er} restaurant portugais de Montréal
Poisson, fruits de mer, volaille, boeuf rouge, gibier, fados, guitars, pianiste classiques 7 soirs. Stationnement
111, rue St-Paul est, Vieux-Montréal
Tél. : (514) 861-4562 / Téléc. : (514) 878-4764

L'Armoricaïen
FINE CUISINE FRANÇAISE
LE CÉLÈBRE BRETON vous propose:
• Une table d'hôte •
• Son menu découverte •
• La belle carte •
Stationnement facile et gratuit
1550, rue Fullum (coin de Maisonneuve)
NOUVEAU! Ouvert le DIMANCHE SOIR à partir du 19 octobre
L'Armoricaïen (514) 523-2551 • www.armoricaïen.com

Le Caveau
Depuis 1949
La petite boîte française où l'on mange bien.
Salons privés disponibles
Ouvert 7 jours
Stationnement après 17 h
2063, rue Victoria, Montréal
(514) 844-1624

SAVEURS

NOTES
DU SOMMELIER

Des chiffres et des vins

QUESTION vineuse : selon vous, à combien s'élève le chiffre d'affaires mondial du marché du vin, au prix de détail ? Si je vous disais que ce chiffre est trois fois plus élevé que celui du marché mondial du disque, vous me diriez probablement que je suis tombé dans le moult ! Et pourtant, c'est tout à fait vrai, selon une récente étude effectuée pour Vinexpo / IWSR-GDR, le marché mondial du vin a atteint 167,6 milliards de dollars canadiens en 2002. Ce qui représente une progression de 7,8 % depuis 1998. Ce chiffre d'affaires correspond à la consommation de plus de 223,2 millions d'hectolitres de vin tranquille et effervescent, soit un équivalent de 27,9 milliards de bouteilles (750 ml) vendues en 2002 ! Cela vous semble de gros chiffres ? Ce n'est rien si on compare avec le déficit budgétaire actuel des États-Unis, qui se situe à plus de 500 milliards de dollars canadiens, donc plus de trois fois le marché mondial du vin !

Vins casher

LE VIN OCCUPE une place de choix, en tant qu'instrument de sanctification, dans le rituel hébraïque. Il accompagne la plupart des prières dont celle de l'ouverture du shabbat. Pour être estampillé au sceau casher, le vin doit être conforme aux règles de la loi juive Halakha. À première vue, il n'y a pourtant rien dans l'élaboration de ce vin qui se démarque vraiment des procédés traditionnels, mis à part le fait que tous les instruments de vinification doivent être « cashérisés », à l'eau ou à la soude. Sans oublier qu'à partir de l'entrée dans le chai, le raisin puis le moût ne doivent plus être manipulés que par les surveillants rabbiniques, qu'on appelle des shomrim. Le collage au sang de boeuf ou aux produits à base de poisson est aussi interdit, tout comme la clarification à l'oeuf. Que ce soit pour fouler les raisins ou pour ouiller les barriques, ce sont les shomrim qui doivent tout faire de A à Z. Certains rabbins exigent que le vin soit pasteurisé. Cette technique a aujourd'hui été remplacée par la flash-pasteurisation, un procédé moins brutal. La patrie des vins casher est le vignoble d'Israël, mais on trouve aussi des vins casher de très grande qualité, venant de la vallée de Napa, du Languedoc et de Bordeaux.

Identifiez le cépage

LE CÉPAGE ROUGE, d'origine italienne, de l'énigme de samedi dernier était la... CORVINA. Elle est surtout cultivée en Vénétie, où elle engendre les vins d'appellations Bardolino, Valpolicella, Amarone della Valpolicella et Recioto della Valpolicella. Elle est presque toujours assemblée avec les cépages molinara et rondinella. Elle a un spectre très large allant du valpolicella léger au plus substantiel valpolicella rippasso, en passant par le capiteux amarone della valpolicella ainsi que par le puissant et sucré recioto della valpolicella. Découvrez la corvina par le remarquable Toar Masi 1999 Rosso del Veronese (29,85 \$; S-342444), que l'on pourrait qualifier de valpolicella moderne au nez concentré, profond, au boisé intégré, à la bouche débordante de fruits, ample et charnue, tout en étant fraîche et bien tendue par une trame tannique tricotée serrée.



FRANÇOIS CHARTIER
VINS ET METS

collaboration spéciale

L'originalité étant de plus en plus rare dans cet océan de vins standardisés qui dominent la production mondiale, en ce début de XXI^e siècle, il fait bon de voguer de temps à autre vers de nouveaux horizons vineux. D'autant plus que l'originalité n'étant pas au goût du jour, nombreuses sont les bonnes affaires parmi les vins provenant des vignobles qui sortent des sentiers battus.

C'est aux portes de Toulouse que je vous convie, sur les terrasses ferrugineuses du Tarn, plus précisément dans les vignobles de la zone d'appellation Côtes-du-Frontonnais. Vous y dénicheriez un trésor de cépage rouge, la négrette, tout aussi attachante que le len de l'el de Gaillac, un cépage blanc qui fera l'objet d'une prochaine chronique.

La négrette, qui est unique à cette zone d'appellation française — il n'y a qu'en Californie que l'on retrouve quelques hectares de ce rarissime cépage —, offre des rouges et des rosés très parfumés (fruits rouges et noirs, violette et réglisse), aux tanins plutôt souples, d'où son assemblage fréquent avec les plus tanniques cabernet franc, syrah et tannat. Quelques grains de gamay viennent participer au cocktail aromatique. Après assemblage, il en résulte des côtes-du-frontonnais rouges et rosés passablement structurés. Donc, pouvant rivaliser à table avec des vins souvent vendus à prix plus élevés.

Crostini, pistou et rosé

Le classique des négrettes rosées du sud-ouest est le **Côtes-du-Frontonnais Château Bellevue La Forêt 2002 (14,25 \$; C-219840)**. Le rosé de ce château a beau faire partie du paysage depuis belle lurette, n'hésitez pas à goûter sa délicieuse version 2002 qui, par sa structure, fait de lui un compagnon de table par excellence. Sa couleur est soutenue, son nez l'est tout autant et sa bouche se montre sous un profil dense, pour un rosé, dotée d'une belle patine. Pas excessivement détaillé, mais drôlement efficace ! Il aime être en présence de tomate, de pistou, de fromage de chèvre et de thon, donc servez-le soit à l'apéritif, avec des crostini aux tomates et au thym, ou à table avec des tomates farcies au fromage de chèvre et au pistou, avec un risotto de tomates séchées et de miranda aux calmars accompagné d'un gratin de ratatouille ou avec un tartare de thon.

Fettuccine, terrine et rouge

Lorsqu'elle se pare de sa robe rouge, la négrette fait merveille ! L'aubaine de l'heure chez les négrettes du Sud-Ouest est sans contredit le **Côtes-du-Frontonnais L'Authentique du Château Cahuzac 2000 (10,95 \$; C-606418)**. Gorgée de fruits, parfumée par la réglisse, aux tanins on ne peut plus soyeux et aux saveurs allongées à souhait, cette négrette authentique est complétée par un assemblage de 25 % de syrah et de 25 % de cabernet sauvignon.

Si vous la servez légèrement rafraîchie, elle réussira à surmonter l'aigre-doux de la purée à l'oignon caramélisé qui accompagne un foie de veau en croûte d'herbes ou une terrine de campagne au poivre vert. Ce à quoi ne résistent pas la majorité des rouges plus substantiels, qui deviennent, au contact des oignons confits, de véritables durs à cuire ! À température ambiante, c'est avec des brochettes de poulet à l'estragon ou un poulet aux olives noires que l'accord sera



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Le Côtes-du-Frontonnais L'Authentique du Château Cahuzac 2000 (10,95 \$; C-606418), véritable aubaine à la réglisse et aux tanins soyeux, réussira à surmonter l'aigre-doux de la purée à l'oignon caramélisé qui accompagne soit une terrine de campagne, soit le foie de veau en croûte d'herbes du café-bistrot Leméac.

Quelques harmonies...

Côtes-du-Frontonnais ROSÉS

Crostini aux tomates et au thym
Tomates farcies au fromage de chèvre et au pistou
Risotto de tomates séchées et de miranda aux calmars avec un gratin de ratatouille
Tartare de thon

Côtes-du-Frontonnais ROUGES

Terrine de campagne au poivre vert
Foie de veau en croûte d'herbes
Purée à l'oignon caramélisé
Brochettes de poulet à l'estragon
Poulet aux olives noires
Pâtes aux tomates séchées et au basilic
Lasagne aux saucisses italiennes
Côtes de veau grillées au coulis de poivrons verts
Filet de boeuf sauce au cabernet sauvignon
Tajine d'agneau aux épices
Fromages : migneron, pont-l'évêque, pied-de-vent

réussi. Légèrement plus relevé, tout en étant marqué par de généreuses courbes et par un fruité festif, le **Côtes-du-Frontonnais Château**

Bellevue La Forêt 2000 (13,75 \$; C-198085) fera quant à lui, grâce à son enveloppe veloutée, la part belle aux fettuccine all'amatriciana (sauce tomate de longue cuisson, vin rouge, lardon, oignons rouges et parmiggiano) ou à la lasagne aux saucisses italiennes.

Agneau, boeuf et fromages

Certaines négrettes, grâce à une sélection plus sévère dans les vignes et à un élevage en barriques, engendrent des vins plus puissants et plus complexes, comme le **Côtes-du-Frontonnais Château Montauriol « Mons Aureolus » 2000 (18,30 \$; S-851295)**. Ce château a atteint un sommet en l'an 2000 quant à la finesse de grain des tanins et au velouté de texture de sa cuvée Mons Aureolus.

Poivre, olive noire et fruits noirs s'entremêlent dans un ensemble charnu et plein, mais aux saveurs aussi élégantes que précises, plaçant ce vin parmi les références en matière de négrette. Cabernet sauvignon et syrah, à raison de 25 % pour chacun, relèvent l'assemblage qui fera des heureux s'il est accompagné de côtes de veau grillées au coulis de poivrons verts (le poivron adore les tanins du cabernet et de la négrette), d'un filet de boeuf sauce au cabernet sauvignon ou d'un tajine d'agneau aux épices. Quant aux tanins veloutés et réglissés et aux saveurs intenses de fruits noirs du **Côtes-du-Frontonnais Fleuron de Guillaume du Château Cahuzac 2000 (17,95 \$; S-869255)**, ils s'accorderont aussi bien avec les mets proposés pour la châtea Montauriol de même qu'avec les fromages migneron, pont-l'évêque et pied-de-vent.

COURRIER

tage ». Merci et continuez votre bon travail.

R FRANÇOIS : Samedi dernier, dans ma réponse à un courrier d'un lecteur, je recommandais à ce dernier de consommer dès maintenant sa bouteille de vintage 1991 tout simplement parce que cette bouteille, comme il l'indiquait dans la question, n'a pas été conservée dans une cave appropriée, mais plutôt dans une armoire non réfrigérée, donc à température trop élevée et à humidité trop basse. Pour vos portos, si vous avez un endroit approprié, c'est-à-dire très

frais (12 °C) et très humide (plus de 70), comme je l'ai déjà écrit par le passé, vous pouvez les conserver entre 15 et 30 ans, voire plus pour les meilleurs.

Q LOUIS VAILLANCOURT : Lors de votre dernière chronique « Vins australiens et kangourou », il était question du Cabernet Sauvignon Wolf Blass Yellow Label 2001. J'ai remarqué sur la photo accompagnant votre article que la bouteille illustrée était du millésime 2002. Est-ce que les commentaires concernaient bien le 2001 ou s'agissait-il du 2002 ?

R FRANÇOIS : Bien joué ! Le commentaire fait bien référence au Cabernet Sauvignon Wolf Blass Yellow Label 2002. Désolé pour cette petite, mais importante, faute de frappe.

François Chartier est l'auteur d'un guide d'achat des vins et d'harmonisation avec les mets, La Sélection Chartier 2004, (à paraître en novembre aux Éditions La Presse). Vous pouvez lui envoyer vos questions à actuel@lapresse.ca ou au 7 rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

MÉGAPOOL
DE HOCKEY
2004

cyberpresse.ca
cyberpresse.ca/megapool



*valeur
approximative

SAVEURS

Syrah et Shiraz



Rien n'est plus gratifiant que de découvrir, à l'aveugle (sans donc savoir quel est le vin à goûter), la variété de raisins avec laquelle il a été élaboré.

Qu'il soit amateur débutant ou chevronné, le dégustateur est encore plus heureux s'il met le doigt sur le bon pays de production. Et davantage encore s'il trouve de quelle appellation est le vin.

Si, au surplus, il réussit à découvrir le millésime et à identifier son producteur (cela arrive, avec... de la chance), c'est l'euphorie !

Rien de tout cela n'est sans doute possible dans le cas du **California 2002 Shiraz Delicato**, lequel, tout en s'approchant par ses arômes des vins de Syrah de la vallée du Rhône, ne fait pas vraiment Syrah, bien qu'il soit élaboré avec ce cépage. (Cépage auquel les Australiens et beaucoup de Californiens, rappelons-le, ont donné le nom de Shiraz.)

Néanmoins, c'est un fort joli vin, d'une belle couleur violacée soutenue, au bouquet généreux, dominé par des notes de petits fruits noirs à l'eau-de-vie. Et puis, en bouche, bien charnu, comme un brin sucré (« *sweet fruit* », disent les Australiens), avec du corps et des tannins gras, bien enrobés. Rien de très complexe, mais, n'empêche, il est savoureux. Et sans doute peut-on le garder en cave un ou deux ans environ, par curiosité, histoire de voir comment il évoluera.

Enfin, c'est un vin du répertoire général, qu'on trouve dans de nombreuses succursales.

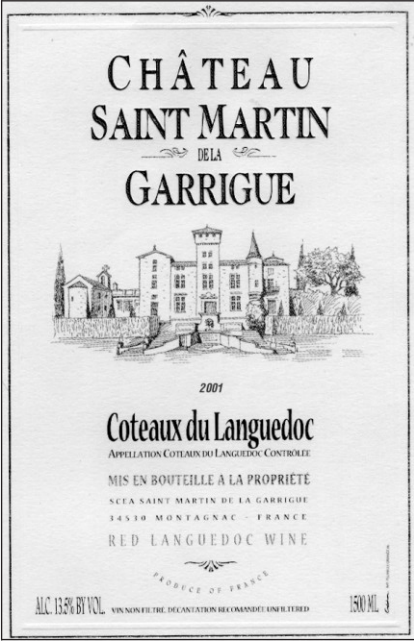
C, 585059, 14,25 \$, ★★(★) \$(\\$), à boire, 1-2 ans.

D'Australie celui-là, le **South Eastern Australia 2001 Shiraz Jacob's Creek** est un vin nettement moins concentré, au plus moyennement corsé, qu'on dirait presque... aromatisé artificiellement tant ses odeurs (genre bleuets) s'imposent.

Velouté, et donc souple, facile, c'est un vin à servir bien frais (14 degrés Celsius environ), qui laisse dans l'après-goût quelque chose comme un arôme de menthe, mais que le précédent surpasse.

C, 548644, 14,95 \$, ★★ \$(\\$), à boire et à ne pas garder.

Restons-en aux vins de Syrah, cépage qui peut donner des vins de grande garde, capables, pour certai-



nes appellations telles Côte-Rôtie et Hermitage, de tenir la route 20 ans et plus.

De Californie celui-là, le **California 2000 Shiraz Valley Oaks Fetter Vineyards**, est un vin nettement plus typé que les deux premiers, au bouquet marqué par des notes fumées bien présentes (c'est la Syrah, mais aussi le bois), peu tannique, au plus moyennement corsé lui aussi, non sans élégance, et qui, pour ainsi dire, a du style.

S, 527143, 19 \$, ★★(★) et même ★★★, à boire, 1 an.

Un vin de Provence

Vin de culture biologique, et donc élaboré avec des raisins cultivés sans pesticides, ni herbicides, ni engrais chimiques, le **Coteaux d'Aix en Provence 2000 Le Grand Rouge de Revelette**, dont il restait en début de semaine seulement 26 caisses (hélas !), est tout à fait magnifique dans ce millésime.

C'est même, à mon sens, le millésime le plus réussi de ce vin qui ait jamais été commercialisé au Québec.

Élaboré avec 60 % de Syrah et 40 % de Cabernet Sauvignon, sa splendide robe, pourpre foncé, à peine transparente, est annonciatrice de ce qu'est le bouquet, ample, de fruits rouges bien mûrs, encore peu complexe, mais avec cette pureté d'arômes qu'on attend des vins agrobiologiques.

Suit une superbe bouche, dense, concentrée, aux saveurs qui affichent la même pureté qu'au nez, sur des tannins fermes, serrés, quoique sans rugosité. Si ce n'est pas un grand vin, la grandeur est toute proche... Enfin, on peut le boire dès maintenant, mais également le mettre en cave pour plusieurs années.



À noter par ailleurs que, du point de vue aromatique, c'est un vin qui rappelle les vins de Mourvèdre, genre Bandol, et de Sangiovese, de Toscane, plutôt que ceux de Syrah de la vallée du Rhône.

S, 477711, 31,75 \$, ★★★★★, à boire, 5-6 ans environ.

Aussi bon soit-il, l'**Hermitage 2000 Cave de Tain l'Hermitage**, goûté côte à côte avec le précédent et qui ne renferme, lui, que de la Syrah, devait s'incliner devant le Coteaux d'Aix en Provence.

Bien coloré lui aussi, mais restant transparent, il se présente avec un bouquet de bonne amplitude, de petits fruits noirs, assez typé Syrah quoique ce ne soit pas très manifeste. Plutôt unidimensionnelle, du moins pour l'instant, la bouche est corsée, d'une bonne concentration, tannique et ferme.

Chose à signaler : ce vin n'est en vente, du moins pour l'instant, que dans l'agglomération montréalaise.

S, 918193, 53 \$, ★★★ \$\$\$\$(\$), à boire, 4-5 ans.

Du Languedoc

Très boisée — trop en fait —, dans le millésime 2000, la cuvée prestige du **Coteaux du Languedoc Château Saint-Martin de la Garrigue** est au contraire savamment boisée dans le millésime 2001, les notes épicées-boisées restant discrètes. Pourpre-prune et richement coloré, le vin se présente avec un bouquet de bon volume, ample, de fruits noirs surtout et bien Languedoc. Et la bouche suit, charnue, corsée, avec de beaux tannins enrobés, aimables. Très beau vin, élaboré avec surtout du Mourvèdre (67 %) et de la Syrah (20 %).

S, 740050, 26,20 \$, ★★★(★) \$\$\$, à boire, 3-4 ans environ.

Trois dégustations

Les grandes dégustations reprennent, cette fois encore, avec l'arrivée de l'automne.

La première à l'affiche met en vedette le célèbre fabricant de verres à vin, Georg Riedel, d'Autriche, qui fera goûter, dans ses verres de sa gamme la plus prestigieuse (Sommelier), le jeudi 2 octobre, à partir de 18 h, à l'hôtel Ritz-Carlton, 1228, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, les vins suivants : Saint-Estèphe Cos d'Estournel 1997 en format de cinq litres ; Morey Saint-Denis 1999 Taupenot Merme, et Mondavi Chardonnay Reserve 1999.

Comme à la première édition de cette dégustation, l'an passé, les participants repartiront avec les trois verres, d'une valeur, aux prix de détail, de 375 \$, selon la boutique Vinum Design qui est l'organisatrice de cette dégustation. Tarif, 195 \$, plus taxes. Réservations, Marie Roussin, (514) 985-3200, ou marie.roussin@vinumdesing.com

24 Brunellos di Montalcino 1997

Suivra le samedi 18 octobre, à partir de 14 h, une dégustation de 24 Brunellos di Montalcino 1997, d'un millésime considéré comme l'un des plus grands de l'histoire de la Toscane.

Les vins seront goûtés en quatre séries de six, avec documents audiovisuels à l'appui, puis suivra un repas... avec, au besoin, service de accompagnement.

Mise sur pied avec la collaboration de la Délégation commerciale d'Italie et du sommelier-conseil et chroniqueur Raymond Chalifoux, cette dégustation se tiendra au restaurant *Giorno e Sera*, 4657, rue Saint-Denis, à Montréal. Tarif, 350 \$, taxes et service compris. Informations et réservations, (514) 842-5777 et (450) 224-7568.



Enfin, le nombre de participants est limité à 24.

Montréal Passion Vin 2003

La grande dégustation Montréal Passion Vin 2002, à l'hôtel Centre Sheraton, de Montréal, fut un succès, et l'édition 2003 promet de l'être tout autant, le vendredi 31 octobre et le samedi 1^{er} novembre, l'événement affichant déjà complet. Ceci, malgré le tarif fort élevé (1350 \$).

Il peut cependant se produire des annulations, et il y a donc une liste d'attente. Informations, Line Gélinas, (514) 252-3435.

La notation

- ★ - Vin correct
- ★★ - Bon
- ★★★ - Très bon
- ★★★★ - Excellent
- ★★★★★ - Exceptionnel
- (★) - Égale une demi-étoile

La règle

- > Plus d'étoiles que de \$, le vin vaut largement son prix.
- > Autant d'étoiles que de \$, il vaut son prix.
- > Moins d'étoiles que de \$, il est cher ou même très cher.
- > C indique qu'il s'agit d'un vin «courant», vendu dans la plupart des succursales.
- > S désigne les vins de «spécialité», en vente uniquement dans un nombre limité de succursales.
- > Le nombre d'années figurant après la note indique le potentiel de garde approximatif à partir de maintenant.

Apportez à la Découverte
votre vin et bière

Table d'hôte
Cervelle, autruche, canard...
Ouvert du mercredi au dimanche à compter de 18 h

4350, rue De La Roche
(coin Marie-Anne)
Tél. : (514) 529-8377

Automnobile.



Réservez sur **westjet.com** d'ici le **30 septembre** et économisez davantage, avec les super tarifs d'automne WestJet.

Allez-y ! Le spectacle des couleurs vous invite à partir faire le plein d'énergie. Bienvenue à bord de votre magnifique *automnobile* WestJet, modèle Boeing 737. Les tarifs montrés ici sont offerts dès maintenant sur **westjet.com**, et s'appliquent aux voyages effectués jusqu'au **15 décembre 2003**. En réservant sur **westjet.com**, chaque vol vous permet aussi d'accumuler de précieux milles de récompense AIR MILES^{md}. Et avec WestJet, en plus des super tarifs, attendez-vous aussi à notre service plaisant et amical, et nos boissons et collations gratuites pendant le voyage, vers chacune des fameuses destinations WestJet d'un océan à l'autre. Enfin, souvenez-vous que toute réservation effectuée en ligne vous permet une économie supplémentaire de 6 \$ sur le prix de nos super tarifs aller-retour de tous les jours.

Réservez d'ici le **30 septembre 2003** pour voyager n'importe quel **mardi, mercredi, jeudi** ou **samedi** jusqu'au **15 décembre 2003**.

Les tarifs « aller » annoncés incluent le rabais Internet de 3 \$. Tarifs légèrement plus élevés sur réservations téléphoniques faites par le biais de notre Super Centre des ventes.

À PARTIR DE
66*\$

ALLER SIMPLE VERS
HALIFAX

À PARTIR DE
66*\$

ALLER SIMPLE VERS
HAMILTON

À PARTIR DE
118*\$

ALLER SIMPLE VERS
WINNIPEG

À PARTIR DE
118*\$

ALLER SIMPLE VERS
THUNDER BAY

À PARTIR DE
118*\$

ALLER SIMPLE VERS
MONCTON

À PARTIR DE
141*\$

ALLER SIMPLE VERS
CALGARY/EDMONTON

À PARTIR DE
169*\$

ALLER SIMPLE VERS
REGINA/SASKATOON

À PARTIR DE
174*\$

ALLER SIMPLE VERS
VANCOUVER

À PARTIR DE
209*\$

ALLER SIMPLE VERS
KELOWNA

À PARTIR DE
219*\$

ALLER SIMPLE VERS
COMOX/VICTORIA

À PARTIR DE
229*\$

ALLER SIMPLE VERS
GRANDE PRAIRIE

À PARTIR DE
229*\$

ALLER SIMPLE VERS
PRINCE GEORGE

Victoria • Vancouver • Abbotsford • Kelowna • Prince George • Comox • Calgary • Edmonton • Grande Prairie • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's

*Le nombre de places à ces tarifs est limité et ils ne sont pas nécessairement disponibles pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont un peu plus élevés les autres jours de la semaine. Les taxes, les frais et les surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Les tarifs montrés incluent un rabais de 3 \$ sur le tarif « aller ». Tarifs légèrement plus élevés sur réservations faites par le biais de notre Super Centre des ventes. Non remboursable à 100 %. Cette offre peut être combinée avec d'autres tarifs. Achat préalable de 7 jours nécessaire. Les vols pourraient ne pas opérer les jours annoncés de vente. Les périodes d'interdiction s'appliquent le 10 et le 13 octobre 2003. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.

Budget
1-888-310-8855

Locations à partir de 19,99 \$ par jour, location de deux jours au minimum disponible les vendredis, samedis et dimanches jusqu'au 14 décembre 2003 aux concessionnaires participants à l'échelle du Canada. Garantie facultative, taxes, frais aéroportuaires et reprise de carburant sont supplémentaires. Toutes les exigences normales de location s'appliquent. Le locataire doit présenter un permis de conduire valide et une carte de crédit majeure au moment de location. Appelez au 1-888-310-8855 et citez le code tarifaire WJ81. Ne peut pas être utilisé avec autres offres spéciales ou rabais.



SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES
RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVER EN LIGNE À
westjet.com

WESTJET
le ciel canadien à bon prix



Ceci
n'est pas
une journée
tranquille à
la campagne

C'est un environnement financier grouillant d'activités.

C'est une foule de paiements qui se règlent, d'affaires qui se gèrent, de salaires qui se paient. C'est une multitude de services financiers personnels et professionnels qui s'activent pour vous laisser profiter vraiment de la vie. Vous en doutez ? C'est pourtant vrai. Les Solutions en ligne Desjardins vous permettent de voir sérieusement à vos affaires, à votre portefeuille, à votre entreprise sans perdre de vue l'essentiel : prendre le temps d'être heureux. Par téléphone ou Internet, de partout et en tout temps, l'argent est toujours au service des gens. Jamais le contraire.

www.desjardins.com

 **Desjardins**
Solutions en ligne

Conjuguer avoirs et êtres